

ALGÉRIE-MALI

Tebboune reçoit le ministre malien des Affaires étrangères

P. 24

ARMÉE

M. Chanegriha souligne l'intérêt accordé à la formation et à l'Ecole supérieure de guerre au regard du contexte régional particulier

P. 24

SAHARA OCCIDENTAL

De Mistura prépare sa première tournée dans la région

P. 14

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Diagnostic de la situation et mise en place d'une stratégie adaptée



Les travaux du séminaire national sur la modernisation du système de santé, organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont débuté samedi à Alger. Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a donné le coup d'envoi du séminaire qui se tient sur deux jours au Centre international des conférences, en présence des membres du Gouvernement et du président du Conseil national économique, social et environnemental.

P. 3



PÉNURIE DE CERTAINS PRODUITS DE CONSOMMATION

Premier ministre : «Retour à la normale "durant les prochains jours"»

P. 4

IMPORTATIONS

Elargissement de la liste des marchandises soumises au DAPS

P. 6

COVID-19

Le monde passe le cap des 300 millions de cas et lutte contre Omicron

P. 11

SANTÉ

VARICES Prudence avec les traitements sclérosants veineux

P.p 12-13

F O O T B A L L

CAN 2021

L'Algérie se réjouit de la tenue au Cameroun de la 33^e Coupe d'Afrique

P.p 21-22



LE MINISTRE DES MOUJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT LAÏD REBIGUA :

«L'Algérie déterminée à restituer tout son patrimoine historique et culturel»

P. 16

ORAN

Ouverture du Salon d'échanges commerciaux et d'investissement algéro-turc

P. 6

ZAKAT - WAKFS

Belmahdi installe le Conseil d'administration de l'Office national des Wakfs et de la Zakat



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a installé, jeudi à Alger, le Conseil d'administration de l'Office national des Wakfs et de la Zakat, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'installation, M. Belmahdi a indiqué que ce conseil constituera "la première pierre angulaire de l'édification de cette institution chargée d'apporter une dynamique sociale et économique".

Selon le ministre, cette institution vise à "promouvoir les wakfs et la zakat", soulignant que l'Office "tire sa force et ses différents programmes des expériences des membres du conseil d'administration qui représentent les différents secteurs du Gouvernement".

CONSEIL DE LA NATION

Une enquête parlementaire sur la pénurie des produits de large consommation



Le Conseil de la Nation a décidé, samedi, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la pénurie et la spéculation sur des produits alimentaires de large consommation. Cette décision a été prise, à l'issue d'une réunion du bureau du Conseil de la Nation, élargie aux présidents des groupes parlementaires et au questeur.

BANQUE

La BDL lance lundi sa finance islamique dénommée "el Badil"

La Banque de développement local (BDL) a annoncé samedi, dans un communiqué, le lancement lundi 10 janvier de sa finance islamique dénommée "El Badil". Dans une première étape, "El Badil" sera proposée sous forme de guichets au niveau de neuf agences de cette banque publique.

Il s'agit de 5 agences à Alger, à savoir celles de Staouéli (158), Alger Centre (107), Sidi Yahia (114), Baraké (108) et Hussein Dey (104), en plus des agences de Constantine (318), Ghardaïa (185), Oran (420) et Sétif (374), précise le communiqué.

Ces neuf guichets islamiques seront opérationnels progressivement durant le mois de janvier en cours et atteindront un total de 50 d'ici la fin de l'année, avance la même source. El "Badil" prévoit neuf produits certifiés par l'Autorité Charaïque nationale de la Fetwa pour l'industrie de la finance islamique et le Comité de contrôle charaïque de la banque.

Il s'agit des produits Ijara Mountahia Bitamlik, Mourabaha véhicule, Mourabaha consommation, Mourabaha investissement pour les entreprises, Mourabaha exploitation pour les entreprises, compte courant islamique, compte chèque islamique, compte d'épargne islamique et dépôt en compte d'investissement "Moudarabah", conclut le communiqué.

DROITS DE L'HOMME
Le décret présidentiel fixant la composition du CNDH publié dans le Journal officiel

Le décret présidentiel fixant la composition du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) vient d'être publié dans le dernier Journal officiel.

Le Conseil national des droits de l'Homme est, ainsi, composé de 4 membres choisis par le Président de la République, ainsi que 2 autres choisis au titre du Conseil de la Nation et autant au titre de l'Assemblée populaire nationale, selon ce décret présidentiel.

Il compte également 10 membres choisis au titre des associations actives dans le domaine des droits de l'Homme, 8 autres choisis au titre des syndicats et des organisations nationales et professionnelles, un membre pour chaque instance, à savoir le Conseil supérieur de la magistrature, le Conseil supérieur islamique, le Conseil supérieur de la langue arabe, le Haut commissariat à l'amazighité, le Conseil national de la famille et de la femme, le Croissant rouge algérien.

Le Conseil compte aussi 2 universitaires spécialistes en matière des droits de l'Homme, 2 experts auprès des institutions internationales ou régionales des droits de l'Homme et un délégué national à la protection de l'enfance.

Le décret énonce, enfin, que le membre représentant du Conseil supérieur de la jeunesse sera choisi dès l'installation de cet organisme.

ENTREPRENARIAT
Prolongation à fin 2022 des délais d'inscription sur la plateforme numérique des entreprises en difficulté

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat "ANADE" (ex ANSEJ) a annoncé, jeudi, dans un communiqué, la prolongation des délais d'inscription sur la plateforme numérique dédiée aux entreprises en difficulté jusqu'au 31 décembre 2022.

L'agence a expliqué que cette mesure vient dans le but d'accompagner et de prendre en charge les préoccupations de ces entreprises, conformément à la stratégie adoptée par elles et en application des instructions du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-Entreprise.

L'ANADE a également appelé les porteurs de projets en difficulté à se rapprocher du siège de ses agences de wilayas pour présenter la situation de leurs micro-entreprises, ajoute la même source.

BOUIRA

Un jeune heurté par un train de transport de voyageurs



Un jeune de 16 ans est mort vendredi dans un accident de train survenu près de la cite 56 Logements à Bouira, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'adolescent a été heurté par un train de transport de voyageurs (Alger-Batna).

"L'accident s'est produit à 16h16 près de la Cité 56 logements à la ville de Bouira", a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira.

"Il s'agit du deuxième accident de train enregistré en ce mois à Bouira", a indiqué l'officier Abdat.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

TRANSPORT FERROVIAIRE
Arrêt des trains entre Alger et la région ouest suite à la chute d'un câble électrique

La société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a annoncé jeudi l'arrêt de la circulation des trains entre Alger et la région ouest du pays, en raison de la chute d'un câble électrique au niveau de la ligne de Blida.

"Les services techniques de la SNTF ont enregistré, la matinée de ce jeudi 6 janvier 2022, un incident, suite à la chute d'un câble électrique de Sonelgaz, de haute tension, sur la voie ferrée entre Chiffa et El Affroune (Blida)", a expliqué la société sur sa page "Facebook".

Suite à cet incident, les trains en partance d'Alger vers El Affroune sont actuellement limités à la gare de Blida, tandis que ceux en partance d'El Affroune vers Alger sont actuellement à l'arrêt, alerte la même source.

Les trains régionaux et de grandes lignes de la région Ouest en partance de et vers Alger, sont actuellement à l'arrêt, ajoute également la SNTF.

La société a, à cet effet, assuré que les services de "Sonelgaz" sont actuellement sur place pour enlever le câble électrique et dégager la voie ferrée "dans les plus brefs délais".

SANTÉ - RENCONTRE

Lancement des travaux du séminaire national sur la modernisation du système de santé

Les travaux du séminaire national sur la modernisation du système de santé, organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont débuté samedi à Alger.

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabder-rahmane, a donné le coup d'envoi du séminaire national sur la modernisation du système de santé, qui se tient sur deux jours (8 et 9 janvier) au Centre international des conférences (CIC), en présence des membres du Gouvernement et du président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese).

Lors de son allocution, le premier ministre a affirmé que ce séminaire s'inscrit au titre d'une série de rencontres organisées par le Gouvernement en application des directives du président de la République dans le cadre des ateliers de grandes réformes structurelles.

Il a ajouté que ces assises visent à concrétiser les engagements du président de la République en engageant "une réforme profonde et globale basée sur la révision de la carte sanitaire suivant des normes modernes en s'appuyant sur un diagnostic précis et des données objectives".

M. Benabder rahmane a mis l'accent sur la nécessité de préparer une nouvelle carte sanitaire "juste et équitable", permettant de mettre en place un "système de santé qui réponde aux attentes et



aspirations des citoyens selon les standards internationaux".

A cet effet, il a appelé les participants aux différents ateliers à proposer des solutions "pratiques et opérationnelles en vue d'humaniser le système de santé et moderniser sa gouvernance".

Il a aussi affirmé que les conclusions de ce séminaire constitueront une "feuille de route pratique qui sera focalisée sur le terrain" et ce, en focalisant sur les procédures concernant "l'humanisation du secteur de la santé, l'amélioration

de la couverture sanitaire des citoyens, le renforcement de la formation des professionnels du secteur et la lutte et la prévention contre les maladies transmissibles et ce, avec la prise en charge des maladies non transmissibles et travailler pour réduire le taux de mortalité".

De son côté, le ministre de la santé, Abderrahmane Benbouzid, a souligné, lors de son intervention, que ce séminaire s'inscrit dans l'optique de la mise en application de l'un des objectifs du

programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le capital humain à travers l'amélioration du niveau des prestations sanitaires.

Pour concrétiser ce projet, il a affirmé qu'il était "nécessaire de mettre en place un système de santé qui repose sur la gouvernance efficace et efficiente, basée sur une meilleure exploitation des ressources nationales existantes, matérielles et humaines".

Les travaux du séminaire national sur la modernisation du système de santé qui se déroule au Centre international des conférences (CIC), seront répartis sur huit (08) ateliers devant traiter de différentes thématiques, notamment la "Prévention, promotion, protection de la santé", "Gouvernance et gestion des établissements de santé", et "Professions et personnels de la santé, gestion des carrières".

Il s'agit également du domaine de la "Formation et valorisation des ressources", "Financement des activités des établissements publics de santé", "Médicament, équipements de santé", et "Système national d'information sanitaire, numérique". Des recommandations seront dégagées de ces ateliers, demain dimanche.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ
Diagnostic de la situation et mise en place d'une stratégie adaptée

Le séminaire national sur la modernisation du système de santé, dont les travaux ont débuté samedi à Alger vise à diagnostiquer la situation du système de santé, à en déterminer les objectifs, et à mettre en place une stratégie adéquate.

Organisé en application des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce séminaire sera l'occasion d'exposer les obstacles entravant la gestion du système de santé et élaborer les textes d'application de la loi sanitaire de 2018.

Le ministère de la Santé avait organisé dans cet objectif plusieurs séminaires régionaux auxquels ont pris part tous les parties prenantes dans l'objectif de soumettre des propositions lors de ce séminaire.

Les participants à cette rencontre se pencheront deux jours durant et dans le cadre de huit (8) ateliers à l'examen de tous les obstacles qui se dressent face à l'évolution du système de santé en dépit des efforts déployés par l'Etat.

Le 1er atelier a trait à la prévention, à la promotion et à la protection de la santé, considérée, par les spécialistes, comme une base essentielle pour le développement de la santé, d'autant plus que les indicateurs démographiques, socio-économiques et environne-

mentaux actuels requièrent l'adaptation et le développement de la santé publique selon de nouvelles méthodes. Le 2e atelier examinera la gouvernance de la gestion des établissements de santé, les experts estimant que le système de santé n'est plus en mesure de satisfaire tous les usagers, en termes d'accès aux soins avec équité et une qualité élevée.

Le 3e atelier qui a trait aux professions, aux professionnels de la santé et à la gestion du parcours professionnel, se penchera sur la problématique soulevée actuellement, concernant la promotion et la valorisation des fonctionnaires, et ce, à travers la révision des statuts, des conditions et des modalités de l'exercice de leurs missions, de leur parcours professionnel et de leur formation, tout en révisant les modalités du recrutement et de nomination.

Le 4e atelier sera consacré à la question de la formation et de la valorisation des ressources humaines, d'autant que les experts estiment que la formation était "une urgence" pour l'ensemble des professionnels, des personnels de l'administration et des techniciens en vue d'adapter la formation aux normes des métiers et aux exigences actuelles.

Le 5e atelier s'attèlera, quant à lui, à examiner la thématique de financement des acti-

ités des établissements publics de santé, en mettant l'accent sur la nécessité de suivre le modèle mondial basé sur la contractualisation et la facturation. Les experts examineront dans le 6e atelier la question des médicaments et du matériel médical, ainsi que les modalités de lutte contre les maladies à travers la prévention, le diagnostic, les soins, l'accompagnement et la rééducation.

Dans le 7e atelier, les experts de la santé examineront l'importance de revoir "les méthodes expérimentales adoptées durant plusieurs années dans la politique de planification à travers l'utilisation d'un système d'information inefficace ne prenant pas compte des données épidémiologiques et des facteurs environnementaux et sociaux".

D'autre part, le 8e et dernier atelier a trait au système national des soins médicaux et de la numérisation, un aspect qui reste "faible", selon les experts, en raison de "l'absence des normes et des systèmes d'interopérabilité", en sus de "l'absence des outils de l'évaluation efficace de la santé numérique".

Le séminaire devra être couronné par des recommandations qui seront soumises au président de la République, en vue de l'amélioration et de la modernisation du système sanitaire.

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil : L'Algérie traverse une étape "cruciale" de son histoire

Le Président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, a affirmé jeudi que l'Algérie traversait une étape "cruciale" de son histoire sur la voie de l'édification démocratique et institutionnelle, d'où la nécessité pour tout un chacun de faire preuve de haut sens de responsabilité et d'engagement.

Au terme d'une plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, M.

Goudjil a déclaré que "nous traversons une étape historique importante sur la voie de l'édification de la démocratie et d'un véritable Etat, mais aussi pour le positionnement de l'Algérie à l'étranger en faisant entendre sa voix dans les fora internationaux", appelant toutes les sensibilités ainsi que les citoyennes et les citoyens à la nécessité à

s'imprégner profondément de la culture d'Etat. M. Goudjil a en outre, appelé à l'unité des rangs et à se ranger du même côté et se préparer à faire face aux défis imposés par la conjoncture.

Concernant les défis sur le terrain, il a mis en garde contre "la mainmise des lobbies influents sur certaines institutions financières internationales, qui ont trouvé en les tribunes médiatiques et les réseaux sociaux un terrain fertile, pour propager leurs discours visant à falsifier les vérités et porter atteinte à la stabilité du pays en semant le doute et provoquer des pénuries de certains produits de première nécessité".

Le président de la chambre haute a salué la volonté du président de la République de lutter contre la spéculation et l'argent

s'insistant sur l'impérieuse nécessité de déraciner ces fléaux source de blocage qui a touché différents domaines de la vie publique. "Il devient impérieux pour tout un chacun d'assumer ses missions tout ce que c'est exigé d'eux", a-t-il affirmé, soulignant que la responsabilité d'Etat "n'est pas un burnous de Caïd ou de Bachagha" que l'on peut acquérir mais il s'agit d'une noble mission et d'un engagement.

Le même responsable a fait savoir que la révolution était basée sur l'édification d'un Etat social et démocratique et que l'Algérie des sacrifices ne déviara jamais de ses principes".

Le président du Conseil de la nation a rappelé l'échéance qui se déroulera le 5 février prochain relative au renouvellement partiel des membres élus du

Conseil de la nation ainsi que ceux désignés dont le mandat est arrivé à terme, et ce, au lendemain de la publication du décret présidentiel relatif à cette opération. Après avoir souligné que les séances plénières consacrées aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement seront "suspendues temporairement" au niveau de la chambre haute du Parlement jusqu'à la fin des élections de renouvellement partiel des membres du Conseil, M. Goudjil a affirmé que pour "compenser cet arrêt et assurer la poursuite de l'activité du Gouvernement, il a été convenu avec le président de l'APN de tenir une séance plénière hebdomadaire consacrée aux questions orales au niveau de la chambre basse du Parlement".

JUSTICE

La loi portant code pénal modifiée, publiée dans le Journal officiel

La loi modifiant et complétant l'Ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, qui vient d'être publiée dans le dernier Journal officiel, comporte plusieurs modifications ayant touché notamment la durée des peines pénales et criminelles.

Ainsi, le nouveau texte de loi prévoit dans son article 138 bis que tout fonctionnaire public qui use du pouvoir que lui confère sa fonction pour ordonner l'arrêt de l'exécution d'une décision de justice ou qui, volontairement, refuse ou entrave l'exécution de cette décision ou s'y oppose, est puni d'un emprisonnement de deux (2) à cinq (5) ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA.

L'article 178 bis stipule, quant à lui, que "quiconque, indûment, procède à la fermeture du siège d'une administration ou institution publique ou tout autre établissement qui assure un service public ou une collectivité locale par quelque moyen que ce soit et pour quelque motif que ce soit", est puni d'un emprisonnement de 3 à 7 ans et d'une amende de 300.000 DA à 700.000 DA.

Si les actes mentionnés sont commis par le recours à la force, la menace de son usage, par plus de deux (2) personnes ou par port d'arme, la peine est de 10 à 20 ans d'emprisonnement et l'amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, énonce le texte de loi qui précise que "la tentative de ce délit est passible de la peine prévue pour l'infraction consommée".

L'article 386 bis prévoit qu'il est puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 25.000 DA à 200.000 DA, ou de l'une de ces deux peines, "quiconque exploite, à titre onéreux et sans autorisation de l'autorité administrative compétente, une voie publique ou une partie d'une voie publique ou un espace public ou privé à titre de parking pour véhicules.

En outre, la juridiction ordonne la confiscation des sommes résultant de ce délit".

Par ailleurs, l'article 53 modifié et complété stipule que la peine prévue par la loi contre la personne physique reconnue coupable, en faveur de qui les circonstances atténuantes ont été retenues, peut être réduite jusqu'à 10 ans de réclusion à temps si le crime est passible de la peine de mort, 7 ans de réclusion si le crime est passible de la réclusion à perpétuité et 5 ans de réclusion criminelle à temps, si le crime est passible de la réclusion criminelle à temps de 20 à 30 ans, 3 ans d'emprisonnement si le crime est passible de la réclusion criminelle à temps de 10 à 20 ans et un an d'emprisonnement si le crime est passible de la réclusion criminelle à temps de 5 à 10 ans.

L'article 53 bis prévoit que lorsqu'il est fait application des peines aggravées de la récidive, l'atténuation résultant des circonstances atténuantes portera sur les nouveaux maxima prévus par la loi.

"Si la nouvelle peine privative de liberté encourue est la réclusion criminelle à temps de plus de 20 à 30 ans, le minimum de la peine atténuée ne saurait être inférieur à 5 ans de réclusion criminelle à temps", énonce le texte de loi, qui ajoute que "si la nouvelle peine privative de liberté encourue est de 5 à 20 ans de réclusion criminelle à temps, le minimum de la peine atténuée ne saurait être inférieur à 3 ans d'emprisonnement".

Le code pénal stipule, dans son article 54 bis, que lorsqu'une personne physique, déjà condamnée définitivement pour un crime ou pour un délit puni par la loi d'une peine dont le maximum est supérieur à 5 ans d'emprisonnement, commet un crime, le maximum de la peine encourue est la réclusion à perpétuité, si celui fixé par la loi à ce crime est de 30 ans de réclusion criminelle à temps.

Le maximum de la peine est 30 ans de réclusion criminelle à temps si celui fixé par la loi pour ce crime est la réclusion criminelle à temps de 20 ans. L'article 60 bis 1 énonce que la commutation d'un e peine criminelle à perpétuité en peine de réclusion criminelle de 30 ans entraîne la réduction de la période de sûreté à 10 ans.

PÉNURIE DE PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Le Conseil de la nation met en place une commission d'enquête

Le Conseil de la nation a décidé samedi de mettre en place une commission d'enquête parlementaire sur la pénurie de produits de large consommation en vue de contrer les manœuvres des spéculateurs. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion du Bureau du Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil, président de l'institution parlementaire, et élargie aux présidents des groupes parlementaires et au questeur. "En accord avec la politique pertinente du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au titre de ses efforts soutenus et de sa ferme volonté de lutter contre le fléau du monopole et de la spéculation illicite, qui prennent de nouvelles proportions qui menacent la stabilité, la cohésion et l'immunité sociale de la nation, et au regard des développements survenus sur le marché des biens et marchandises dans plusieurs wilayas et des pratiques et comportements hostiles et honteux de certains spéculateurs qui s'en prennent à la subsistance des citoyens, le Conseil de la nation a décidé, dans le cadre de ses responsabilités constitutionnelles à l'égard du peuple et conformément à l'article 159 de la Constitution et des exigences de la loi organique et du Règlement intérieur y relatifs, de mettre en place une commission d'enquête parlementaire chargée d'enquêter sur les problèmes de pénurie et de monopole touchant certains produits essentiels de large consommation à travers le pays", lit-on dans le communiqué.

Cette commission "fera la lumière sur les causes de cette crise, ses instigateurs et les parties qui l'alimentent", et ce, en vue de "contrer les manœuvres et les comportements malveillants répétés des spéculateurs qui participent de leur égoïsme et de leur avidité aux dépens des producteurs et des consommateurs", a ajouté la même source. Le Conseil a tenu à rappeler à "tous les spéculateurs, les larbins de la cupidité et les provocateurs de troubles et des tentatives d'atteinte au pays que le Parlement, avec ses deux chambres, avait adopté récemment une loi relative à la lutte contre la spéculation illicite qui prévoit des dispositions et des mesures répressives". Soulignant sa pleine adhésion à la démarche adoptée par le président de la République et aux mesures de lutte contre les ennemis du pays, le Conseil de la nation a affirmé que l'Algérie nouvelle, avec ses différentes institutions, "s'efforcera de toutes les manières qui tentent de mettre en péril la subsistance des Algériens et déjouera tous leurs plans ignobles". "L'Etat et la loi seront à l'affût à travers la consécration de la reddition des comptes en vue d'instaurer une vision claire de l'égalité sociale et de préserver le caractère social de l'Etat", a ajouté le communiqué. La commission d'enquête "entamera son travail par la mise en place d'un programme d'action à court terme conformément aux mesures légales".

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

La loi relative à la lutte contre la spéculation illicite publiée dans le Journal officiel

La loi relative à la lutte contre la spéculation illicite a été publiée dans le Journal officiel du 29 décembre 2021, prévoyant des peines d'emprisonnement allant de 3 à 30 ans de prison et des amendes financières pouvant atteindre les deux millions de dinars. Dans ses dispositions générales, la loi précise que la spéculation illicite concerne "tout stockage ou rétention de biens ou marchandises visant à provoquer une pénurie ou une perturbation des approvisionnements au niveau du marché et toute hausse ou diminution artificielle des prix des biens ou marchandises ou des billets de banque de manière directe ou indirecte ou par le biais d'intermédiaire ou le recours à des moyens électroniques ou toutes voies ou moyens frauduleux quelconques". Il s'agit aussi de "la diffusion de nouvelles ou d'informations fausses ou calomnieuses propagées, sciemment, dans le public afin de provoquer une perturbation du marché et une hausse subite et non justifiée des prix, le recours à des offres sur le marché pour provoquer des perturbations des prix ou le dépassement des marges de bénéfice fixés par la loi, la présentation d'offres de prix supérieures par rapport à ceux pratiqués par les vendeurs habituellement, l'exercice, individuellement, collectivement ou par entente, d'une action sur le marché dans le but de bénéficier d'un gain ne résultant pas, de façon naturelle, de l'offre et de la demande, le recours à des manœuvres visant à la hausse ou à la baisse de la valeur des billets de banque". Le texte de loi précise dans son article 3 que l'Etat qui prend en charge l'élaboration d'une stratégie nationale pour assurer un équilibre au niveau du marché, par le biais de la stabilisation des prix et la restriction de la spéculation illicite à l'effet de préserver le pouvoir d'achat, prend aussi "toute mesure pour éliminer la spéculation illicite". Il s'agit, entre autres, de "garantir la disponibilité des biens et des marchandises essentiels sur le marché, adopter des mécanismes de veille pour la prise de mesures adéquates, afin d'atténuer les effets de la pénurie, encourager la consommation rationnelle, prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la propagation de fausses informations dans le but de provoquer des perturbations au niveau du marché et l'augmentation des prix de manière anarchique et subite, interdire tout stockage ou retrait, non justifié, de biens et de marchandises, dans le but de créer une pénurie à l'effet d'augmenter les prix". Relevant que les collectivités locales contribuent à la lutte contre la spéculation illicite, de même que la société civile et les médias, la présente loi stipule dans son chapitre relatif aux dispositions pénales que la spéculation illicite est punie d'un emprisonnement de trois (3) ans à dix (10) ans et d'une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA. La peine d'emprisonnement de dix (10) ans à vingt (20) ans et l'amende de 2.000.000 DA à 10.000.000 DA concernent la spéculation sur les céréales et leurs dérivés, les légumes secs, le lait, les légumes, les fruits, l'huile, le sucre, le café, les carburants et les produits pharmaceutiques. La réclusion criminelle de 20 ans à 30 ans et l'amende de 10.000.000 DA à 20.000.000 DA concernent des situations exceptionnelles, pendant une crise sanitaire, une épidémie ou une catastrophe, alors que la peine criminelle à perpétuité concerne les actes commis par un groupe criminel organisé.

GOUVERNEMENT - MARCHÉS PUBLICS

Benabderrahmane : « le nouveau projet de code des marchés publics soumis au Secrétariat général du Gouvernement »

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a affirmé, jeudi, que le projet de loi portant révision des dispositions générales du code des marchés publics avait été soumis au Secrétariat général du Gouvernement.

Lors de la cérémonie de remise des affectations budgétaires aux différents départements ministériels au titre du budget de 2022, M. Benabderrahmane a souligné que la révision du code des marchés publics "constitue un pas important susceptible de conférer davantage de transparence et d'efficacité à la gestion des finances publiques".

"A l'ère du développement de la technologie, le Gouvernement s'est orienté vers la numérisation des procédures de conclusion des marchés publics, à travers le lancement le 23 décembre dernier, d'un portail électronique dédié aux marchés publics pour garantir le libre accès à la commande publique, l'égalité des chances entre candidats et la transparence des procédures", a précisé le Premier ministre. Il a souligné, dans ce sens, l'importance de faire aboutir le processus de numérisation pour "leur conférer davan-



Benabderrahmane. La masse salariale absorbe plus de la moitié du budget de fonctionnement

tage de transparence, asseoir une concurrence en sus du gain de temps et l'économie des coûts", ajoutant que ce mécanisme "sera efficace en termes de lutte contre la corruption dans les marchés publics". Il a également décidé la publication via ce portail électronique d'un programme prévisionnel des projets de marchés publics devant être lancés au titre de cette année, la procédure en question permettant "d'informer les opérateurs pour se préparer à investir dans les domaines concernés", a soutenu M.

ciaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

Une enveloppe financière de 92 milliards de DA est affectée pour couvrir l'insertion de 152.582 bénéficiaires du DAIP. La masse salariale de l'année en cours est de 3.266 milliards de DA, représentant 51,7 % du budget de fonctionnement. Les transferts sociaux sont de l'ordre de 1.942 milliards de DA (près de 17 milliards USD) représentant 19,7 % du budget général de l'Etat et 8,4 % du produit intérieur brut (PIB), a fait savoir le Premier ministre.

L'enveloppe financière consacrée au rattrapage au profit des zones intérieures et des communes démunies s'élève à 126,6 milliards de DA, dont 100 milliards de DA au titre « des plans communaux de développement (PCD) » et 40 milliards de DA au titre de l'entretien des routes communales et de wilayas et 26,6 milliards de DA pour le raccordement à l'énergie électrique et au gaz.

PÉNURIE DE CERTAINS PRODUITS DE CONSOMMATION

Premier ministre : Retour à la normale "durant les prochains jours"

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a estimé, jeudi à Alger, que la pénurie de certains produits de consommation, telle que l'huile de table, qu'a connue récemment le marché national était due principalement à une perturbation dans la distribution, assurant d'un retour à la normale "durant les prochains jours".

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de remise des affectations budgétaires aux différents départements ministériels au titre de la loi de finances 2022, M. Benabderrahmane a indiqué que ce dysfonctionnement "résulte des procédures et formalités accomplies par certaines usines vers la fin de chaque année, telle que l'opération d'inventaire qui entraîne une baisse du rythme de distribution".

"Les choses reviendront à la nor-

male durant les prochains jours", a-t-il assuré. S'agissant de l'huile de table, le même responsable a indiqué que les besoins nationaux en ce produit s'élevaient à 1.600 tonnes/jour, tandis que la production avait atteint plus de 2.000 tonnes/jour, avec une capacité supplémentaire dépassant les 400 tonnes/jour, ce qui permettra, a-t-il ajouté, de couvrir tous les besoins nationaux. Le Premier ministre a en outre rappelé que les prix des produits de consommation au niveau mondial ont connu "une importante hausse en raison des conditions climatiques et de la hausse du coût du transport maritime de la Chine vers l'Europe et aussi de l'Europe vers l'Algérie qui a quadruplé".

En dépit de cela, a-t-il dit, "l'Etat a maintenu ses subventions des produits de base qui se vendent encore au même prix et n'ont pas connu d'aug-

mentation". Par ailleurs, M. Benabderrahmane a rappelé les niveaux de transferts sociaux s'élevant cette année à 1.942 mds/DA destinés à la subvention des produits alimentaires, de l'eau, de l'électricité et de tout ce qui est nécessaire au citoyen. "L'Algérie est le seul pays qui, en dépit de la difficulté des conjonctures économique et sanitaire, maintient ce genre de transferts", a-t-il souligné, ajoutant que "ces mesures dénotent les efforts du pays pour la préservation du tissu social et du pouvoir d'achat des citoyens".

Le Premier ministre a réaffirmé, dans ce sens, la volonté de l'Etat à maintenir ce type de subventions, tout en ciblant les catégories nécessiteuses, conformément à la Constitution qui protège les droits de tout un chacun et consacre le principe d'égalité entre les citoyens".

EXERCICE 2022

M. Benabderrahmane préside la cérémonie de remise des affectations budgétaires aux différents ministères

Le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présidé jeudi la cérémonie de remise des affectations budgétaires aux différents départements ministériels au titre de la Loi de finances 2022. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Benabderrahmane a précisé que "la notification de ces affectations budgétaires à l'avance vise à permettre aux ordonnateurs

de mettre en œuvre le budget sur toute l'année sans recourir à des périodes complémentaires".

La cérémonie s'est déroulée au siège du ministère des Finances (Alger), en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents secteurs ministériels et des administrations publiques concernées, ainsi que des directeurs centraux du ministère.

La notification de ces

affectations budgétaires marque le début du nouvel exercice et de la mise en œuvre du budget de l'Etat, après la signature par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, jeudi dernier, de la Loi de finances 2022.

Le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice 2022 table sur un prix de référence du baril de pétrole à 45 dollars et un prix du marché du baril à 50 dollars, une croissance

économique de 3,3%, une croissance hors hydrocarbures de 3,9% et un taux d'inflation de 3,7%.

La Loi de finances 2022 table sur des exportations d'hydrocarbures à 27,9 milliards de dollars et des importations à 31,8 milliards de dollars.

Sur le plan budgétaire, la loi prévoit des recettes de 5.683,22 milliards DA et des dépenses budgétaires de 9.858,4 milliards DA.

APS

RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS NON CONFORMES 780.000 dossiers traités jusqu'à fin 2021

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a fait état jeudi à Alger, du traitement, jusqu'à fin 2021, de 780.000 dossiers sur 984.000 déposés dans le cadre de la régularisation de la situation des constructions en application de la loi 15/08 du 20 juillet 2002 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.

Aune question du membre du Conseil de la Nation, Abdelouahab Benzaim (FLN), sur les procédures prises pour l'accélération de l'étude des dossiers en instance et la remise des actes de propriété et des certificats de conformité dans le cadre de la loi 15/08 relative à la régularisation des constructions, lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, M. Belaribi a fait état "de l'acceptation, jusqu'à la fin 2021, de près de 53% des dossiers traités relatifs à la régularisation de constructions au niveau national dans le cadre de l'accélération du traitement des dossiers en suspens et de la remise des actes de propriété et des certificats de conformité à leurs propriétaires".

Pour la wilaya d'Alger, le nombre de dossiers déposés, selon le ministre, a atteint 127.942 dont 121.423 dossiers traités soit 90%, ajoutant que 36.530 dossiers ont été acceptés. Il a en outre rappelé que des instructions ont été données aux walis afin d'activer les comités des daires et les commissions de recours chargés du traitement de tels dossiers, soulignant qu'il y a un autre moyen permettant aux citoyens de régulariser leur dossier sans passer par les commissions en recourant aux dispositions prévues dans un décret exécutif fixant les conditions de régularisation des constructions non conformes au permis de construire, adopté le 8 décembre 2021 lors de la réunion du Gouvernement. "Ce décret exécutif entrera prochainement en vigueur", a-t-il annoncé.

Livraison de 67000 logements (LPL) achevés d'ici juin prochain

Par ailleurs, M. Belaribi a annoncé la livraison, d'ici mois de juin, de près de 67.000 logements publics localitifs (LPL) achevés.

Dans ce sens, le ministre a indiqué que son secteur s'attélait à l'élaboration d'une feuille de route devant accélérer le travail des commissions chargées du traitement des demandes de logement LPL pour distribuer ces logements vers juin prochain.

Concernant la formule "AADL", le ministre a tenu à rassurer les souscripteurs que cette formule "n'a vu aucun changement et qu'elle est la même depuis sa création en 2001", ajoutant qu'"aucun changement n'a été opéré et que le prix des logements a

été fixé en 2017, notamment le prix des mensualités au long de 25 ans". M. Belaribi a réitéré, dans ce sens, que "le prix des logements AADL ne connaîtra aucune augmentation".

Répondant à une question d'un autre membre du Conseil de la nation, Noureddine Belatrache (même parti politique), concernant la réalisation de logements ruraux sur des terrains difficiles au lieu des terrains plats, le ministre a fait savoir que l'Etat avait fourni son appui aux logements ruraux à travers le programme quinquennal du président de la République qui a donné un intérêt particulier à ce domaine, où 65% du programme a été consacré à la promotion de la réalisation de logements décents dans un environnement rural sans condition préalable concernant la nature du terrain, qu'il soit plat ou difficile.

Selon le ministre, cette formule (logement rural) est dédiée principalement aux candidats disposant d'un lot de terrain pour leur permettre de construire des logements ruraux. Concernant la formule de l'habitat rural groupé, dédiée aux citoyens qui ne disposent pas d'un lot de terrain, le ministre a affirmé qu'elle

est appliquée exclusivement dans les wilayas du Sud et les communes des Hauts-Plateaux. Dans l'objectif de permettre à un grand nombre de citoyens d'accéder au logement rural, le secteur a offert des facilitations aux personnes intéressées en les dispensant de présenter un acte de propriété du lot de terrain et de présenter à la place une attestation visée par l'APC concernée, a-t-il poursuivi.

Répondant à une question du membre du Conseil de la nation, Hakim Tamraoui (même formation politique), sur la suspension des travaux de réalisation du projet d'un pôle universitaire à la wilaya d'El Tarf, d'une capacité de 6.000 sièges pédagogiques et 3.500 lits, M. Belaribi a affirmé que ce projet avait connu plusieurs obstacles, entre autres, la demande de la société indienne de réalisation pour augmenter les prix du marché d'un taux dépassant les 89% du montant initial, ce qui a conduit à la suspension des travaux en 2017 et la résiliation du contrat avec cette société.

M. Belaribi a fait savoir que le secteur de l'Habitat avait décidé de se charger de ce projet pour sa mise à niveau et sa relance.

EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS MÉDICAUX

Installation d'une commission mixte pour soutenir les investissements productifs

Une commission mixte entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et la Fédération nationale de la santé auprès de la Confédération Nationale du patronat (CAP), été installée jeudi, pour soutenir et orienter les investissements productifs dans le domaine des équipements et dispositifs médicaux a indiqué le ministre dans un communiqué. Cette commission a été installée lors d'une rencontre, tenue au siège du ministère, durant laquelle le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed a reçu une délégation de la Fédération nationale de la santé auprès de la CAP, conduite par son président Taffare Mohammed. "Cette commission se réunira mensuellement pour soutenir et orienter les investissements productifs dans le domaine des équipements et dispositifs médicaux", a-t-on précisé dans le communiqué. La rencontre a été consacrée à "la poursuite et au renforcement de la collaboration entre les deux institutions ainsi qu'à la mobilisation de la Confédération dans les dispositifs de lutte contre la pandémie" du nouveau Coronavirus, a-t-on indiqué.

La Fédération nationale de la santé "a exprimé le souhait de voir les différentes parties établir un agenda de travail continu pour la poursuite de la concertation à travers l'émission d'avis sur les textes réglementaires notamment concernant les équipements et les dispositifs médicaux", selon le même texte.

TRAVAUX PUBLICS

Eradication des ralentisseurs anarchiques

Le ministre des Travaux publics, Kamal Nasri a affirmé, jeudi à Alger, que les autorités euvraient à réduire l'installation anarchique de ralentisseurs sur la voie publique et à la destruction des ralentisseurs ne répondant pas aux standards en vigueur, conformément aux lois en vigueur. Répondant à la question orale du sénateur Mustapha Djebane (FLN) sur les mesures prises pour mettre fin à l'installation de ralentisseurs anarchiques sur la voie publique, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Nasri a souligné que "les autorités euvrent actuellement à la destruction de tous les ralentisseurs anarchiques qui ont altéré le paysage sur la voie publique, notamment les ralentisseurs ne répondant pas aux standards en vigueur, conformément aux lois définissant la nature, les normes, voire les matériaux de construction des ralentisseurs". Le ministre a reconnu que "les efforts consentis par les autorités demeurent insuffisants pour l'éradication des ralentisseurs anarchiques hors norme, et ce en raison d'un manque de suivi de la part des autorités locales (communes) de ce dossier et l'absence du volet coercitif". Les autorités continueront à assurer le suivi du bilan de ces ralentisseurs, notamment pour répondre aux besoins de réhabilitation ou de destruction de ces dos-d'âne pour non-conformité aux normes en vigueur, a soutenu M. Nasri. A une question orale du sénateur Ayach Djebaila (FLN) sur la transformation de la RN 28 dans la wilaya de Batna en double voie et le réaménagement de la route nationale N 3 dans la même wilaya, le ministre a rappelé la réalisation de 14 km de la route nationale N 28, en sus des 17 km réalisés en 2017, assurant que les 144 km restants seront réalisés dès la disponibilité de l'enveloppe budgétaire. Concernant le réaménagement de la RN 03, il a indiqué que ledit projet sera proposé au titre de la loi de finances 2023.

HUILE DE TABLE

Le ministre de l'Industrie ordonne l'augmentation des capacités de production de l'usine El Mahroussa à 400 tonnes/jour

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a donné, jeudi à Alger, des instructions pour augmenter les capacités de production de l'usine El Mahroussa des huiles alimentaires de 130 à 400 tonnes/jour, indique un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une visite inopinée effectuée par M. Zeghdar à l'entreprise publique "El Mahroussa" de production des huiles alimentaires où il a inspecté les différentes unités de production de l'huile de table, et ce après la relance de l'entreprise qui était à l'arrêt depuis deux ans, ajoute le communiqué. A cette occasion, le ministre s'est enquis des quantités de production de l'usine estimée à 130 tonnes/jour et des modalités d'approvisionnement du marché en ce produit, ajoute la même source, précisant que le ministre a donné des instructions pour l'accélération du rythme de production, en incluant le travail pendant le weekend pour satisfaire la forte demande sur l'huile enregistrée récemment. Le ministre a insisté également sur la nécessité de parachever le projet de la deuxième ligne de production dans "les plus brefs délais", ce qui permettra d'augmenter les capacités globales de production de ladite usine à 400 tonnes/jour. L'entreprise "El-Mahroussa" est l'une des filiales du groupe public des industries agroalimentaires "Agrodiv" après son transfert au secteur public commercial et industriel dans le cadre de la récupération des biens confisqués des personnes physiques et morales poursuivies par la justice ayant fait l'objet de décisions judiciaires définitives, et en application des instructions du président de la République et du plan d'action du Gouvernement visant à relancer toutes les entreprises à l'arrêt.

APS

MINES

Arkab : «les activités minières en tête des priorités du gouvernement pour accéder à de nouveaux marchés»

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé jeudi à Alger que le gouvernement avait décidé de remettre les activités minières en tête de ses priorités pour accéder à de nouveaux marchés, relevant l'importance de l'accréditation des laboratoires d'analyse des sciences géologiques.

Dans son allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur l'accréditation du laboratoire des sciences minières relevant de l'Office national de recherche géologique et minière (ORG), M. Arkab a indiqué que "l'Etat est déterminé à relancer le secteur minier à travers les nouvelles orientations qui traduisent la relance du secteur pour jouer un rôle plus important dans le développement socioéconomique".

Le ministre a rappelé les efforts du gouvernement visant à ériger le secteur à la hauteur du niveau des capacités géologiques et minières "importantes" pour

faire face à la demande croissante sur les matières minières et satisfaire les besoins industriels locaux en matières premières minérales de l'Algérie en vue de réduire leur importation et augmenter le taux d'intégration dans les différents domaines industriels. Le ministre a révélé que le gouvernement avait décidé de remettre les activités minières en tête des priorités pour pouvoir accéder à de nouveaux marchés, étant "le seul garant pour une économie compétitive garantissant un développement responsable et durable".

Arkab a indiqué que l'accréditation des laboratoires nationaux de recherche dans le domaine minier assure "de perspectives prometteuses pour la relance de l'industrie dans ce domaine". Il a appelé l'Office national de la recherche géologique et minière (ORG) qui constitue "une source pour le développement du secteur", à devenir "un pôle par excellence et à s'acquitter de son rôle pionnier dans les

études et les recherches". Le ministre a relevé également l'importance d'ériger les instances et les laboratoires de nos établissements au niveau escompté à travers les certificats d'accréditation selon les normes internationales comme le certificat ISO-17025 obtenu par le laboratoire de l'ORG. Insistant sur l'impératif de suivre cette accréditation pour garantir son maintien et de l'élargir à de nouveaux horizons, M. Arkab a dit être "convaincu que cette réalisation sera un exemple à suivre et ouvrira des perspectives prometteuses pour la relance de l'industrie minière". Cette journée d'étude s'est déroulée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration à Alger à l'occasion de l'accréditation du laboratoire des sciences minières relevant de l'ORG, filiale du groupe industriel minier « Manadjim El Djazair (MANAL) » et est considéré comme le premier institut destiné aux sciences minières à être accrédité en Algérie.

TOURISME

Promouvoir le tourisme thermal étant un outil efficace pour la réalisation du développement

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a insisté, jeudi à Alger, sur la promotion du tourisme thermal étant un outil efficace pour réaliser le développement socio-économique.

En réponse à une question orale du membre du Conseil de la nation, Dhaya Eddine Belhabri sur l'avenir de l'investissement dans les stations de Chiguer et Sidi Abdelli dans la wilaya de Tlemcen, le ministre a précisé qu'en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en exécution du plan d'action du gouvernement, le secteur

s'emploie à "promouvoir et à développer le tourisme thermal à travers la valorisation de l'investissement dans les sources thermales disponibles au niveau national notamment celles ayant une valeur thérapeutique".

M. Hamadi a cité le plan d'action de développement tracé par le ministère en vue de valoriser et de développer l'investissement dans les stations thermales, de promouvoir la qualité du produit, de moderniser et de rétablir les entreprises en cours d'exploitation conformément aux normes internationales et de soutenir la formation et le per-

fectionnement de tous les travailleurs. Rappelant que la wilaya de Tlemcen recèle de ressources thermales importantes, le ministre a indiqué que les résultats d'une étude effectuée en 2016 ont démontré que cette région dispose de 8 sources thermales réparties sur cinq communes dont la station thermale de Boughrara et les deux hammams traditionnels de Chiguer et Sidi Abdelli. Concernant hammam Sidi Abdelli, le ministre a rappelé que ce dernier avait été réalisé durant les années 1970 et qu'il était exploité de manière traditionnelle par la mairie de cette région. Ce hammam

a été confié à un investisseur privé en vue de procéder à sa modernisation et extension et de l'ériger en un complexe thermique réunissant toutes les normes nécessaires pour promouvoir cette activité touristique. Ce projet demeure gelé par le bénéficiaire du droit d'exploitation, car il n'avait pas parachevé les procédures administratives requises auprès des autorités locales pour obtenir le droit de concession locale d'exploitation des eaux thermales et le permis de construire ainsi que la non soumission de son dossier relatif aux effets du projet sur l'environnement.

HABITAT La CNL bientôt transformée en établissement financier

La Caisse nationale du logement (CNL) sera "très prochainement" transformée en établissement financier afin de pouvoir contribuer au financement du logement sur d'autres ressources que celles du budget de l'Etat, a indiqué son Directeur général, Ahmed Belayat. Dans un entretien paru au dernier numéro de la revue Batisseur.dz de la CNL, M. Belayat a fait savoir que la prochaine étape pour cet organisme coïncidera avec sa transformation en un établissement financier dans le cadre d'une nouvelle philosophie de production du logement. Selon son directeur général, la CNL, en tant qu'établissement financier, veut se placer au centre d'une équation "épargne- accès au logement". "En tant qu'établissement financier, elle se doit, d'ores et déjà, de réfléchir à la mise en place de nouveaux produits pour collecter cette épargne et à financer le logement sur d'autres ressources que celles du budget de l'Etat. Ceci n'exclut pas, bien sûr, que nous mettions d'autres produits financiers sur le marché", a-t-il souligné. Il a cependant précisé que "la CNL n'a pas la prétention d'être une banque à guichet, ni une banque commerciale classique", considérant que sa mission en tant qu'établissement financier est d'organiser la collecte de l'épargne des ménages à travers les réseaux bancaires, les agences d'Algérie poste et permettre ainsi à l'Etat de financer le logement sur d'autres ressources que celle du Trésor. Ce nouveau schéma, a-t-il expliqué, sera accompagné par une évaluation plus fine de la demande et un dispositif d'octroi des aides mieux ciblé pour les différents segments de logements qui seront mis en place. "Il ne faut pas oublier que l'épargne est devenue un produit commercial sur lequel se concurrencent toutes les banques depuis que l'on a supprimé ce lien entre l'épargne et accès au logement", a souligné M. Belayat, soutenant que dans tous les pays du monde, la ressource stable qui permet de financer le logement est l'épargne des ménages.

En outre, le DG de la CNL a tenu à noter que "l'équation épargne-logement n'est pas une innovation, ni un renoncement à des acquis". Il a rappelé que c'est à partir de 1998 que la règle de l'épargne a été abandonnée. "L'épargne-logement était la règle dans les années 70. Le statut d'épargnant était la condition nécessaire pour accéder à n'importe quel logement initié par le secteur de l'Habitat. Il y a vait un financement mixte Trésor, fonds d'épargne", a-t-il expliqué, ajoutant que c'est en 1973 que les pouvoirs publics avaient inauguré le lancement du produit location-vente. L'initiative, a-t-il dit, avait pour but de promouvoir une mixité sociale à travers l'implantation sur un même site de logements relevant du locatif et d'autres de l'accession à la propriété.

ALGÉRIE-TURQUIE

Oran: ouverture du Salon d'échanges commerciaux et d'investissement algéro-turc

Le Salon d'échanges commerciaux et d'investissements algéro-turc a été ouvert, samedi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran avec la participation de 50 opérateurs économiques des deux pays. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a présidé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique, en présence du wali d'Oran Saayoud, du directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) Houari Abdellatif et des représentants de l'Ambassade de Turquie en Algérie. Intervenant à cette occasion, le ministre a souligné que l'organisation de ce Salon s'inscrit dans le cadre des efforts communs des deux pays et de leur engagement fort pour élever les

IMPORTATIONS

Rezig : «Elargissement de la liste des marchandises soumises au DAPS»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a annoncé, jeudi à Alger, la mise à jour de la liste des produits importés, soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), pour inclure prochainement 2.608 produits, au lieu des 992 produits actuels, indiquant que des procédures non douanières sont en cours d'élaboration pour protéger le produit national, en coordination avec le ministère de l'Industrie, après la fin des délais du DAPS.

A une question du membre du Conseil de la Nation, Fouad Sebouta (FLN), concernant la non-inscription du fer sur la liste des produits concernés par le DAPS, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, au Conseil de la Nation, présidée par le président de la chambre haute, Salah Goudjil, M. Rezig a apporté des éclaircissements sur les produits soumis au DAPS, y compris le fer. "En application des instructions du Premier ministre et suite à l'examen des demandes de protection (produit local) reçues par les ministères du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, la liste des produits soumis au DAPS a été modifiée et revue. Ainsi la liste comprend désormais 2.608 produits ou ce qu'on appelle clause tarifaire douanière au lieu de 992 clauses", a-t-il expliqué, notant que la liste actualisée est actuellement au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG) afin d'être publiée au Journal Officiel dans les prochains jours. Il a affirmé que cette liste concernait les biens et marchandises importés de pays qui n'ont pas de convention commerciale préférentielle avec l'Algérie, en plus de 141 clauses tarifaires douanières concernant des biens ou marchandises importés de pays avec lesquels l'Algérie a des conventions commerciales préférentielles dont l'Union européenne (UE), la Zone de libre-échange arabe et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). A ce pro-



pos, M. Rezig a déclaré que les demandes de protection pour les produits de fer avaient été étudiées et incluses dans la liste actualisée. "En vertu de l'arrêté interministériel du 8 janvier 2018, une commission consultative a été mise en place comprenant les secteurs du commerce, des finances, de l'agriculture et de l'industrie, principalement chargée d'étudier les demandes de protection du produit national, ainsi que de proposer des mesures préventives appropriées", a-t-il rappelé. En vertu de l'article 2 de la LFC 2018, une taxe supplémentaire provisoire préventive a été créée pour protéger le produit national, une taxe dont le taux a été fixé entre 30 et 200%, a rappelé le ministre. Selon le premier responsable du secteur, la commission consultative est chargée de l'organi-

sation de rencontres périodiques de consultation avec les opérateurs économiques notamment ceux activant dans le domaine de la production industrielle et les différentes filières auxquelles sont consacrées à l'examen des modalités et des moyens de protection et de promotion de la production nationale ainsi que la relance de l'industrie algérienne et sa protection contre la concurrence rude des produits importés à travers l'application d'une taxe supplémentaire provisoire préventive conformément aux engagements de l'Algérie avec ses partenaires étrangers. Le ministre a rappelé, à ce propos, qu'une liste préliminaire a été établie pour la soumettre à cette taxe, une liste qui englobe 1.095 produits ou "positions tarifaires douanières", et ce, en vertu de l'arrêté ministériel du 26 janvier 2019, ajoutant

qu'en vertu d'un autre arrêté ministériel du 8 avril 2019, la liste préliminaire a été modifiée et compte désormais 992 positions tarifaires douanières, et laquelle est actuellement en vigueur. Le ministre a également rappelé, dans ce sens, que dans le cadre de la protection et la promotion du produit national, une initiative a été lancée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations visant la création d'un fichier national comportant tous les produits en vue de les faire connaître auprès des opérateurs économiques dont les exportateurs et les importateurs, d'une part, et d'œuvrer à la mise en place des mécanismes nécessaires pour les protéger de la concurrence étrangère d'une autre. Le fichier, qui compte 11.000 opérateurs économiques et près de 400.000 produits, est accessible sur le portail électronique consacré à cet effet et mis à la disposition de la diplomatie économique de l'Algérie dans l'objectif de faire connaître le produit national, sa qualité et sa concurrence au niveau des marchés extérieurs, a-t-il expliqué.

Le ministre a relevé, en outre, l'existence d'un atelier regroupant ses services ministériels et le ministère de l'Industrie ayant pour objectif de trouver des procédures non douanières pour protéger le produit national contre l'expiration du délai de la taxe supplémentaire provisoire préventive qui reste, selon lui, "provisoire".

COMPTES DEVICES

Banque d'Algérie: Nouvelle instruction relative aux conditions de rémunération

La Banque d'Algérie (BA) a dévoilé, dans une nouvelle instruction publiée sur son site web, les nouvelles conditions de rémunération des dépôts sur comptes devises.

Il s'agit de l'instruction N 01-2022, du 5 janvier 2022, relative aux conditions de rémunération des comptes devises, signée par le Gouverneur de la Banque centrale, Rosthom Fadli. Cette instruction a pour objet de définir "les conditions de rémunération des dépôts sur comptes devises des personnes physiques de nationalité algérienne résidentes et non résidentes, des personnes physiques de nationalité étrangère résidentes et non résidentes, ainsi que les comptes devises commerçants et exportateurs", explique la même source. Elle stipule, à cet effet, que "les dépôts à terme des personnes physiques sont rémunérés au taux de placement fixé par la

Banque d'Algérie", précisant que "les avoirs en comptes devises commerçants et exportateurs, ne peuvent faire l'objet de dépôt à terme, et ne donnent lieu à aucune rémunération". Notant que "la durée maximale d'un dépôt à terme est de 12 mois", l'instruction informe qu'"une décision de la Banque d'Algérie fixera, au début de chaque trimestre civil, les taux de placement à terme". Le document souligne également que "les contrats de dépôts à terme sont fermes et non révisables", ajoutant que "toute résiliation anticipée du dit-contrat par le souscripteur, entraînera la perte de toute rémunération". S'agissant des Banques, la nouvelle instruction relève qu'elles "perçoivent, au titre de la gestion des comptes devises ouverts et fonctionnant sur leurs livres, une commission de gestion fixée à 0,50% l'an, versée en dinars Algériens",

Cette rémunération, ajoute l'instruction, "est calculée sur le soldé moyen annuel de l'ensemble des comptes devises gérés par leurs services, et leur est versée une fois par an, et ce, à partir du début de chaque exercice au titre de l'année venant de s'écouler". "Le soldé moyen annuel des comptes devises sous gestion des banques, est déterminé sous sa responsabilité", souligne la Banque d'Algérie. Elle a, ainsi, expliqué qu'"elle (BA) prend à sa charge les rémunérations des comptes devises dans les conditions et limites fixées par la présente instruction". Précisant que "la présente instruction entre en vigueur à compter du 2 janvier 2022", la Banque d'Algérie a annoncé que "les dispositions de l'instruction N 01/BA/DGRFE du 20 février 1991 et toute autre dispositions contraires à la présente instruction, sont abrogées".

NAFTAL

Un programme pour élargir l'alimentation des établissements scolaires en gaz propane

Le président directeur général (P-dg) de Naftal, Mourad Menouar a révélé jeudi depuis Jijel que cette société "était entrain d'élaborer un programme pour l'élargissement de l'opération d'alimentation des établissements scolaires en gaz propane par le biais de citernes". Dans une déclaration à la presse en marge du coup d'envoi de la mise en exploitation du système de chauffage en gaz propane au profit de trois écoles primaires sur les hauteurs de la commune Iraguène Souissi à Jijel, M. Menouar a précisé qu'"en conformité avec le programme des hautes autorités du pays visant la prise en charge et le développement des zones d'ombre, la Société Naftal s'est lancée dans la concrétisation du programme d'alimentation de plusieurs écoles en gaz propane par le biais des citernes dans différentes zones d'ombre". La Société œuvre à travers ces opérations à "contribuer à

mettre le chauffage à la disposition des élèves et leur garantir également des repas chauds notamment dans les régions montagneuses et les communes dépourvues de moyens", d'autant, a ajouté le même responsable que "Naftal est considéré comme une société citoyenne en plus d'être une entreprise publique adhérant à l'effort de l'Etat visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens". Le même responsable a indiqué que l'approvisionnement en citernes de gaz propane des écoles Mekhloufi Belkacem au centre de la commune d'Iraguène Souissi et de l'école Kimouche Lemtayeche à la localité d'El Marsa (15km du centre de la commune) et l'école Tayoudj Ain Loubna (25km du centre de cette connectivité locale) pour un budget de 7 millions DA, intervient suite à une publication sur le réseau social "Facebook" posant la préoccupation de l'inexistence

du chauffage dans ces écoles, de suite, la Société a répondu à l'appel par la mise en place du chauffage à travers l'installation de citernes de gaz propane dans ces établissements. A cette occasion, le même responsable a fait part de la volonté des autorités de la wilaya de Jijel et la Société Naftal à élargir l'opération pour toucher plusieurs écoles à travers les régions montagneuses et ce selon les moyens disponibles. Pour rappel, le Pdg de la Société Naftal a procédé au cours de sa visite dans la commune d'Iraguène Souissi au lancement de la campagne de sensibilisation des dangers de la mauvaise utilisation des bonbonnes du gaz propane au profit des élèves et a procédé également en compagnie des autorités de la wilaya à inaugurer le nouveau siège de l'Agence commerciale de la Société, au chef-lieu de wilaya.

ENERGIE

Le brut de l'Opep au plus haut niveau depuis novembre

Le panier de l'OPEP, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, s'est établi à près de 81 dollars à la fin de la semaine en cours, son plus haut niveau depuis novembre 2021.

"Le prix du panier de treize bruts de l'Opep (ORB) s'élevait à 80,80 dollars le baril jeudi, contre 80,07 dollars la veille (mercredi)", a précisé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole sur son site web.

C'est la première fois depuis le 25 novembre, la veille de l'identification du variant Omicron du coronavirus, que le brut de l'Opep franchit la barre de 80 dollars ou plus. Durant le mois de décembre, le brut de l'Opep s'évaluait entre 70 et 78 dollars le baril.

L'amélioration des prix du brut de l'Opep, enregistrée à la fin de la première semaine de 2022, intervient dans un contexte de stabilisation des prix du brut au



marché mondial, soutenus notamment par les efforts de l'Opep et ses alliés pour assurer l'équilibre du marché.

Mardi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés ont décidé, lors de leur 24ème réunion ministérielle, de maintenir pour février pro-

chain, leur plan d'augmentation mensuelle de la production de 400.000 barils/jour, décidé en juillet 2021.

Cette décision intervient, selon l'Opep, "au vu des fondamentaux actuels du marché pétrolier et du consensus sur ses perspectives".

Introduit en 2005, l'ORB est également composé de Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

FAO

Les prix mondiaux des denrées alimentaires augmentent de 28,1% en 2021

Bien que les prix mondiaux des denrées alimentaires aient légèrement diminué en décembre 2021 en glissement mensuel, ils ont été beaucoup plus élevés tout au long de l'année dernière qu'en 2020, a indiqué vendredi Abdolreza Abbassian, économiste principal de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Lors d'un point de presse, l'économiste a indiqué qu'en 2021, l'indice FAO des prix des produits alimentaires avaient rebondi de 28,1% par rapport à l'année précédente. Les prix mondiaux des céréales étaient à leur plus haut niveau depuis 2012, en moyenne 27,2% au-dessus des prix de 2020, a-t-il précisé. Selon M. Abbassian, en 2021, les prix des huiles végétales ont augmenté de 65,8% par rapport à 2020, les prix du sucre ont atteint leur plus haut niveau depuis 2016, les prix de la viande étaient supérieurs de 12,7% aux prix de 2020, et les prix des produits laitiers étaient 16,9% plus élevés qu'en 2020. "L'augmentation mensuelle des prix depuis le dernier trimestre 2020 était un signal pour les producteurs de produire plus, mais le fait que 2022 verra ou non un ajustement dépend de plusieurs facteurs, dont les répercussions de la pandémie, le coût des engrais et les conditions climatiques", a-t-il noté.

BOTSWANA

Une subvention de la BAD de 1 million usd en soutien à la transition énergétique

Le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA), géré par la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une subvention d'un million de dollars pour faciliter la transition du Botswana vers les énergies propres, a indiqué la BAD sur son site web.

Le projet d'assistance technique apporte un soutien au gouvernement du Botswana pour combler d'importantes lacunes dans les cadres politiques, réglementaires et juridiques identifiées lors de l'Africa Energy Market Place (AEMP 2019).

Il s'agit notamment de l'introduction

de la planification à moindre coût, de la réduction des effets néfastes sur l'environnement et de l'appui pour une participation accrue du secteur privé aux investissements dans la production d'énergie renouvelable.

Le projet devrait produire notamment un code de réseau national, une étude sur le coût du service de l'électricité et un cadre d'octroi de licences pour réglementer les activités du secteur de l'électricité. Les résultats contribueront à la mise en œuvre du premier plan intégré des ressources du Botswana, facilitant ainsi les investissements dans de

nouvelles capacités de production d'énergie solaire, photovoltaïque et éolienne, pour atteindre au moins 100 MW et 50 MW respectivement d'ici à 2030.

En soutenant le développement du secteur de la production d'énergie renouvelable au Botswana, le projet participe également à l'initiative "Mega Solar", lancée en 2021 en collaboration avec la Namibie et les partenaires au développement, dans le but de renforcer les capacités d'énergie renouvelable dans les deux pays pour permettre l'exportation d'électricité vers les autres pays de la région.

USA

Citigroup compte licencier les employés non-vaccinés d'ici le 31 janvier

Citigroup sera la première grande banque de Wall Street à licencier les employés non vaccinés d'ici la fin du mois. Dans un mémo envoyé vendredi, la banque a rappelé à ses employés sa politique, divulguée pour la première fois en octobre, selon laquelle ils doivent être "entièrement vaccinés comme condition d'em-

ploi". A l'époque, la banque avait indiqué que les employés devaient fournir la preuve de leur vaccination avant le 14 janvier.

Ceux qui ne seront pas vaccinés d'ici la semaine prochaine seront mis en congé sans solde, leur dernier jour de travail étant le 31 janvier, selon le mémo, qui a été rap-

porté par Bloomberg.

La troisième plus grande banque des Etats-Unis en termes d'actifs, dirigée par la PDG Jane Fraser depuis mars de l'année dernière, a expliqué avoir pris cette décision parce qu'en tant que contractant du gouvernement, elle devait se conformer au décret du président Joe Biden sur

les vaccins. La banque a également indiqué que l'application de cette règle contribuerait à garantir la sécurité des employés qui représentent le travail au bureau. La banque comptait 220.000 employés à la fin de l'année dernière, mais cette décision ne s'applique qu'au personnel basé aux Etats-Unis.

POLOGNE

L'inflation en Pologne atteint son plus haut niveau en 21 ans

L'inflation en Pologne a atteint 8,6% en décembre 2021, soit le niveau le plus élevé depuis novembre 2000, a indiqué vendredi l'Office national des statistiques. Les aliments et les boissons, l'énergie et l'essence ont été les principaux contributeurs à cette hausse des prix. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 8,6% en décembre par rapport à la même période en 2020, tandis que les prix de l'énergie et du carburant ont augmenté respectivement de 14,3% et 32,9%. Par rapport au mois précédent, ils ont augmenté de 0,9% en moyenne.

Le gouvernement a annoncé qu'il prévoyait des mesures supplémentaires pour atténuer les effets de l'inflation, notamment la baisse de la TVA sur les carburants, de 23% à 8%. Ces mesures seront discutées mardi prochain, a déclaré au journaliste le porte-parole du gouvernement, Piotr Muller. L'inflation en Pologne a toujours été parmi les plus élevées de l'Union européenne ces deux dernières années. La Banque centrale a récemment relevé son taux d'intérêt directeur à 2,5% et son président, Adam Glapinski, a déclaré qu'il n'excluait pas de nouvelles hausses.

ALLEMAGNE

L'excédent commercial a chuté de 28,5% en novembre

L'excédent de la balance commerciale allemande a reculé de 28,5% sur une base annuelle en novembre 2021, selon l'office fédéral allemand des statistiques (Destatis). L'excédent commercial de l'Allemagne a atteint les 12 milliards d'euros (soit 13,5 milliards de dollars) en novembre 2021, contre les 16,8 milliards d'euros (soit 18,9 milliards de dollars) réalisés en novembre 2020, a précisé Destatis dans un communiqué. Les exportations de marchandises allemandes se sont éle-

vées à 125,7 milliards d'euros (soit 142,0 milliards de dollars), a fait savoir l'office, ajoutant que les importations ont atteint 113,7 milliards d'euros (soit 128,4 milliards de dollars) en novembre 2021. Sur une base annuelle, les exportations ont augmenté de 12,1%, alors que les importations ont augmenté de 19,3%. D'après les chiffres de Destatis, le compte de la balance des paiements a réalisé un excédent de 18,9 milliards d'euros (soit 21,3 milliards de dollars) en novembre 2021.

Les exportations allemandes vers les Etats membres de l'Union européenne ont atteint les 67,9 milliards d'euros (soit 76,7 milliards de dollars). Du côté des importations, l'Allemagne a acquis des biens pour une valeur de 60,4 milliards d'euros (soit 68,2 milliards de dollars) en novembre 2021. L'économie allemande a réalisé une croissance de 1,7% au troisième trimestre 2021, contre une croissance de 2% au deuxième trimestre de la même année.

CHIFFRES DE L'EMPLOI

Biden salue "une journée historique" pour l'économie américaine

Le président américain Joe Biden a salué vendredi un "jour historique pour notre reprise économique" malgré la publication de chiffres en demi-teinte sur l'emploi aux Etats-Unis pour le mois de décembre. "Le plan économique Biden fonctionne et remet l'Amérique au travail", a-t-il affirmé lors d'une allocution depuis la Maison Blanche. Le taux de chômage aux Etats-Unis a continué de baisser, et ce, plus que prévu, tombant à 3,9% en décembre, revenant près de son niveau d'avant la pandémie (3,5%). Mais la première économie du monde n'a créé que 199.000 emplois au cours du dernier mois de 2021, loin des 440.000 attendus par les analystes alors que le marché

du travail est confronté aux vagues d'infections. Le président américain s'est par ailleurs dit confiant dans les capacités de la Banque centrale américaine à prendre les bonnes décisions pour remplir son double mandat, à savoir le plein emploi et des prix à la consommation stables. "Je suis convaincu que la Réserve fédérale agira pour atteindre son double objectif de plein emploi et de prix stables et veillera à ce que les augmentations de prix ne s'enracinent pas sur le long terme, avec l'indépendance dont elle a besoin", a-t-il dit. L'inflation a atteint 6,8% en novembre en glissement annuel. Du jamais vu depuis juin 1982.

INDE

Les réserves de change à plus de 633 milliards USD à fin décembre

Les réserves de change de l'Inde ont atteint 633,6 milliards de dollars à fin décembre, a annoncé, vendredi, la Banque centrale indienne. Les réserves de change de l'Inde comprennent des actifs en devises étrangères (FCA), les réserves d'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) et la position de réserve auprès du Fonds monétaire international (FMI). Les FCA, la plus grande composante des réserves de change, se sont établies à 569,8 milliards de dollars, selon le supplément statistique hebdomadaire de la Banque centrale indienne. Par ailleurs, la valeur des réserves d'or du pays a atteint 39,4 milliards de dollars, alors que la position de réserve du pays auprès du FMI s'est située à 5,20 milliards de dollars. La valeur des DTS a augmenté de 49 millions de dollars pour atteindre 19,01 milliard de dollars, précise la même source. L'économie indienne s'était contractée de 7,3% au cours de l'exercice 2020-2021 (avril 2020 à mars 2021) alors que les restrictions induites par la pandémie de Covid-19 ont lourdement impacté les activités commerciales, plongeant le pays dans sa première récession depuis son indépendance. Selon les dernières prévisions du Fonds monétaire international (FMI), la croissance du PIB indien atteindra 9,5% au titre de l'exercice 2021-2022 et 8,5% pour 2022-23.

JUSTICE - TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED Audition des accusés et des témoins dans l'affaire du groupe "Amenhyd"

Le procès des accusés impliqués dans l'affaire du groupe "Amenhyd" s'est poursuivi jeudi au pôle pénal financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed par l'audition du reste des accusés et des témoins.

Lors du deuxième jour du procès, l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal a été auditionné sur l'octroi d'un marché gré à gré simple en faveur des frères Chelghoum, propriétaires du groupe "Amenhyd", dans le cadre d'un projet de raccordement de certaines communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) sans passer par des appels d'offres. A ce propos, M. Sellal a répondu qu'il s'agissait d'une décision collective prise par le Gouvernement dont il était le chef à l'époque.

En 2014, le ministre des Ressources en eau avait proposé le projet de raccordement des communes concernées au réseau d'AEP dans un rapport détaillé du projet et dans un autre émanant de l'Algérienne des eaux (ADE) sur la situation catastrophique dans laquelle se trouvaient les habitants de la commune de Mansoura, en raison d'absence du réseau d'AEP d'où le caractère urgent que revêtait le projet, a précisé M. Sellal.

Amenhyd qui avait réalisé 800 km des transferts d'eau et 12 châteaux d'eau en collaboration avec l'entreprise publique FOREMHYD a livré les projets dans un délai de 22 mois et a pu alimenter quelques communes en eau durant la première année, a rappelé l'ancien Premier ministre.

Le recours à un appel d'offre national nécessite au moins 18 mois pour l'examen des offres, a-t-il justifié.

De son côté, l'ancien ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a avancé les mêmes justifications concernant l'octroi du projet Mansoura dans le cadre d'un marché gré à gré simple au groupe "Amenhyd".

S'agissant de l'affaire du projet de réalisation d'un centre commercial à Ouled Fayet (Alger) dans laquelle l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh est impliqué, ce dernier a affirmé que l'octroi du marché à Amenhyd en 2018 s'est fait conformément à la loi en vigueur.

Il n'y avait pas de traitement de faveur, a-t-il précisé, ajoutant que l'examen du dossier avait pris une année. Il a rappelé, dans ce cadre, que toutes les décisions avaient été prises après l'aval du ministère des Finances.

Auditionné sur l'intérêt particulier qu'il accordait à ce projet alors que la capitale souffre d'un manque de foncier, M. Zoukh a fait savoir que lorsqu'il était wali, il voulait donner la priorité aux structures publiques.

Entendu à son tour, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab poursuivi en tant qu'ancien wali de Sidi Bel Abbès a dit que l'octroi d'une assiette foncière au niveau de la zone industrielle de la wilaya au profit du groupe Amenhyd pour la réalisation du projet de logements s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Gouvernement à l'époque pour encourager l'investissement et créer des postes d'emploi.

M. Hattab a déclaré avoir signé l'acte de concession quelques mois avant son départ, ajoutant qu'il n'était pas au courant que l'investisseur s'est désisté du projet en 2018.

Les deux anciens DG de l'ADE, MM. Abdenour Mansour et Amirouche Smail ont été auditionnés également. Ils ont précisé que le groupe respectait les délais de livraison et les conditions de réalisation des projets. Les deux directeurs de l'Industrie des wilayas de Relizane et de Sidi Bel Abbès ont été également auditionnés.

Le procès se poursuivra dimanche prochain par le réquisitoire du procureur de la République.

TLEMCCEN Saisie de 10,75 quintaux de kif traité en 2021

Les différents services de la police de la wilaya de Tlemcen ont réussi à saisir durant l'année 2021 une quantité de 10,75 quintaux de kif traité, a indiqué, samedi, la cellule de communication de ce corps constitué dans son bilan annuel.

Les services de la police de Tlemcen ont également saisi 33.696 comprimés de psychotropes et plus de 21 grammes de drogue dure, durant l'année écoulée, a ajouté la même source.

Ces affaires de trafic de drogue au nombre de 675 ont permis l'arresta-



tion de 1.082 individus. Toutes les personnes mises en cause dans ce trafic ont été présentées devant la justice, a-t-on précisé de même source.

CONSTANTINE Plus de 300 personnes libérées de l'analphabétisme durant l'année scolaire 2020-2021

Pas moins de 320 personnes ont été libérées de l'analphabétisme durant la saison scolaire 2020-2021, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris samedi auprès des services de l'annexe de wilaya de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Ainsi, durant la saison scolaire 2020-2021, le taux d'analphabétisme a baissé à 10 % contre 32 % enregistré en 2008, a précisé à l'APS le responsable de l'ONAEA de Constantine Hocine Hamadi, en marge d'une journée portes ouvertes sur l'alphabetisation organisée à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de l'alphabetisation (8 janvier de chaque année).

Ces personnes ont obtenu des attestations d'enseignement de base leur permettant de poursuivre des études à distance, de s'inscrire entre autres dans les centres de formation professionnelle, a souligné M. Hamadi lors de cette rencontre tenue à l'école primaire Abdelmadjid, implantée à la cité Daksi Abdesselam, au chef-lieu de wilaya.

M. Hamadi a ajouté que les bénéficiaires de cette formation dispensée par ce secteur pourraient créer



des micro-entreprises par le biais de cette attestation et ce, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, à l'instar de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

L'organisation de cette journée portes ouvertes vise à sensibiliser les personnes victimes de déperdition scolaire à la nécessité de rejoindre

les classes d'alphabetisation, d'autant que l'analphabétisme demeure "la source de tous les fléaux sociaux", a déclaré, le directeur local de l'ONAEA.

Il a fait savoir que pas moins de 10.000 apprenants du secteur d'alphabetisation, tous niveaux confondus dont 3.000 nouveaux inscrits ont été recensés dans la wilaya de Constantine, dans le cadre

de la nouvelle entrée scolaire 2021-2022.

Les apprenants sont répartis sur 400 classes ouvertes dans divers établissements scolaires, des mosquées et des écoles coraniques encadrés par plus de 350 enseignants.

Devant se poursuivre tout au long de cette semaine à travers toutes les communes de la wilaya, la manifestation qui a enregistré une affluence appréciable des visiteurs de différentes zones et quartiers de la ville de Constantine a été marquée par la remise de prix aux quarante (40) lauréats du concours inter-classes.

Des encadreurs mais aussi des lauréats au nombre de 100 de la saison scolaire précédente, ont été également honorés lors de cette cérémonie organisée en présence des responsables de l'Office et des secteurs de l'éducation et des affaires religieuses.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER 24000 comprimés psychotropes saisis

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach a procédé à l'arrestation de deux suspects, repris de justice, et à la saisie de 24.000 comprimés psychotropes et un montant de plus de 4 milliards cts, indique samedi un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

La sûreté de wilaya d'Alger, représentée par la BMEJ de la sûreté de la

circonscription administrative d'El Harrach, a traité une affaire relative à la détention de comprimés psychotropes aux fins de trafic dans le cadre d'une organisation criminelle organisée, indique la même source faisant état de l'arrestation de deux suspects issus de la wilaya d'Alger et âgés entre 40 et 55 ans.

Suite à deux mandats de perquisition et à l'extension de la compétence émis par le parquet territorialement

compétent, les mêmes services ont arrêté les deux suspects et saisi dans leur domicile, une importante quantité de comprimés psychotropes, estimée à 24.000 comprimés de différents types et d'un montant d'argent dépassant les 4 milliards et 100 millions de centimes provenant du trafic. Après parachèvement des formalités légales, les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent.

INTEMPÉRIES Routes coupées à Bouira, Tizi Ouzou et Bejaïa

Plusieurs routes nationales et chemins de wilayas sont coupés à la circulation à Bouira, Tizi Ouzou et Bejaïa, en raison de l'amoncellement de neige, précise la même source. A Tizi Ouzou, l'amoncellement de neige a entraîné la fermeture de la RN 15 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira au niveau de Fedj Tirourda dans la commune d'Iferhounen, de la RN 30 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou au

niveau de Tizi N'Kouilal dans la commune de Tassaft, la RN 33 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi Ouzou au lieu dit Assoul dans la commune d'Ait Boumehdj.

Dans la même wilaya, le chemin de wilaya (CW) 253 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bejaïa est coupé au niveau de la commune d'Illiliten et le CW 09 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bejaïa est

coupé au niveau du village Mezguene dans la commune d'Illoula Oumalou, en raison de l'amoncellement de la neige. Dans la wilaya de Bejaïa, les chutes de neige ont bloqué la RN 26 A reliant les wilayas de Bejaïa et de Tizi Ouzou au niveau de la commune de Chellata. Les services de la Gendarmerie nationale appellent les usagers de la route à davantage de prudence et de vigilance.

services de la Protection civile, le corps sans vie de la victime (24 ans), décédé sur place, a été transféré vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, tandis que les deux blessés (21 et 23 ans) ont été évacués vers le même établissement, a-t-il précisé.

BOUMERDES Un (1) mort et 2 blessés dans un accident de la circulation sur l'autoroute Est-Ouest

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de jeudi à vendredi sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de

Larbatache (Boumerdes Ouest), a indiqué la Protection civile. L'accident est survenu à minuit sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune de Larbatache, suite à une collision entre deux véhicules touristiques sur l'axe de Bouira-Alger, a fait savoir le chargé de communication à la Protection civile, le lieutenant, Hocine Bouchachia. Suite à l'intervention des

services de la Protection civile, le corps sans vie de la victime (24 ans), décédé sur place, a été transféré vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, tandis que les deux blessés (21 et 23 ans) ont été évacués vers le même établissement, a-t-il précisé.

Pour rappel, une femme (20 ans) avait perdu la vie jeudi dans un accident de la route survenu sur la RN24 au niveau de la région de Benyoumes dans la commune de Zemmouri (Boumerdes Est), après avoir été percuté par un véhicule touristique.

FRANCE - MIGRANTS

Le gouvernement veut réformer les frontières extérieures de l'Europe

Face à la reprise des flux migratoires, la France, qui vient de prendre la présidence tournante de l'Union européenne, espère verrouiller les frontières extérieures par une "profonde réforme", a réaffirmé vendredi à l'Assemblée nationale le ministre Marc Fesneau.

"Avec plus de 120.000 entrées irrégulières constatées aux frontières extérieures de l'Union, en hausse de 76% par rapport à l'année précédente, l'année 2021 rejoint le niveau des arrivées de 2019" après une nette baisse en 2020 en raison de la pandémie, a déclaré le ministre des Relations avec le Parlement, lors d'un débat dans l'hémicycle sur le projet de réforme migratoire de la Commission européenne.

Avant de prendre la présidence tournante de l'UE, la France a prononcé 102.635 "refus d'entrée" sur le territoire en 2021, a précisé Marc Fesneau devant les députés, en hausse de 65% par rapport à 2020.

"Cette situation de reprise des flux migratoires révèle les limites des mécanismes européens qu'il nous revient de corriger", a-t-il poursuivi.

"Si on veut prévenir une déstabilisation de l'Union



européenne comme de ses Etats-membres, la politique commune en matière d'asile et d'immigration doit être profondément réformée".

Ce, afin de "parvenir à une Europe qui soit à la fois plus solidaire" avec les pays en première ligne, comme l'Italie ou la Grèce, "et plus souveraine face aux Etats tiers qui cherchent à faire

pression sur elle". La France veut en particulier parvenir à un accord sur la mise en place d'un "filtrage obligatoire" aux frontières, qui "permettra une identification de ces personnes, des contrôles sanitaires et sécuritaires et un examen des vulnérabilités", a ajouté le ministre. Tout comme la Commission européenne,

qui a présenté fin 2020 son "Pacte" migratoire, la France veut également en finir avec le règlement dit de "Dublin", qui fait du premier pays d'enregistrement d'un migrant celui qui en a la charge. "Dublin présente des failles qui favorisent son contournement", avec des pays qui n'ont "pas intérêt" à l'appliquer et qui "laissent passer les migrants vers l'Etat de leur choix", a-t-il insisté.

"Ne nous berçons pas d'illusions", a prévenu lors du débat le député LR Pierre-Henri Dumont.

"Nous n'arriverons pas dans les prochains mois, voire les prochaines années, à une réforme efficace de l'espace Schengen ou de la politique migratoire européenne, tant les différences entre les intérêts des pays de première entrée, de transit, ou de l'Est, sont importantes".

PAKISTAN - INTEMPÉRIES
Au moins 16 personnes mortes coincées dans leurs véhicules

Au moins 16 personnes sont mortes après avoir été piégées à l'intérieur de leur véhicule par la neige près de Murree, ville de montagne du nord du Pakistan, a annoncé samedi le ministre de l'Intérieur Sheikh Rashid.

"Au moins 16 à 19 personnes sont mortes à l'intérieur de leur véhicule", a déclaré le ministre dans un message vidéo, ajoutant que l'armée tentait de dégager les routes et sauver les personnes toujours coincées. "J'ai demandé à la population locale d'aider les touristes et de leur fournir de la nourriture et des draps", a ajouté Sheikh Rashid Ahmed. Selon un porte-parole de la police de Murree, plus de 100.000 véhicules étaient entrés ces trois derniers jours dans la ville, située à environ 70 kilomètres de la capitale Islamabad, provoquant d'immenses embouteillages. Malgré les avertissements des autorités, les visiteurs avaient afflué pour voir les inhabituelles chutes de neige sur cette petite ville touristique, très populaire parmi les habitants de la capitale.

Selon les autorités de la province du Pendjab, Murree a été déclaré "zone sinistrée" et les habitants sont appelés à rester éloignés.

EGYPTE
Au moins 14 morts dans un accident de la route au Sinaï

Au moins 14 personnes ont été tuées et 17 autres blessées à l'aube samedi dans un accident de la route impliquant un autobus et un minibus dans le sud de la péninsule du Sinaï, en Egypte, selon des responsables des services de sécurité.

Le brouillard et la vitesse excessive des deux conducteurs sont à l'origine de cet accident qui a eu lieu à proximité d'El-Tor, chef-lieu de la province du Sud-Sinaï à 400 km au sud-est du Caire, a-t-on précisé de mêmes sources.

L'autobus venait du Caire et se dirigeait vers la station balnéaire de Charm el-Cheikh, sur la mer Rouge, quand il est entré en collision avec le minibus. Tous les blessés ont été évacués vers un hôpital de la ville d'El-Tor. Selon des chiffres officiels, 7.000 personnes ont été tuées dans des accidents de la circulation en Egypte en 2020.

COSTARICA - USA - SUISSE
Deux Américaines et un Suisse tués dans un accident au Costa Rica

Deux touristes américaines et un suisse ont été tués dans une collision entre un minibus et un camion vendredi dans la province de Puntarenas, dans l'ouest du Costa Rica, a indiqué un représentant du parquet. Le minibus, dont le chauffeur de nationalité costaricienne est également décédé, se dirigeait vers la région touristique de Guanacaste, sur la côte pacifique.

Selon la police routière, le minibus a percuté le camion pendant un dépassement, a chuté dans un fossé et une partie des sacs de sucre que transportait le camion lui est tombé dessus.

Les deux Américaines et le Suisse ont été tués sur le coup. Trois autres touristes dont les nationalités n'ont pas été précisées ont quant à eux été hospitalisés dans un état critique à Puntarenas, selon le parquet.

APS

ALLEMAGNE

Prison à vie pour un homme accusé de cannibalisme

Un Allemand a été condamné à la prison à vie vendredi par un tribunal berlinois pour avoir tué, démembré et en partie mangé un homme de 43 ans rencontré sur internet.

Stefan R., un enseignant de 42 ans, a été déclaré coupable de "meurtre" et "d'atteinte à la paix des morts".

Devant la gravité des faits, sa condamnation a été assortie d'une mention rendant presque impossible toute libération anticipée.

Le président du tribunal, Matthias Schertz, a déclaré que Stefan R.

avait commis ce crime "pour réaliser ses fantasmes cannibales", le qualifiant d'"inhumain". En trente ans de carrière, "rien de tel n'a jamais atterri sur mon bureau", a-t-il déclaré.

L'accusé est resté silencieux et sans expression lors de la lecture du verdict.

Le 6 septembre 2020, la victime était venue d'une rencontre sexuelle avec l'accusé via une plateforme de rencontre. L'homme aurait ensuite pris un taxi pour

se rendre à l'appartement du suspect situé à Berlin-Pankow, dans le nord de la capitale allemande.

Stefan R. lui aurait alors administré une verre de GHB, la "drogue du violeur", ce qui lui aurait fait perdre conscience.

L'accusé a ensuite égorgé sa victime et l'a laissée se vider de son sang, "parce que cela lui procurait une stimulation sexuelle", a affirmé le procureur Martin Glage dans ses réquisitions.

Une fois mort, il aurait dévoré une partie de ses membres.

L'enquête sur sa disparition était restée au point mort jusqu'à la découverte en novembre 2020 par des promeneurs d'ossements humains dans un parc du nord de Berlin.

L'enquête avait établi qu'il s'agissait des restes d'un homme porté disparu.

C'est en analysant le téléphone de la victime que les enquêteurs étaient parvenus à identifier un chauffeur de taxi qui l'avait conduit au domicile de l'accusé. La police avait alors retrouvé des traces de

sang, d'autres parties du corps et plusieurs outils, notamment une scie à os. Il y avait "beaucoup de sang de la victime", selon M. Glage.

Il n'y a pas d'indices d'un homicide consensuel: la victime "voulait s'en sortir vivante", a-t-il poursuivi.

Les enquêteurs ont ensuite révélé que l'accusé avait déjà fait des recherches "concrètes et détaillées" sur différents forums liés au cannibalisme.

L'affaire rappelle le cas de Detlev Günzel, un ancien commissaire de police, reconnu coupable d'avoir tué et dépecé, manifestement à sa demande, un homme rencontré sur un site internet de fétichistes de l'anthropophagie.

Aucune preuve n'a permis d'établir qu'il avait mangé sa victime.

Un autre cas qui avait glacé l'Allemagne au début des années 2000 est celui d'Armin Meiwes, surnommé "le cannibale de Rotenbourg", condamné à la perpétuité en 2006 pour un homicide suivi d'anthropophagie, le tout filmé.

EQUATEUR

Un volcan en éruption dans le sanctuaire de biodiversité des Galapagos

Le volcan Wolf, dans l'archipel équatorien des Galapagos, est entré en éruption pour la deuxième fois en sept ans sans menacer une espèce endémique protégée d'iguanes roses, ont indiqué vendredi autorités et responsables équatoriens.

L'Institut géophysique de Quito a signalé qu'aux alentours de 00H20 (05H20 GMT) vendredi, "une nouvelle éruption a été constatée sur le volcan" haut de 1.707 mètres, expulsant un nuage de gaz et de cendres à près de 3.800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

"Il n'y a pas de population à proximité du volcan ni dans la direction des nuages de cendres", a ajouté l'insti-

tut dans un communiqué. "Une éruption du volcan Wolf, dans le nord de l'île Isabela, a été signalée après sept ans de calme relatif", a indiqué le Parc national des Galapagos (PNG) dans un communiqué. "Il s'agit d'une fissure au sud du volcan par laquelle le magma sort, pour l'heure, dans la même direction, vers l'intérieur de l'île".

La précédente activité éruptive du plus haut volcan de l'archipel des Galapagos, réserve mondiale de biosphère pour sa flore et sa faune uniques à 1.000 kilomètres s des côtes de l'Equateur, est survenue en 2015, après 33 ans d'inactivité.

Elle n'a pas affecté la rare faune de l'île Isabela où, en

2009, a été répertoriée une espèce endémique d'iguanes roses (Conolophus marthae). Une expédition menée l'an passé a permis de recenser quelque 211 spécimens de cette espèce considérée comme gravement menacée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

L'expédition a constaté qu'ils habitent exclusivement dans une zone de 25 kilomètres carrés et estimé que "le fait d'être limité à un seul site rend l'espèce plus vulnérable". Mais vendredi le PNG a annoncé que huit gardes forestiers et scientifiques qui effectuaient une mission sur l'île "ont confirmé que la zone de vie de ces espèces est éloignée

de l'éruption et de la zone d'impact, de sorte qu'aucune mesure supplémentaire pour les protéger n'est envisagée".

Les pentes du volcan Wolf abritent aussi des iguanes jaunes (Conolophus subcristatus), également endémiques, et des tortues géantes (Chelonoidis becki). Isabela, la plus grande de l'archipel des Galapagos, composé de 19 îles et une quarantaine d'îlots, abrite également les volcans actifs Darwin, Alcedo, Cerro Azul et Sierra Negra. "Les îles Galapagos sont en formation constante", a déclaré le ministre équatorien de l'Environnement, Gustavo Manrique, actuellement dans l'archipel.

CORONAVIRUS 47 nouveaux cas du variant Omicron détectés en Algérie

Quarante-sept (47) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) de la pandémie du Coronavirus ont été détectés en Algérie, ce qui porte le total des cas confirmés de ce variant au nombre de 63 cas, annonce vendredi l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) dans un communiqué.

"Dans la continuité des activités de séquençage effectués par l'Institut Pasteur d'Algérie pour la détection des différents variants du virus SARS-CoV-2 circulants, nous signalons la détection de 47 nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529), confirmés au niveau du Laboratoire de référence de l'Institut, sur tests PCR positifs des concernés", précise la même source.

Il s'agit de 29 cas de la wilaya d'Alger, 06 cas de la wilaya de Bejaïa, 01 cas de la wilaya de Bouïra, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment et 11 cas de la wilaya de Constantine représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume-Uni", selon l'IPA qui précise que "l'Algérie enregistre ainsi à ce jour un total de 63 cas confirmés de ce variant".

Par ailleurs, l'IPA réitère que "la vaccination reste le moyen le plus efficace afin d'éviter les complications et les formes graves", mettant l'accent en outre sur "le respect de la manière la plus stricte les règles sanitaires de base, à savoir le port du masque de protection, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains", ce qui représente "le moyen de base pour faire face à l'évolution du nombre de contaminations".

ORAN Réception d'équipements médicaux au profit de la wilaya d'Adrar

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA) Saïda Benhabiles a présidé jeudi au port d'Oran une cérémonie de livraison d'équipements médicaux, dont des générateurs et des concentrateurs d'oxygène, au profit de deux hôpitaux de la wilaya d'Adrar.

Un générateur d'oxygène, 45 concentrateurs d'oxygène et un matériel d'entufage d'oxygène en bouteilles ont été acquis par la wilaya d'Adrar à partir de la Turquie, a indiqué Mme Benhabiles, lors de l'opération de réception de ces équipements.

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le CRA pour contribuer aux côtés des autorités publiques à la lutte contre la Covid-19, a été financée par la wilaya d'Adrar via le CRA, qui a accompli toutes les procédures, a-t-elle fait savoir.

La responsable a indiqué que le CRA a supervisé 35 autres opérations à travers le pays depuis le début de la troisième vague de la pandémie de Covid-19 portant principalement sur l'acquisition de matériels et la fourniture d'oxygène aux hôpitaux par les autorités, les instances et associations locales, et les opérateurs économiques.

Elle a également affirmé que le CRA a intensifié les actions de sensibilisation, surtout lors de la troisième vague de la pandémie durant laquelle tous ses cadres et bénévoles ont pris part aux opérations de sensibilisation des citoyens sur l'importance de la vaccination et le respect des mesures préventives, et ses sièges et locaux au niveau national ont été ouverts pour prendre part à la campagne de vaccination contre la Covid-19, en collaboration avec les autorités sanitaires.

Le Croissant-Rouge algérien a organisé des initiatives de vaccination de la population dans les zones rurales et aux domiciles des personnes âgées et des malades dans les localités éloignées et déshéritées, a rappelé Mme Benhabiles.

La présidente du CRA a aussi donné, au port d'Oran, le coup d'envoi d'un camion chargé d'équipements sanitaires à destination de la wilaya d'Adrar.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 426 nouveaux cas, 218 guérisons et 5 décès

Quatre-cent-vingt-six (426) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 218 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 221742,

celui des décès 6330 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 152116 cas.

Par ailleurs, 35 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

SÉMINAIRE

Mise en place d'une stratégie pour un système de santé adaptée aux évolutions dans la société

Des experts et personnels du secteur de la santé ont mis l'accent sur la révision du système de santé et la mise en place d'une stratégie adaptée aux évolutions dans la société, à la veille de la tenue du séminaire national sur la modernisation du système de santé.

Ce séminaire, qui verra la participation de plus de 700 participants, revêt "une grande importance" pour le secteur, notamment en cette conjonction sanitaire marquée par une pandémie mondiale de coronavirus (Covid-19) qui n'a pas épargné l'Algérie et s'est répercutée sur un système qui souffrait déjà de dysfonctionnements.

Placé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce séminaire verra la participation de partenaires sociaux et de la société civile qui examineront les grandes lignes de la stratégie nationale pour la mise en place d'un nouveau système capable de satisfaire les besoins de la population conformément aux normes internationales, selon les organisateurs.

Ce séminaire se déroulera sous forme d'ateliers pluridisciplinaires qui seront couronnés par des recommandations pratiques permettant de faire un état des lieux de la situation sanitaire et proposer des solutions réalisables.

Cette rencontre nationale a été précédée, depuis le début du mois d'octobre dernier, d'assises locales sur la révision du système national de santé.

Le Président de la



République, M. Abdelmadjid Tebboune avait mis l'accent sur une révision radicale et totale du système national de santé pour la prise en charge des besoins sanitaires des citoyens, ce qui constitue, a-t-il dit, "une révolution sanitaire", s'engageant dans ce sens à améliorer la situation socioprofessionnelle des praticiens de la santé.

Le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a déclaré que la tenue des assises nationales du secteur de la santé, sur orientation du Président de la République, visait à établir un diagnostic minutieux du secteur et à trouver des solutions opérationnelles réalisables sur le terrain.

Il a également souligné la détermination du gouvernement à lancer, dans les plus brefs délais, la révision de tout le système de santé, en procédant à une réforme profonde et globale, basée essentiellement sur la révision de la carte sanitaire et l'adoption de nouvelles normes qui prennent en compte les besoins effectifs

de chaque région, suivant un diagnostic précis et des données objectives. Pour le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, ce séminaire national constituera une opportunité en vue de présenter les revendications et les propositions des participants et de "renforcer les fondements du système national de santé, à travers la proposition de solutions pratiques réalisables", ajoutant qu'"un rapport détaillé sur les recommandations de ces assises sera soumis au Président de la République".

Il est temps d'opérer "un véritable changement" par le traitement des principales questions à la base et la mise en place des normes de gestion adaptées aux exigences sanitaires actuelles et futures, a-t-il affirmé.

Intervenant à l'occasion, le président du Comité des experts cliniciens (CEC), Ammar Tebaïbia a fait savoir que la réforme du système de santé "nécessite l'association de tous les acteurs y compris du citoyen qui est désormais conscient de ses besoins sanitaires". M. Tebaïbia a

plaidé également pour "une coordination entre les secteurs public-privé pour créer une complémentarité et satisfaire la demande grandissante de la société".

De son côté, le chef de service épidémiologie et médecine préventive au CHU de Tipasa, Abdelrezak Bouamra a estimé que la réforme du système de santé commençait par l'organisation des services et des structures du secteur, à travers leur mise en adéquation avec les indicateurs épidémiologiques apparus ces dernières années de par le monde. Le spécialiste a souligné également la nécessité de motiver les personnels du secteur pour maintenir la stabilité et mettre fin à la fuite des cerveaux qui profite aux pays d'Europe.

Les spécialistes ont appelé à la promulgation de textes de loi accompagnant l'application de la loi sur la santé de 2018. Quant à la situation épidémiologique liée à la COVID-19, le ministre de la Santé a fait état de près de 5000 cas de contamination du 1 au 25 décembre 2021 dont 81% ne sont pas vaccinés soit 8 personnes sur 10, tandis que 357 personnes ont été admises, lors de la même période, en soins intensifs (90% non vaccinées), relevant qu'aucun des patients placés sous respirateur artificiel n'est vacciné. Le Pr. Benbouzid a déploré la réticence de certains citoyens à se faire vacciner contre la covid-19, malgré tous les moyens mobilisés pour faire réussir cette opération, outre les campagnes de sensibilisation lancées à travers les quatre coins du pays.

VACCIN

Le décret exécutif instituant le pass vaccinal publié dans le Journal officiel

Le décret exécutif portant institution d'un pass vaccinal a été publié dans le Journal officiel du 29 décembre 2021 où il est précisé que ce document est exigé aux frontières pour l'entrée et la sortie du territoire national, mais aussi pour l'accès à certains endroits et édifices.

Déjà par l'Autorité sanitaire habilitée, le pass sanitaire qui demeure "un document justifiant de la vaccination complète contre le Coronavirus (Covid-19)", a pour objectif de "préserver la santé des citoyens et de les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus", est-il mentionné dans ce décret exécutif. Il est également souligné que le pass vaccinal "concerne toute personne âgée de 18 ans et plus", mais "la condition d'âge peut être révisée sur proposition de l'Autorité sanitaire habilitée après avis du Conseil scientifique

de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus".

Selon ce décret, la présentation du pass vaccinal est exigée par les services de contrôle sanitaire aux frontières pour l'entrée et la sortie du territoire national, comme c'est le cas aussi pour l'accès aux espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif.

Il s'agit, en l'occurrence, des stades et lieux de déroulement des compétitions sportives, des salles de sport, des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences, des salles de spectacles (cinéma, théâtre, musées...), des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local (salons et

foires, des salles des fêtes et hammams), a-t-on expliqué. Le texte fait observer que la liste des ces espaces, lieux et édifices "peut être révisée en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique". A cet effet, les responsables et gestionnaires de ces espaces, lieux et édifices ainsi que les organisateurs des manifestations et événements cités "sont tenus d'en assurer le contrôle de l'accès et d'exiger la présentation du pass vaccinal, par tous moyens, y compris en faisant appel à la force publique". Le même texte précise, toutefois, que le pass vaccinal "ne dispense pas de l'application des protocoles sanitaires et du respect des gestes barrières, à savoir le port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique".

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

Le monde passe le cap des 300 millions de cas et lutte contre Omicron

Le chiffre officiel des cas de Covid-19, certainement sous-estimé, a passé vendredi la barre des 300 millions, alors que les pays luttent contre la propagation du variant Omicron et intensifient les campagnes de vaccination.

Selon un comptage établi à partir de bilans officiels, au moins 300.042.439 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019.

Le monde, où les cas sont en hausse depuis la mi-décembre, soit près de deux semaines après la découverte du variant Omicron au Botswana et en Afrique du Sud, connaît actuellement une quatrième vague avec un nombre record de contaminations enregistrées.

L'accélération des contaminations ne s'accompagne pas, pour l'heure d'une hausse globale des décès.

Aux Etats-Unis, la Cour suprême doit se prononcer vendredi sur l'obligation de se vacciner qui pourrait être imposée à des millions de salariés.

Après des mois à tenter de convaincre les réticents, le président Joe Biden avait annoncé en septembre vouloir rendre la vaccination obligatoire notamment dans les entreprises de plus de 100 salariés.

Au pays des libertés individuelles, ces mesures ont été dénoncées par les élus républicains, qui y voient un abus de pouvoir de la part de l'Etat fédéral, et par une partie du monde économique qui les juge contre-productives.

Le Covid-19 "tel que nous le connaissons aujourd'hui ne sera pas là pour toujours", du moins dans sa



forme actuelle, a promis vendredi Joe Biden.

"Mais avoir le Covid dans notre environnement et sur la planète, cela va probablement persister".

En Allemagne, face à la montée du variant Omicron, l'accès aux restaurants et cafés va encore être restreint, mais les délais de quarantaine vont être allégés pour éviter une éventuelle paralysie du pays, a annoncé le chancelier Olaf Scholz.

Au plus tard à partir du 15 janvier, les clients des restaurants, cafés et bars devront désormais, en plus d'un certificat de vaccination ou de guérison, présenter un test de dépistage négatif du jour.

Mais les personnes ayant déjà reçu une troisième dose de sérum seront exemptées de test.

En Autriche, le chef du gouvernement Karl Nehammer a été testé posi-

tif au Covid-19 malgré trois doses de vaccin mais il n'a pas développé de symptômes, a annoncé la chancelière.

En France, le président Emmanuel Macron a affirmé assumer "totale-ment" ses propos controversés de mardi sur les non-vaccinés qu'il a dit avoir envie "d'emmerder".

"On peut s'émouvoir sur des formes d'expression qui paraissent familières que j'assume totalement", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à l'Élysée avec la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

"Je m'émeus de la situation dans laquelle nous sommes, la vraie fracture du pays est là, quand certains font de leur liberté, qui devient une irresponsabilité, un slogan", a-t-il dénoncé.

En Inde, un tribunal a rejeté une demande d'an-

nulation d'un grand festival hindou, en dépit des craintes que ce rassemblement ne propage l'épidémie, dans un pays marqué par une recrudescence des cas dus au variant Omicron.

Des centaines de milliers de personnes vont se rassembler à partir de samedi au confluent du Gange et du golfe du Bengale, pendant le festival du Gangasagar Mela pour se baigner à l'occasion de Makar Sankranti, un jour saint du calendrier hindou.

Un médecin de Calcutta avait demandé une ordonnance du tribunal afin d'interdire le festival en raison du contexte sanitaire.

Le nombre de nouveaux cas a dépassé les 100.000 vendredi et les autorités de plusieurs grandes villes ont imposé des restrictions afin de ralentir la propagation du virus. En Australie, le joueur de tennis serbe Novak Djokovic a passé vendredi, jour du Noël orthodoxe, enfermé dans un centre de rétention de Melbourne.

Le numéro Un mondial a été placé en rétention après l'annulation de son visa d'entrée, dans la nuit de mercredi à jeudi, au motif qu'il ne remplissait pas les strictes conditions d'entrée sur le territoire australien imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Il ne sera pas expulsé avant lundi, date d'une nouvelle audience devant un juge de Melbourne.

AMÉRIQUE DU SUD Records d'infections en Argentine, Chili, Bolivie et Uruguay, le Brésil rapporte le premier décès dû à Omicron

L'Argentine, le Chili, la Bolivie et l'Uruguay ont enregistré de nouveaux records d'infections dues au coronavirus depuis le début de la pandémie en 2020, tandis que le Brésil a signalé la première victime du variant Omicron.

L'Argentine a franchi pour la première fois le seuil de 100 mille cas positifs en une seule journée.

Le ministère de la Santé a fait état de 109.608 nouvelles infections et 40 décès au cours des dernières 24 heures, portant le total à plus de 6 millions de personnes infectées depuis le début de la pandémie. Au Chili, 3134 nouveaux cas ont été signalés, soit le bilan quotidien le plus élevé depuis le 8 juillet de l'année dernière.

Un communiqué du ministère de la Santé souligne qu'avec cette nouvelle flambée des infections, le cumul des cas positifs enregistrés dans le pays a dépassé 1,81 million d'infections et celui des décès est de 39.200 victimes.

L'Uruguay a lui aussi battu le record d'infections quotidiennes dues au coronavirus pour la deuxième journée consécutive, en enregistrant 5.537 cas au cours des deux dernières 24 heures.

Selon le Système national d'urgence (Sinae), l'Uruguay, qui compte une population de 3,4 millions d'habitants, a accumulé 431 mille cas confirmés de coronavirus depuis le déclenchement de la pandémie et quelque 6.180 décès.

De son côté, la Bolivie a signalé 10.260 nouvelles infections, un record absolu dans ce pays enclavé de l'Amérique du sud depuis le début de la pandémie. La région de Santa Cruz, avec 3,4 millions d'habitants et la plus prospère économiquement, est l'épicentre de la pandémie.

Elle concentre à elle seule plus de 60% des personnes infectées et la moitié des décès due au covid. Enfin, le Brésil a rapporté le premier décès dû au variant Omicron du coronavirus.

Il s'agit d'un homme de 68 ans qui souffrait de maladies chroniques.

Le ministère de la Santé a souligné que la victime avait reçu trois doses de vaccins contre le Covid-19.

AUSTRALIE Le nombre journalier d'infections dépasse les 100.000

Le nombre journalier d'infections au nouveau coronavirus a dépassé samedi la barre des 100.000 en Australie, une première depuis le début de l'épidémie dans le pays début 2020.

Les trois Etats les plus peuplés du pays ont tous connu un tel record. Celui de Nouvelle-Galles du Sud, épicentre de l'actuelle vague épidémique, a enregistré 45.098 cas et neuf décès ces dernières 24 heures en date de vendredi 20h. C'est la première fois que cette hausse quotidienne de cas franchit la barre des 40.000. Parallèlement, 1.795 personnes ont été hospitalisées dont 145 en soins intensifs. L'augmentation quotidienne des infections dans l'Etat de Victoria a doublé en une seule journée, passant de 21.728 vendredi à 51.356 samedi. Il a également recensé neuf décès et 644 hospitalisations au cours de la même période. Enfin, l'Etat du Queensland a enregistré pour sa part 11.174 cas, deux décès et 349 hospitalisations supplémentaires. L'ancien Premier ministre Malcolm Turnbull et le ministre des Finances Josh Frydenberg figurent parmi les nouveaux infectés. Sur Twitter, ils ont respectivement confirmé avoir été testés positifs au nouveau coronavirus et se sont placés à l'isolement. La Nouvelle-Galles du Sud a réimposé pour ce samedi certaines mesures de restriction telles que l'interdiction de chanter et de danser dans les pubs et les discothèques et la suspension temporaire des opérations chirurgicales non urgentes. Mais des experts reprochent toujours aux autorités locales de se montrer imprudentes face au variant Omicron.

APS

AFRIQUE Les pays d'Afrique de l'Est exhortés à reconnaître mutuellement les certificats de test COVID-19

Le Conseil des affaires d'Afrique de l'Est (EABC) a exhorté vendredi les Etats membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) à reconnaître mutuellement les certificats de test et de vaccination COVID-19 afin de stimuler le commerce.

Dans un communiqué publié par son siège à Arusha, la capitale tanzanienne des safaris, l'EABC a estimé que le test COVID-19 nouvellement introduit et obligatoire pour les chauffeurs de camions entrant ou transitant par l'Ouganda a fortement entravé la circulation normale des marchandises dans la région. La nouvelle mesure

oblige les chauffeurs routiers à payer 30 dollars américains pour le test COVID-19 à chaque fois qu'ils entrent en Ouganda, ce qui augmente le coût des affaires, indique le communiqué.

Selon le communiqué, cette mesure a entraîné des embouteillages aux postes frontières et une augmentation des délais d'exécution et des surestaries.

L'EABC a également exhorté les Etats membres de la CAE à adopter le système électronique régional de suivi des chauffeurs de cargaison (RECDTS) pour répondre aux tendances émergentes de la COVID-19, car il entraîne

un minimum de perturbations pour le secteur privé, en particulier le secteur du transport et de la logistique.

Le communiqué indique que l'EABC s'engage à poursuivre son engagement auprès de la CAE via le groupe de travail technique et les équipes interministérielles respectives afin d'adopter et de mettre en œuvre une approche coordonnée de la CAE sur les mesures, procédures et protocoles COVID-19.

Les Etats membres de la CAE sont le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda.

L'Inde impose la quarantaine à domicile obligatoire pour toutes les arrivées internationales

L'Inde a rendu, vendredi, une quarantaine à domicile de sept jours obligatoire pour toutes les arrivées internationales et un test RT-PCR le huitième jour, sur fond d'une hausse alarmante des cas de Covid-19 dans le pays.

Les nouvelles directives publiées par le gouvernement central entrent en

vigueur à partir du 11 janvier et ce jusqu'à nouvel ordre. Les nouveaux cas de Covid-19 en Inde ont grimpé à 141.000 au cours des dernières 24 heures, selon le ministère de la Santé, contre 114.000 contaminations la veille. Plusieurs Etats fédérés ont tiré la sonnette d'alarme concernant la propagation du nouveau

variant d'Omicron, qui serait responsable d'un grand nombre d'infections à travers le pays. Les responsables indiens scrutent avec inquiétude l'augmentation exponentielle du nombre de cas. Le grand confinement de l'an passé a lourdement affecté l'économie indienne et la population redoute l'impact

financier de nouvelles restrictions. L'Inde est le deuxième pays le plus touché au monde en nombre de cas, avec près de 35 millions de contaminations confirmées. Avec 482.000 décès résultant du Covid, le pays se classe au troisième rang des plus endeuillés du monde, derrière les Etats-Unis et le Brésil.

financier de nouvelles restrictions. L'Inde est le deuxième pays le plus touché au monde en nombre de cas, avec près de 35 millions de contaminations confirmées. Avec 482.000 décès résultant du Covid, le pays se classe au troisième rang des plus endeuillés du monde, derrière les Etats-Unis et le Brésil.

VARICES

QUEL TRAITEMENT CHOISIR ?

Parfois, les problèmes de retour veineux sont tels qu'ils entraînent des varices. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible de les faire disparaître. Sans baguette magique, mais avec des techniques de plus en plus performantes. Le point avec un phlébologue.

C'est souvent aux beaux jours, lorsque l'on découvre enfin ses jambes pour s'afficher en maillot sur la plage, que l'on s'intéresse de plus près aux varicosités ou aux varices que l'on cachait sous le jean ou les collants. Ces marces bleutées sont dues à un problème de circulation qui entraîne des veines dilatées, parfois tordues. Au lieu de faire remonter le sang vers le cœur, les veines défectueuses le laissent descendre vers les pieds.

A quoi sont dues les varices ?

C'est la fuite aux valves, sortes de petits clapets présents tous les deux à trois centimètres le long des veines. En temps normal, ces valves s'ouvrent pour laisser passer le sang vers le haut et se ferment pour l'empêcher de redescendre. Quand les veines sont dilatées, elles "fuient" et le sang reflue vers le bas des jambes. On parle d'insuffisance veineuse chronique. L'hérédité joue un rôle important. "Si votre grand-mère ou votre père ont des varices, vous avez de fortes chances d'en avoir", confirme la Dre Claudine Hamel-Desnos, médecin vasculaire, présidente de la Société française de phlébologie. L'âge, le surpoids, la position debout prolongée, ou les grossesses répétées sont des facteurs favorisants."

Comment soigner les varices ?

Pour s'en débarrasser, il faut prendre rendez-vous chez un phlébologue. Le diagnostic posé, il pourra, si nécessaire, recommander à son patient, ou sa patiente (Les varices touchent 20 à 35 % des Français, dont 70



% de femmes), de supprimer ces varices pour retrouver de jolies jambes et/ou éviter les complications (ulcère de jambe, phlébite...). On n'enlève que les veines "superficielles, c'est-à-dire proches de la peau. Or elles ne transportent que 10 % du sang veineux, contre 90 % pour le système veineux profond. Retirer celles qui sont malades, et donc inutiles, ne comporte pas de risque : aussitôt, la circulation sanguine se rétablit de façon plus efficace, dans les veines restantes.

Quels sont les principaux traitements des varices ?

>>> La sclérothérapie à la mousse. "On injecte de la mousse, avec une fine aiguille et en différents endroits de la veine malade", décrit la Dre Hamel-Desnos. La veine visée se rétracte, se transforme en cordon fibreux et s'autodétruit.

Les plus : la mousse (mélange de lauroracrol 400 et d'air) est beaucoup plus efficace que le liquide autrefois utilisé. "La séance, pratiquée

au cabinet médical, dure moins de 30 minutes." Elle ne demande pas d'anesthésie, ne fait pas mal. On en sort prêt à replonger dans son quotidien.

Les moins. De deux à quatre séances sont nécessaires pour venir à bout des varices. Si la sclérothérapie est très efficace pour les dilatations de petit diamètre, au-dessus de 6 à 8 mm, mieux vaut passer au thermique. Enfin, il y a un risque de récurrence (25 % environ cinq ans après le traitement).

>>> La chirurgie. Le chirurgien sectionne la veine saphène - veine superficielle de la jambe - malade à ses extrémités avant de l'arracher. C'est le stripping, qui vient de l'anglais "strip" (arracher). Une technique plus que centenaire.

Les plus. "Elle en a peu et elle est en perte de vitesse, affirme la Dre Hamel-Desnos. Le stripping ne devrait plus être pratiqué en dehors de rares indications, comme des veines saphènes comportant de très grosses dilatations."

Les moins. "La plupart du temps réalisé sous anesthésie générale, c'est le traitement le plus douloureux. Il provoque beaucoup d'hématomes, demande une journée d'hospitalisation, et la durée moyenne d'arrêt de travail après stripping est de 26 jours ! Les récurrences sont aussi plus compliquées à reprendre, parce qu'elles donnent des varices qui partent dans tous les sens, très tordues."

>>> L'ablation thermique. Plutôt que d'arracher la veine, pour la détruire, on la chauffe de l'intérieur. Par laser ou radiofréquence, introduits dans la veine à l'aide d'un cathéter. "La veine est laissée en place, elle se fibrose toute seule, plus disparaît."

Les plus. "C'est le traitement de référence pour les veines saphènes", précise la Dre Hamel-Desnos. Beaucoup moins traumatisantes que la chirurgie, mais très efficaces, ces techniques exposent à moins de récurrences et de complications.

Les moins. "Le traitement se pratique sous anesthésie locale, dite "par tumescence". Des petites piqûres sont faites le long de la veine, ce qui est un peu désagréable."

VARICES ET MAUVAISE CIRCULATION SANGUINE UN LIEN DE CAUSE À EFFET ?

Jambes lourdes, gonflements et douleurs peuvent être des signes que vous souffrez d'une mauvaise circulation sanguine. Mais ils ne sont pas les seuls : l'apparition de varices est en général une indication qui ne trompe pas. Signe d'une insuffisance veineuse, les varices sont en effet intimement liées aux problèmes de circulation sanguine. Explications.

Qu'est-ce une varice ?

On parle de varices lorsque des veines forment un relief apparent sous la peau. Les varices sont surtout localisées sur les jambes, notamment chez les femmes. Souvent associées à une sensation de jambes lourdes, elles sont dues à la perte d'élasticité des veins veineuses et à l'élargissement des problèmes de

effet de vieillissement. Des lésions des valves veineuses - les petits clapets situés dans les veines des jambes et qui empêchent le sang de redescendre - sont aussi une cause de l'apparition de varices.

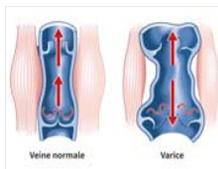
Quel est le lien entre la varice et la circulation du sang ?

Une varice est une veine dans laquelle le sens du sang s'est inversé, c'est donc en gros une veine "qui ne fonctionne plus". A noter qu'une mauvaise circulation sanguine ne s'accompagne pas forcément de varices. Vous pouvez avoir des troubles de la circulation veineuse sans forcément avoir des veines malades. Il est cependant rare de constater l'apparition de varices sans problèmes de

circulation sanguine. Il est donc important de traiter rapidement ce symptôme à sa source, en agissant directement sur la circulation sanguine.

Un dispositif médical conjoint pour les varices et la mauvaise circulation du sang

Il existe des dispositifs médicaux agissant à la fois sur les problèmes de circulation sanguine et sur les varices. Revivite a par exemple conçu des dispositifs médicaux dédiés au soulagement des varices : dans un centre clinique contrôlé de 70 personnes atteintes de varices et de gonflements causés par l'insuffisance Veineuse Chronique, il a été prouvé que l'utilisation quotidienne de Revivite améliore le flux sanguin veineux et améliore aussi



la qualité de vie après 6 semaines d'utilisation 2 fois par jour. Les varices sont ainsi mieux contrôlées et vous retrouvez une meilleure qualité de vie.

VARICES : COMMENT EN VENIR À BOUT ?

Douleurs, gonflements des chevilles, varicosités... L'hiver est le bon moment pour agir. Car les traitements prennent du temps et interdisent de s'exposer au soleil.

Varices : la consultation médicale est indispensable

La consultation d'un phlébologue ou d'un angiologue est indispensable pour évaluer les facteurs de risque (hérédité, antécédents, prise d'un traitement hormonal, consommation de tabac...), l'intensité de la gêne (esthétique, gonflements, douleur...). Selon la situation, il réalise des examens complémentaires (échodoppler) afin d'orienter vers le traitement le mieux adapté. « Les varices, ça se développe. C'est pourquoi, mieux vaut réagir au moindre symptôme : lourdeurs des jambes, varicosités, explique le Dr Michèle Cazaubon, angiologue. Si la prise en charge n'est pas précoce, la maladie veineuse peut évoluer vers des complications plus graves : œdème, phlébite, hémorragie... »

Réagir vite pour éviter les complications

« La maladie étant évolutive, de nouvelles varices peuvent apparaître après un traitement, précise le Dr Cazaubon. D'où l'importance de montrer ses veines régulièrement au médecin. Et de reprendre le traitement si besoin. » Certains facteurs aggravent la situation comme la prise de poids, les stations debout ou assise prolongées, la chaleur, le port de vêtements serrés... Si l'on est fragile, on peut dormir les jambes surélevées et porter des bas de contention...

Un traitement long contre les varicosités

Trois solutions peuvent être proposées selon qu'il s'agit de simples varicosités (ces petites marques bleutées) ou de véritables varices.

La microsclectomie

Elle consiste à réaliser une micro-injection de produit sclérosant dans la varicosité, ce qui favorise sa disparition.

Le laser vasculaire cutané

Il agit par « photocoagulation » et permet de traiter des varicosités de toutes tailles.

La sclérothérapie

Cette méthode traite les veines saillantes qui font entre 5 et 6 mm. Sous contrôle échographique, elle consiste à injecter de la mousse ou des produits liquides sclérosants pour fermer la veine dilatée. Qu'il s'agisse de microsclectomie, de sclérothérapie ou de laser, l'acte s'effectue au cabinet, sans anesthésie. Le traitement nécessite en général plusieurs séances (2 à 8) de 15 à 30 minutes, espacées de trois semaines, sans entraîner d'arrêt de travail. Pas de soleil, le temps que les hématomes se résorbent, et on évite les longs voyages en avion dans la semaine qui suit la séance. La sclérothérapie impose le port d'une contention par bas ou collant pendant au moins 48 heures. Il faut éviter toute activité sportive durant 48 heures, ainsi que le sauna ou le hammam. Le laser et la microsclectomie des varicosités ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, seule la sclérothérapie de varices est prise en charge.

VARICES : PRUDENCE AVEC LES TRAITEMENTS SCLÉROSANTS VEINEUX

Une nouvelle étude américaine enfonce le clou sur les dangers de la sédentarité, en s'intéressant cette fois-ci à un impact peu abordé jusqu'ici : le risque d'insuffisance cardiaque.

L'Agence du médicament rappelle les risques des sclérosants veineux, pouvant être prescrits aux patients atteints de varices. Il arrive qu'un défaut de circulation du sang entraîne des varices : des veines incontinentes où le sang stagne plutôt que circuler. Elles peuvent se dilater, être douloureuses, visibles... Pour les traiter, et prévenir une maladie veineuse chronique, des "sclérosants veineux" peuvent être prescrits. Mais ces derniers ne sont pas sans risques, rappelle l'Agence du médicament (ANSM), qui annonce la mise en place d'un groupe de travail multidisciplinaire afin de sécuriser davantage l'utilisation de ces médicaments.

L'Aetoxiscerol et Fibroven sont notamment dans le radar de l'ANSM, "en raison des risques d'événements thromboemboliques veineux et de troubles du rythme cardiaque qui leurs sont associés et pouvant dans certains cas très rares conduire au décès", note l'Agence.

DANS QUELS CAS LES ÉVITER ?

Pour rappel, ces sclérosants veineux sont à éviter en cas d'anomalie cardiaque de type foramen oval perméable, chez des patients avec des risques de thromboses (antécédents familiaux, contraception, obésité, tabac...), ayant des antécédents d'épisodes ou maladies thromboemboliques. Ou encore en cas d'artériopathie oblitérante, d'affection systémique non contrôlée (asthme, tumeur, diabète de type 1...), d'infection



agüe, chez des patients en situation d'immobilité, et si le patient a subi une chirurgie il y a moins de 3 mois.

QUELS SIGNES DOIVENT ALERTER ?

Certains effets secondaires peuvent laisser penser que ces médicaments sont contre-indiqués, dans ce cas l'ANSM conseille de contacter un mé-

decin dans les plus brefs délais. Parmi les symptômes anormaux, elle note : de la tachycardie ou une sensation d'oppression de la cage thoracique, des palpitations, de la toux, une gêne respiratoire, un trouble visuel transitoire, des maux de tête ou migraine, des troubles de la parole, une douleur au mollet associé à une rougeur ou œdème, des fourmillements aux extrémités.

LES VARICES PEUVENT ANNONCER UNE FUTURE THROMBOSE

Les varices devraient être considérées comme un signe d'alerte annonçant un risque de thrombose veineuse profonde (TVP) ou d'embolie pulmonaire.

Selon les chercheurs de l'hôpital Chang Gung Memorial de Taïwan, les varices qui sont souvent considérées comme une pathologie mineure, devraient au contraire être vues comme un signe annonciateur de maladies plus graves et potentiellement mortelles.

A l'issue d'une étude portant sur 425 000 personnes, les scientifiques ont en effet découvert que les varices étaient associées à un risque 5,3 fois plus élevé de thrombose veineuse profonde (ou phlébite).

Is ont également constaté une incidence plus élevée d'embolies pulmonaires (un caillot sanguin qui se forme dans les poumons) et de maladie artérielle périphérique (le rétrécissement des artères qui mènent à l'estomac, aux bras, aux jambes et à la tête) chez les personnes ayant des varices.



DES PATIENTS QUI DEVRAIENT ÊTRE SOUS SURVEILLANCE

Les varices sont des dilatations veineuses qui rendent les veines visibles sous la peau. En raison d'un "mauvais retour veineux", le sang stagne dans la veine qui grossit, de-

vient plus visible et douloureuse. Le problème est généralement mineur et peut être soigné avec des bas de contention ou des veinotoniques. Mais les chercheurs taïwanais estiment que les personnes souffrant de varices devraient être surveillées de près afin de prévenir la formation de

caillots sanguins et surtout le risque de déplacement d'un caillot vers le cœur ou les poumons. En France, la maladie veineuse thromboembolique, qui regroupe la thrombose veineuse et l'embolie pulmonaire, provoque environ 15 000 décès par an.

ENCEINTE, J'AI DES VARICES : POURQUOI ? QUE FAIRE ?

Parmi les nombreux petits maux de la grossesse, on retrouve notamment l'apparition éventuelle de varices. D'où viennent-elles ? Peut-on y remédier ? On fait le point.

QUELLE EST LA CAUSE DE LEUR APPARITION ?

Très fréquentes durant la grossesse, les varices apparaissent quasiment du jour au lendemain au cours des deux premiers trimestres de grossesse (70% d'entre elles arrivent avant la sixième mois), s'installant

un peu n'importe où sur les jambes et les pieds. L'hérédité et surtout les hormones de grossesse en sont les principales causes : elles provoquent la dilatation des veines et rendent leur paroi moins tonique.

COMMENT SE FORMENT-ELLES ?

Les veines commencent par ne plus fonctionner correctement : leurs parois s'amollissent, se dilatent, ne permettant plus au sang de circuler normalement. À terme, ces veines se

modifient, devenant sinueuses et gonflées. Ainsi naissent les varices.

REMÉDIER AUX VARICES

Pour améliorer votre confort, le gynécologue peut vous prescrire une contention ainsi que des veinotoniques, utilisés en cas de douleur. Inutile donc de vous rendre chez le phlébologue, sauf en cas de complications (thrombose ou phlébite). Les experts du site de l'association La Maladie veineuse donnent aussi des conseils d'hygiène :

Surélever les jambes en cas d'œdème
Se méfier des stations debout prolongées

Éviter le soleil sur les jambes.

Ils précisent également : « Si la femme était suivie pour des scléroses de varices jusqu'à maintenant, le traitement sera en général suspendu pendant la grossesse car il n'est pas très utile. En revanche, le médecin n'hésitera pas à scléroser la veine s'il y a un risque de complications (clatement de la veine) : il n'y a aucun risque pour le bébé. »

MALI Le SG de l'ONU nomme un nouveau représentant spécial adjoint au sein de la MINUSMA

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres a nommé, vendredi, l'Allemande Daniela Krosiak en tant que représentante spéciale adjointe au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Mme Krosiak succède à la Britannique Joanne Adamson, qui vient d'achever sa mission, a indiqué le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric lors de son point de presse quotidien.

Depuis janvier 2020, Mme Krosiak est chef adjointe de la Mission des Nations Unies pour soutenir l'Accord de Hudaydah (UNMHA).

Avant son déploiement au Yémen, elle était chef de cabinet de la Mission onusienne pour l'appui à la justice en Haïti (2018-2019).

Elle a aussi servi dans la Mission des Nations Unies au Soudan (2010-2011), en République démocratique du Congo (2004-2006), ainsi que dans le Fonds des Nations Unies pour la population au Rwanda (2003-2004).

Mme Krosiak a également travaillé pour l'International Crisis Group en tant que directrice adjointe pour l'Afrique à Nairobi (2007-2010), et pour l'Institut norvégien des affaires internationales (2001-2002).

AFRIQUE DU SUD Le Parlement sud- africain déplace son discours phare à la municipalité historique du Cap suite à un incendie

Le Parlement sud-africain a annoncé vendredi qu'il organiserait son événement phare, le discours sur l'Etat de la Nation, à la mairie historique du Cap, siège du pouvoir législatif sud-africain, suite à l'incendie qui a ravagé récemment le bâtiment du Parlement.

Le président sud-africain convoque chaque année une session conjointe de l'Assemblée nationale (chambre basse) et du Conseil national des provinces (chambre haute), pour prononcer ce discours majeur.

Toutefois, un incendie s'est déclaré dans le bâtiment siège de l'Assemblée nationale dimanche et a duré plus de 70 heures, ravageant complètement la chambre de l'Assemblée, où devait se tenir cet événement, contraignant le Parlement à chercher un autre lieu approprié.

La mairie a été considérée comme un endroit approprié pour cet événement, prévu le 10 février, en termes d'infrastructure et de capacité ainsi que pour son "importance historique", selon un communiqué du Parlement.

Ce bâtiment situé en centre-ville et construit en 1905 est le premier endroit où l'ex-président sud-africain Nelson Mandela s'est adressé à la nation après sa libération de prison le 11 février 1990.

Le 9 mai 1994, M. Mandela a été présenté au peuple sud-africain sur le même balcon de ce bâtiment après son élection en tant que premier président démocratiquement élu du pays.

Le Parlement a fait vœu de ne pas se laisser perturber dans son travail par l'incendie récent.

Le discours sur l'Etat de la Nation est l'une des rares occasions qui réunit les trois branches de l'Etat, c'est-à-dire les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, sous le même toit.

Les pompiers se sont complètement retirés du bâtiment parlementaire jeudi. La cause de cette incendie, qui a provoqué des dégâts étendus sur ce bâtiment vieux de plusieurs siècles, reste toujours inconnue. Les agences des forces de l'ordre enquêtent actuellement sur la source de l'incendie.

APS

SAHARA OCCIDENTAL De Mistura prépare sa première tournée dans la région

L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura prépare sa première tournée dans la région, a indiqué M. Stéphane Dujarric, Porte-parole du SG de l'ONU, Antonio Guterres.

Citant les propos de M. Dujarric, l'Agence de presse sahraouie (SPS) a rapporté que M. De Mistura prépare sa première tournée dans la région, soulignant que "ce dernier est en contact avec les deux parties concernées, à savoir le Front Polisario et le Maroc".

Pour rappel, M. Guterres avait annoncé, le 6 octobre 2021, la nomination du diplomate italien, Staffan de Mistura, en tant que son nouveau envoyé personnel au Sahara Occidental, en remplacement de l'ancien président allemand, Horst Kohler qui a démissionné le 22 mai 2019.

Suite à la nomination de M. De Mistura, le Front Polisario a rappelé, dans son communiqué, que la nomination de De Mistura "intervient à un moment où le processus de paix de l'ONU au Sahara occidental a connu, du 6 septembre 1991 au 13 novembre 2020, des développements extrêmement dangereux, car le Maroc a sapé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) tel qu'établi dans la résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité et les ré-



solutions pertinentes, torpillé le cessez-le-feu et déclaré de nouveau la guerre au peuple sahraoui". Il a réitéré que "la seule voie à suivre pour parvenir à une solution pacifique,

juste et durable garantissant la décolonisation du Sahara occidental est de permettre au peuple sahraoui d'exercer librement et démocratiquement son droit inaliénable et non

négociable à l'autodétermination et à l'indépendance conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations Unies et de l'Union africaine".

LIBYE Le Parlement libyen s'inquiète de "campagnes de haine"

La Chambre des représentants de Libye a exprimé vendredi sa profonde inquiétude face à la multiplication de campagnes de haine et d'incitation politique la visant elle et ses membres.

Dans un communiqué, le Parlement a blâmé "les médias irresponsables et les médias sociaux qui sont devenus des plateformes pour la haine, l'incitation et la

diffusion de fausses informations". "A l'heure où la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants confirme son respect de la liberté d'expression, de la presse et du droit de manifester pacifiquement, (elle souligne) que cela doit se faire dans le cadre de la loi", a-t-elle ajouté. L'élection présidentielle, initialement prévue pour le 24 dé-

cembre dernier, a été reportée sine die en raison de problèmes techniques et juridiques, selon la commission électorale du pays. Ces élections font partie de la feuille de route adoptée par le Forum de dialogue politique libyen parrainé par l'ONU, qui vise à apporter la stabilité en Libye après des années de division politique et d'insécurité.

ONU-SOUDAN Réunion mercredi du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Soudan

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra mercredi une réunion informelle sur les derniers développements au Soudan, alors que la mobilisation contre le pouvoir militaire s'y poursuit, a-t-on indiqué vendredi de sources diplomatiques. Cette session se tiendra à huis clos.

Selon les mêmes sources, elle a été demandée par six des 15 pays membres du Conseil: les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Norvège, l'Irlande et l'Albanie.

Une position commune du Conseil sur le Soudan "n'est

pas attendue, la Chine et la Russie s'y opposeront", indique un diplomate sous couvert de l'anonymat.

Dans le passé, ces deux pays ont souvent souligné que la situation au Soudan relevait des affaires internes du pays et ne menaçait pas la sécurité internationale.

La réunion permettra à l'émissaire de l'ONU au Soudan, Volker Perthes, d'informer les membres du Conseil de la situation dans le pays depuis la démission dimanche du Premier ministre Abdallah Hamdok, selon des

diplomates. Ce dernier était le visage civil de la transition lancée après l'éviction en 2019 du général Omar el-Béchir par l'armée sous la pression de la rue, et la crainte est désormais vive d'un retour à la dictature.

Mardi, les Etats-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et la Norvège ont exhorté les militaires soudanais à ne pas nommer unilatéralement un nouveau chef de gouvernement.

Jeudi, trois manifestants ont été tués par balles dans la capitale Khartoum et sa

banlieue où, comme dans le reste du pays, des milliers de Soudanais se sont de nouveau rassemblés pour protester contre le pouvoir militaire et réclamer un pouvoir entièrement civil, selon des médecins et des témoins.

Au total, depuis le coup d'Etat mené par le général Abdel Fattah al-Burhane le 25 octobre 2021, la répression des manifestations contre l'armée a fait 60 morts et des centaines de blessés, selon le Comité central des médecins, une association indépendante.

BURKINA FASO Le Premier ministre Lassina Zerbo investi par le Parlement

Le Premier ministre du Burkina Faso, Lassina Zerbo, a été investi vendredi dans ses fonctions par le Parlement à la suite de son discours de politique générale prononcé à l'Assemblée nationale, ont rapporté des médias.

Sur les 127 députés que compte le Parlement burkinabé, 103 ont voté pour, 24

se sont abstenus alors qu'aucun député n'a voté contre.

"Lassina Zerbo, conformément à l'article 63 (de la Constitution) et au vu des résultats, vous êtes désormais investi comme Premier ministre du Burkina Faso", a déclaré le Président du Parlement Alassane Bala Sakandé. M. Zerbo, 59 ans

et physicien de formation, a été nommé le 10 décembre Premier ministre et a formé un gouvernement de 25 ministres, dont sept femmes.

Dans son discours devant le Parlement il s'est engagé à trouver des solutions à la question du terrorisme à laquelle le pays est confronté depuis 2015.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE

Plus de 100.000 Palestiniens tués par l'occupation israélienne depuis la Nakba

Plus de 100 000 Palestiniens ont été tués par l'occupation israélienne depuis la Nakba (catastrophe/1948), jusqu'à fin 2021, dont 11 000 ont été tués depuis le début de la deuxième Intifada (2000-2005) jusqu'à aujourd'hui, selon des médias palestiniens.

De la Nakba jusqu'à fin 2021, les forces de l'occupation israéliennes ont tué plus de 100.000 Palestiniens à travers différentes parties des territoires palestiniens occupés, dont 357 durant l'année 2021.

L'année 2014 a été la plus sanglante où 2 240 Palestiniens ont trouvé la mort, dont 2181 dans la bande de Gaza, lors de l'agression contre l'enclave, rapporte l'agence de presse (WAFA) à l'occasion de la Journée du chahid palestinien commémorée le 7 janvier de chaque année. En 2019, le nombre de Palestiniens tués a atteint 151, et 48 en 2020, et la première semaine de 2021 a été témoin du meurtre d'un jeune homme à El Khalil.

Le nombre de corps des martyrs détenus par l'occupation israélienne depuis 1968



est de 335. La Journée du chahid palestinien est une occasion pour commémorer les

martyrs de la Palestine, proclamée quatre ans après le meurtre Ahmed Musa Salama,

le premier martyr de la cause palestinienne, tué le 1er janvier 1965.

RUSSIE-KAZAKHSTAN

Entretien russo-kazakh pour "restaurer l'ordre" au Kazakhstan

Le président russe Vladimir Poutine et son homologue kazakh Kassym-Jomart Tokaïev ont eu une "longue" conversation téléphonique sur les mesures prises pour restaurer l'ordre au Kazakhstan, en proie à des émeutes depuis une semaine, a annoncé samedi le Kremlin dans un communiqué.

"Les présidents ont échangé leurs points de vue sur les mesures prises pour restaurer l'ordre au Kazakhstan", indique le communiqué, ajoutant que les deux dirigeants ont convenu de rester en contact "permanent".

Moscou a par ailleurs dénoncé les

commentaires "grossiers" du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, qui avait prévenu vendredi qu'il serait "très difficile" pour le Kazakhstan d'obtenir le retrait des troupes russes une fois le feu vert octroyé pour une intervention sur son territoire.

"Le secrétaire d'Etat américain a essayé de faire de l'humour sur la tragédie qui se déroule au Kazakhstan", a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué publié sur Facebook.

"C'était une tentative grossière et ce n'est pas la première", a-t-il ajouté.

M. Blinken a, selon ce communiqué, "tourné en ridicule une réaction entièrement légitime" dans le cadre des accords de sécurité entre le Kazakhstan et la Russie. Le Kazakhstan, plus grand pays d'Asie centrale, est ébranlé par une contestation qui a éclaté dimanche en province après une hausse des prix du gaz avant de s'étendre à de grandes villes, notamment Almaty, la capitale économique, où les manifestations ont dégénéré en émeutes contre le régime en place, qui ont fait des dizaines de morts.

La Russie a envoyé sur place des troupes pour soutenir le pouvoir.

CRISE KAZAKHE

L'ex président Noursoultan Nazarbaïev appelle à soutenir le gouvernement

L'ex président kazakh Noursoultan Nazarbaïev appelle la population à soutenir le gouvernement pour faire face à la crise que traverse le pays, a déclaré samedi son porte-parole.

M. Nazarbaïev "appelle tous les citoyens à se rassembler autour du président du Kazakhstan pour lui permettre de surmonter cette crise et de garantir l'intégrité du pays",

a écrit le porte-parole, Aidos Ukiyab, sur Twitter. Le Kazakhstan, plus grand pays d'Asie centrale, est ébranlé par une contestation qui a éclaté dimanche en province avant de s'étendre à d'autres villes et surtout à Almaty, la capitale économique, où les manifestations ont viré en émeutes chaotiques et meurtrières, déclenchées par une hausse du prix du gaz. L'appel

de l'ex président Nazarbaïev intervient alors qu'un de ses alliés proches, Karim Kajymkanouli Massimov, ancien Premier ministre, a été arrêté pour "trahison" après avoir été démis de ses fonctions de chef du Comité national de sécurité (KNB) comme conséquence des émeutes. Le KNB a indiqué samedi que M. Massimov avait été placé en détention jeudi après le lance-

ment d'un e enquête pour haute trahison. Le chef de l'Etat, Kassym-Jomart Tokaïev a exclu vendredi de négocier avec les manifestants. Par ailleurs, un contingent de troupes russes et d'autres pays alliés de Moscou sont arrivées jeudi au Kazakhstan pour appuyer le pouvoir en place en protégeant les bâtiments stratégiques et en épaulant les forces de l'ordre.

CHINE-ETATS UNIS

La Chine exhorte les Etats-Unis à cesser d'utiliser la démocratie comme un "instrument de manipulation politique"

La Chine espère que les Etats-Unis "cesseront d'utiliser la démocratie comme un instrument de manipulation politique", a déclaré vendredi Wang Wenbin, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Il s'est ainsi exprimé lors d'un point de presse lorsqu'il a été invité à commenter les propos du président américain, Joe Biden, marquant le premier anniversaire des émeutes du Capitole, selon lesquels "De la Chine à la Russie et au-delà, ils parlent que les jours de la démocratie sont comptés... Je ne le crois pas".

La démocratie est une valeur commune de l'humanité qui ne déclinera jamais, a fait remarquer le porte-parole. Cela dit, imposer son propre modèle démocratique à d'autres

et attiser la division et la confrontation, ces actes "pseudo-démocratiques et anti-démocratiques allant à l'encontre du véritable esprit démocratique ont leurs jours comptés et sont voués à être rejetés par la communauté internationale", a indiqué M. Wang.

Le porte-parole a appelé les Etats-Unis à tirer les leçons du passé et à éviter de répéter le "moment Kaboul" et la farce du "Somme t pour la démocratie".

Les Etats-Unis doivent cesser d'utiliser la démocratie comme un instrument de manipulation politique, combler leurs propres "déficits démocratiques" et se mettre du bon côté des relations internationales démocratiques, a souligné le porte-parole.

AP

COLOMBIE

Le président Duque condamne une attaque contre la police

Onze policiers colombiens ont été blessés dans une attaque à l'explosif visant leur camion dans la ville de Cali (sud-ouest), a annoncé samedi le président Ivan Duque qui a condamné cette "lâche attaque terroriste".

L'attaque, qui a fortement endommagé le véhicule, n'a pas fait de blessés parmi les civils. "Nous condamnons cette lâche attaque terroriste contre des membres de la brigade mobile anti-émeutes", dans le quartier de Puerto Rellena à Cali, a réagi Ivan Duque sur Twitter.

"Nous compatissons avec les 11 militaires blessés dans cette attaque, dont 3 grièvement", a ajouté le chef de l'Etat sans donner de précisions sur l'auteur présumé de l'attaque.

Il s'agissait d'une attaque "à l'explosif", a précisé l'adjoint à la sécurité de Cali, Jimmy Dranguet. Proche du littoral Pacifique, Cali, la troisième ville de Colombie avec 2,2 millions d'habitants, est l'une des plus violentes d'Amérique latine, gangrénée par le narco-trafic, sur fond de pauvreté et de chômage massifs.

PHILIPPINES

Le PAM alerte sur les risques nutritionnels après le typhon

Trois semaines après le passage dévastateur du super typhon Odette/Rai dans une grande partie des Philippines, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) avertit que la nutrition et la sécurité alimentaire sont en danger si les besoins alimentaires immédiats ne sont pas satisfaits au cours des six prochains mois.

L'agence onusienne faisait état de taux très préoccupants d'insécurité alimentaire et de malnutrition avant même le passage du typhon.

Dans certaines zones touchées, comme la région de Caraga, 53% des familles n'avaient pas les moyens de s'offrir un régime alimentaire nutritif.

Le taux de retard de croissance chez les enfants était de 36%, au-delà du seuil fixé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui signifie une "importance très élevée pour la santé publique".

Le retard de croissance indique que les enfants souffrent déjà de privations à long terme. Leur état nutritionnel les expose à un risque accru de maladies, voire de décès.

"Le super typhon Odette a laissé une traînée de dévastation dans son sillage, touchant des millions de personnes", a déclaré dans un communiqué Brenda Barton, Représentante du PAM aux Philippines. Onze des 17 régions de l'archipel ont été touchées. "Si nous n'agissons pas maintenant et ne fournissons pas l'aide alimentaire dont les familles touchées ont tant besoin, nous risquons de voir une augmentation rapide de la malnutrition évitable", a-t-il alerté.

ARGENTINE

L'Argentine va assurer cette année la présidence tournante de la CELAC

L'Argentine a été choisie vendredi pour assurer cette année la présidence tournante de la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), lors de la 22e réunion des ministres des Affaires étrangères de ce bloc régional à Buenos Aires, rapportent samedi des médias. Le chef de la diplomatie argentine Santiago Cafiero a remercié les pays membres pour leur "soutien unanime". "Nous œuvrons au renforcement institutionnel de la CELAC grâce à des opportunités de dialogue et d'entente, toujours avec un esprit ouvert, toujours en parlant à chacun et en écoutant toutes les voix", a-t-il dit. M. Cafiero a présenté 15 sujets de discussion, dont la reprise post-pandémie, une stratégie sanitaire régionale, la coopération spatiale, la science, la technologie et l'innovation au service de l'inclusion sociale et le dialogue avec les partenaires en dehors de la région. "C'est le programme de travail que propose l'Argentine. C'est le point de départ. C'est un programme ouvert à la discussion, à la coordination face aux nouveaux défis et aux nouveaux objectifs", a-t-il expliqué. Le ministre argentin a également remercié les délégations présentes pour avoir soutenu la revendication de son pays sur les îles Malouines dans l'Atlantique Sud, source d'une dispute de longue date avec le Royaume-Uni. La CELAC a été créée en 2011 en tant que mécanisme de coordination et d'intégration régionales pour favoriser l'unité et la croissance économique.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT LAÏD REBIGUA DEVANT LE PARLEMENT «L'Algérie déterminée à restituer tout son patrimoine historique et culturel»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebigua a mis en avant jeudi à Alger la "détermination" de l'Algérie à restituer tout son patrimoine historique et culturel de l'étranger, notamment de France.

Interrogé par le membre du Conseil de la nation (FLN), Salah Bennebi sur la récupération du canon "Baba Merzoug", M. Rebigua a précisé que l'Algérie "est déterminée, aujourd'hui, à restituer l'ensemble de son patrimoine historique et culturel de l'étranger", ajoutant qu'il s'agit de démarches entrant dans le cadre des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à commencer par la restitution des crânes des chouchada de la résistance populaire.

L'Etat algérien, poursuit-il, "considère la question de restitution des objets historiques et culturels pillés par la France, comme l'une des priorités pour le traitement des dossiers de la mémoire".

M. Rebigua a également indiqué que "l'Etat œuvre pour le recensement de tout ce patrimoine, dont le canon de Baba Merzoug qui se veut l'une des pièces pillées par la France coloniale".

Le ministre a souligné à ce propos que la restitution de ce canon "reste un devoir national collectif, à l'instar d'autres pièces pillées", ajoutant que leur recouvrement avec ses significations symboliques particulières "nécessite la mobilisation de tous les acteurs dans les domaines historique et juridique".

M. Rebigua a rappelé par ailleurs les efforts de son secteur pour faire connaître cette pièce historique, en fournissant l'appui scientifique et académique au profit de la partie algérienne lors des pourparlers engagés dans le cadre de la Commission inter-gouvernementale de Haut niveau (CIHN) entre l'Algérie et la France et des groupes de travail sectoriels chargés du suivi des

dossiers de la mémoire. Dans le même sillage, le ministre des Moudjahidine a réaffirmé que l'Etat "œuvre pour la cristallisation d'une vision juridique à même de conforter le dossier algérien sur le recouvrement du patrimoine historique et culturel et de renforcer les efforts diplomatiques visant à restituer notre patrimoine de l'étranger selon une approche scientifique et historique, loin des thèses de l'école coloniale dans l'écriture de l'histoire nationale".

Evoquant les efforts consentis par l'Etat pour le traitement des dossiers historiques, M. Rebigua a affirmé que le suivi des dossiers de la mémoire "s'inscrit au titre des négociations entre l'Algérie et la France, dont la restitution des archives nationales historiques, les dossiers des disparus, les essais nucléaires, les massacres du 8 Mai et d'autres dossiers qui seront inclus selon la priorité".

Pour M. Rebigua, les démarches algériennes se heurtent aux atermoiements de la partie française, dans le but de faire croire à l'opinion publique que sa présence dans toutes les colonies était une œuvre humanitaire et civilisationnelle, et ce, afin que la France se dérobe de ses responsabilités et ce qui en résultera comme dédommagement légal et de tomber sous peine de jugement.

Le Gouvernement "veille au suivi des dossiers de la mémoire dans tous leurs détails, selon des étapes arrêtées, en application des orientations du président de la République qui accorde un intérêt particulier aux dossiers de l'histoire et de la mémoire", a ajouté le ministre.

Après avoir rappelé que l'examen des dossiers de la mémoire se fait selon des cadres déterminés et précis et sont traités



avec une grande sagesse, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a souligné que l'Etat algérien avec ses institutions, "conserve son entière souveraineté, en vue de traiter toutes les questions historiques. Elle est déterminée, à plus d'un titre, à poursuivre la voie vers l'édification d'une Algérie nouvelle".

Commentant ce sujet, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a estimé

que le dossier de l'histoire "est important afin que la vision de l'avenir soit claire pour le peuple algérien", affirmant que l'histoire, les sacrifices et les luttes du peuple algérien sont hors-pair dans le monde, vu le type de la colonisation qu'il a subi.

Et d'ajouter : "toutes les institutions doivent accorder un intérêt à la mémoire et la lire pour ce qu'elle est vraiment, pour les générations".

CINÉMA

Présentation aux médias du film, "La vie d'après" de Anis Djaâd

"La vie d'après", premier long métrage de fiction du réalisateur Anis Djaâd, a été présenté aux médias, mercredi dans la salle de projection du Centre national de la Cinématographie et de l'Audiovisuel (CNCA) à Alger.

Produit par la maison "Alegria production", en collaboration avec le CNCA, ce long métrage marque le retour de Anis Djaâd au devant de la scène cinématographique, après trois courts métrages à succès, "Le hublot", "Passage à niveau" et "Voyage de Keltoum".

D'une durée de 107 mn, "La vie d'après" relate l'histoire poignante de Hajer, incarnée par l'épous-touffante Lydia Larini, qui se retrouve avec son fils "Djamil", rendu par le jeune Ahmed Belmoumen, dans le tourbillon infernal de la rumeur et du mensonge des gens, qui voient en elle une femme de mauvaise réputation, aux moeurs légères. Subissant les regards

obliques des autres, Hajer prend acte de cette situation injuste qu'elle endure et décide, dans son for intérieur, de rebondir et faire preuve de résilience en affrontant, en plus des difficultés de la vie, l'adversité des qu'en dira-t-on, et l'envie persistante et démesurée d'exister de son fils.

Dans le débat qui a suivi la projection, Anis Djaâd est revenu sur les conditions de tournage de ce long métrage sélectionné au Festival International du Film d'Amiens, estimant avoir eu la chance de "finaliser le tournage à Mostaganem et ses environs deux mois avant que la pandémie ne se déclare en Algérie".

La phase de montage et de post production en France ont été, selon le réalisateur, plus "laborieuses", vu le contexte sanitaire qui a failli compromettre la sortie du film. Le réalisateur a, en outre, salué la "détermination et le pro-

fessionnalisme" de l'équipe du film qui a réussi à terminer le tournage, en extérieur et en bord de mer, "avant même les délais et sans recourir à une quelconque rallonge budgétaire auprès du ministère de la Culture et des Arts".

Scénariste de toutes ses œuvres, Anis Djaâd, a retrouvé les salles obscures dans un registre de néo-réalisme social qu'il a choisi depuis son premier film en se positionnant comme "observateur de la société qui prend toujours le temps de développer ses sujets avec le recul approprié", se refusant de faire "un cinéma d'urgence".

Choisir le néo-réalisme social comme genre cinématographique c'est "dire, dans la perspective du constat et de la radiographie, les vrais maux dont souffre sa société avec tout l'apaisement adéquat et sans jamais vouloir en faire un fonds de commerce", a tenu à pré-

ciser le réalisateur. "La vie d'après" est déjà distribué dans toutes les salles du réseau de la cinématèque algérienne et bientôt dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), par le biais de "MAD Solutions" (Egypte), premier studio panarabe indépendant et conseiller en marketing et création pour l'industrie arabe du cinéma et du divertissement.

Dans son élan de cinéaste engagé pour son pays, Anis Djaâd a évoqué brièvement la mise en projet d'un nouveau film, "Terre de vengeance", développé dans l'atelier Méditerranée et qui a été "retenu par la Bourse d'aide au développement du festival Cinemed parmi 14 projets d'auteurs de la Méditerranée".

Il précise que ce projet a également été "tout naturellement déposé au Fdatic (Fonds de développement de l'Art et de l'Industrie

cinématographique). Journaliste, scénariste et réalisateur, Anis Djaâd a signé son premier court métrage, "Le hublot" en 2012 qui sera suivi en 2014 de "Passage à niveau" puis par "Le voyage de Keltoum" en 2016.

Avec ces trois courts métrages, le cinéaste a pris part à de nombreux festivals internationaux en Tunisie, en France, ou encore en Jordanie en plus de nombreuses manifestations en Algérie.

Anis Djaâd est également l'auteur de deux romans, "L'odeur du violon" et "Matins parisiens".

Avant la projection du film, une exposition de plusieurs affiches de films algériens a été organisée au niveau du hall d'entrée du CNCA, pour annoncer la mise en service de l'application, "Live Posters", permettant d'accéder aux bandes annonces, ainsi qu'aux fiches techniques et artistiques des films qui y sont répertoriés.

AFRIQUE DU SUD

Report de la vente aux enchères d'une clé de la cellule de Mandela

La vente aux enchères d'une clé de la cellule où a notamment été enfermé en Afrique du Sud le héros anti-apartheid Nelson Mandela, avant qu'il devienne le premier président noir du pays, a été suspendue, a annoncé vendredi la maison de vente.

La clé de cette cellule de la prison de Robben Island, où a vécu Mandela durant 18 de ses 27 ans d'incarcération par le régime d'apartheid, devait être mise en vente le 28 janvier par la maison d'enchères américaine Guernsey's.

Celle-ci a annoncé sur son site internet l'ajournement sine die de la vente où étaient proposés, outre la clé, divers objets liés à Mandela, "en attendant des vérifications"

de la part de l'Agence du Patrimoine d'Afrique du Sud (SAHRA).

La SAHRA a demandé à Guernsey's l'arrêt de la vente (...) parce qu'elle pense que des choses ont quitté l'Afrique du Sud sans les autorisations nécessaires", a déclaré le président de la maison de vente Arlan Ettinger.

Le ministre sud-africain des Arts et de la Culture Nathi Mthethwa a salué la décision de suspendre la vente. "La clé symbolise l'histoire douloureuse de l'Afrique du Sud mais représente aussi le triomphe de l'esprit humain sur le mal", a-t-il déclaré dans un communiqué.

"Cette clé est la preuve vivante de la longue marche des Sud-Africains vers la li-

berté et appartient au peuple d'Afrique du Sud. En conséquence elle doit légitimement être restituée au pays".

Outre la clé figurant au programme des enchères un assortiment d'objets ayant appartenu à "Madiba" - surnom de Mandela -, dont une chemise emblématique, des lunettes de soleil et des stylos protocolaires. Les bénéfices de la vente devaient être utilisés pour construire un Jardin commémoratif consacré à Mandela dans son village natal, où il est enterré.

M. Ettinger a indiqué que son entreprise avait été contacté par une des filles de Mandela pour mettre ces objets - dont la clé - aux enchères.

La clé était en possession jusqu'ici de Christo Brand, ancien gardien de Mandela avec qui il avait noué une surprenante et durable amitié.

Il avait "renvoyé la clé aux autorités (...) mais elle lui a été rendue et il l'avait mise dans un tiroir dans lequel elle est restée 30 ans", a expliqué M. Ettinger, ajoutant que M. Brand avait accepté d'y renoncer pour pouvoir construire le jardin.

"Je sais que c'est navrant pour la famille Mandela, navrant pour nous" mais le gouvernement "fait ce qu'il pense être le mieux. Nous sommes simplement en désaccord avec eux", a-t-il poursuivi.

USA

Le salon du jeu-vidéo E3 prévu en juin 2022 sous format virtuel

L'édition 2022 de l'E3, l'un des plus grands salons professionnels dans le domaine des jeux vidéo, se tiendra une nouvelle fois sous format virtuel cet été, a annoncé son organisateur, invoquant les préoccupations actuelles liées à la pandémie de Covid-19.

"En raison des risques sanitaires permanents entourant la Covid-19 et de son impact potentiel sur la sécurité des exposants et des participants, l'E3 ne se tiendra pas en personne en 2022", a déclaré l'Entertainment Software Administration (ESA) dans un communiqué, sans préciser la date exacte de cette édition du salon.

L'E3 est le dernier d'une série d'événements majeurs qui ont

été dérangés par la dernière poussée de Covid-19 : la cérémonie de remise des Grammys vient d'être reportée indéfiniment par rapport à sa date initiale du 31 janvier, tandis que le festival du film de Sundance est devenu lui aussi exclusivement en ligne.

De 2009 à 2019, l'E3 s'était tenu chaque année en juin au Los Angeles Convention Center.

Le début de la pandémie de Covid-19 a carrément annulé l'événement en 2020 et l'a forcé à se transformer en une série de présentations en ligne sur quatre jours en 2021.

D'autres conférences majeures de l'industrie du jeu et de la technologie, telles que le DICE Summit (22-24 février à Las Vegas), la Game Developers Conference (21-25 mars à San Francisco) et le South By Southwest (11-20 mars à Austin) sont toujours prévus en présentiel.



USA - ÉDITION

Un pirate de manuscrits arrêté à New York

Le FBI a arrêté un employé de la maison d'édition américaine Simon & Schuster, soupçonné d'avoir volé des centaines de manuscrits d'auteurs avant leur publication, mais dont les motivations restent à éclaircir.

Présenté jeudi devant la justice à New York, au lendemain de son arrestation à l'aéroport JFK, Filippo Bernardini, un Italien de 29 ans, a été inculpé de fraude électronique et d'usurpation d'identité aggravée, des crimes passibles de 22 ans de prison.

Il a été soumis à une caution de 300.000 dollars, "garantie sur ses biens", et a été placé en "détention à domicile" avec "couvre-feu", a indiqué un porte-parole du procureur fédéral de Manhattan.

Employé à Londres chez Simon & Schuster, comme "coordinateur de droits", il est soupçonné de s'être fait remettre entre 2016 et 2021 des "centaines de manuscrits non encore publiés", parfois auprès d'auteurs célèbres ou de leurs représentants, en leur écrivant avec

de fausses adresses électroniques de responsables de maisons d'édition ou d'agents littéraires, détaille l'acte d'inculpation diffusé par la justice américaine. La technique était bien rodée, le suspect changeant une lettre de manière anodine dans son adresse et prenant des identités connues de ses interlocuteurs pour mieux les tromper.

Depuis des années, le monde de l'édition bruissait de ces tentatives d'usurpation, parfois ratées, parfois réussies, d'autant plus mystérieuses que les vols ne semblaient pas suivies de demandes de rançons ou de publications sauvages des oeuvres.

En août 2021, le New York Magazine avait raconté comment les éditeurs suédois de la série de polars mondialement connue Millennium avaient été approchés en 2017 par un de leur soi-disant collègue en Italie, pour lui renvoyer un lien sécurisé donnant accès au manuscrit, alors en cours de traduction avant sa sortie. En 2019, l'agent littéraire de l'écrivaine

canadienne Margaret Atwood avait révélé que les épreuves de la suite très attendue de "La servante écarlate", "Les testaments", avaient aussi été visés.

Selon l'acte d'inculpation, qui attribue à Bernardini l'enregistrement de "160 domaines internet frauduleux", un vainqueur du prix Pulitzer lui avait transmis "son manuscrit à paraître", en pensant qu'il était son éditeur, indique l'acte d'inculpation.

Des écrivains comme Sally Rooney ou Ian McEwan, et l'acteur Ethan Hawke ont aussi été approchés, d'après le New York Times.

Pour l'instant, les motivations de Filippo Bernardini, qui a plaidé non coupable lors de sa première comparution, restent floues.

Si l'acte d'inculpation précise qu'il rangeait soigneusement son butin dans une même boîte électronique, il n'indique pas ce qu'il a fait des oeuvres récupérées, et s'il en a tiré un profit financier. L'acte n'évoque pas non plus de possibles complicités. Peu d'informations

ont filtré sur le suspect. Selon des captures d'écran d'un profil LinkedIn qui n'était plus disponible vendredi, "Filippo B.", "coordinateur des droits" chez Simon & Schuster, se présente comme diplômé de langue chinoise à l'Université Cattolica (Milan) et d'édition à l'UCL (Londres), un parcours qui doit à son "obsession pour l'écrit et les langues". L'affaire est en tout cas embarrassante pour la maison d'édition américaine basée à New York, qui compte Stephen King parmi ses auteurs les plus prestigieux.

La société a annoncé avoir "suspendu" son employé, "dans l'attente de plus amples informations sur l'affaire", en se disant "choqué et horrifié" par les agissements du suspect.

"La protection de la propriété intellectuelle de nos auteurs est de la plus haute importance pour Simon & Schuster et pour l'ensemble du secteur de l'édition", ajoute la société, qui remercie le FBI.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SÉTIF

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 001319019068142

TEL : 036.62.16.48 FAX : 036.62.16.49

AVIS D'ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 090/2021

La wilaya de Sétif; Direction des Équipements Publics, informe l'annulation de l'attribution provisoire N° 043/2021 paru au Quotidien Nationale AN-NASR en arabe en date du : 17/08/2021 et le Quotidien Nationale DK NEWS en français en date du : 18/08/2021 relatif à :

PROJET : REALISATION D'UNE ECOLE DE POLICE AVEC GROUPE ELECTROGENE

LOT / REALISATION VESTIAIRE SOUS GRADINS DE TERRAIN DE FOOT ET REALISATION DES SANITAIRES SOUS GUERITES DE CONTROLES ET TRAVAUX DIVERS.

DK NEWS

Anep : 2225000085 du 09/01/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DAIRA DE DJENDEL

COMMUNE DE BIR BOUCHE

M.F. : 098444285125908

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/2022

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Birbouche, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale

Réalisation (06) salle de cour en extension à l'école bouchernouh taieb

Les Soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune, contre paiement de deux mille dinars (2.000,00DA), représentant les frais de reproduction pour chaque cahier des charges. Le délai de dépôt des offres est fixé de quinze (15) jours à partir du premier jour de la parution dans les journaux de 08 heures à 12 heures

Les offres doivent être déposées à Monsieur le Président de l'APC de Birbouche sous enveloppes cachetées, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale n°.....l'objet de l'appel d'offres

Les 03 enveloppes extérieures distinctes. Une portera ce qui suit :

Dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature
- Déclaration de probité dûment renseignée et datée
- Les statuts pour les sociétés

Les soumissionnaires doivent revenir au cahiers des charges pour le reste des documents demander

L'autre portera la mention Offre technique, composée de :

- Cahier des charges dûment signé et datée.
- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée et datée
- tout document permettant d'évaluer l'offres technique : une mémoires technique justificatif.

Les soumissionnaires doivent revenir au cahiers des charges pour le reste des documents demander

Offre Financière, composée de :

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée et datée.
- Bordereau des prix unitaires rempli, signé et datée.
- Détail quantitatif et estimatif des travaux signé et datée.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouvertures des plis

Les soumissionnaires resteront engagé par leurs offres pendant un délai 90 jours à compter de la date du dépôt des offres.

L'ouverture des plis des offres technique et financières se fera en séance publique à 13.00 heures, le même jour correspondant la date de dépôt des offres fixé au cahier de charge.

DK NEWS

Anep : 2216000442 du 09/01/2022

HANDBALL/ COUPE D'ALGÉRIE 2019-2020 (MESSIEURS) La JSE Skikda remporte le 1^{er} trophée de son histoire

La JSE Skikda a remporté la Coupe d'Algérie de handball 2019-2020, en s'imposant devant l'ES Aint Touta sur score de 22 à 21 après prolongations (temps réglementaire : 16-16, mi-temps : 8-11), vendredi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) à huis clos.



Les Skikdis remportent à cette occasion leur premier trophée en Coupe d'Algérie de leur histoire après avoir échoué en 2019 face au GS Pétroliers.

Menés de deux buts à la mi-temps (8-11), les handballeurs de Skikda sont parvenus à remonter leur retard au bout du temps réglementaire (16-16), avant de prendre l'avantage dans les prolongations pour s'imposer avec un but d'écart (22-21).

A la faveur de ce succès, la JSE Skikda représentera l'Algérie en Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, prévue à

Arzew en mars 2022. La finale féminine disputée plus tôt ce vendredi est revenue au HBC El-Biar qui a décroché le sixième trophée de son histoire en s'imposant devant le HC Mila (33-24).

Pour rappel, la FAHB dirigée depuis septembre 2021 par un comité directoire présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendje mil, avait décidé de la poursuite de l'édition 2020 de la Coupe d'Algérie, afin de permettre aux clubs de préparer la reprise du Championnat national, après deux saisons d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19.

Le palmarès après le sacre de la JSE Skikda

1967: CR Belcourt	1968: USM Annaba
1969: GCS Alger	1970: GCS Alger
1971: CSS Kouba	1972: Nadit Alger
1973: Nadit Alger	1974: NAR Alger
1975: CS DNC Alger	1976: Nadit Alger
1977: CS DNC Alger	1978: non jouée
1979: Nadit Alger	1980: Nadit Alger
1981: CS DNC Alger	1982: MP Alger
1983: MP Alger	1984: MC Oran
1985: Nadit Alger	1986: MC Oran
1987: MC Alger	1988: JS Bina Alger
1989: MC Alger	1990: MC Alger
1991: MC Alger	1992: non jouée
1993: MC Alger	1994: MC Alger
1995: MC Alger	1996: ERC Alger
1997: MC Alger	1998: MC Alger
1999: MC Alger	2000: MC Alger
2001: MC Alger	2002: MC Alger
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: MC Alger	2008: MC Alger
2009: GS Pétroliers	2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers	2012: GS Pétroliers
2013: GS Pétroliers	2014: GS Pétroliers
2015: CRB Baraki	2016: MC Saïda
2017: GS Pétroliers	2018: ES Aïn-Touta
2019: GS Pétroliers	2020: JSE Skikda.

COUPE D'ALGÉRIE 2019-2020 (DAMES)

Le HBC El-Biar décroche son sixième trophée



Les handballeuses du HBC El-Biar ont remporté la Coupe d'Algérie de handball 2019-2020, en s'imposant devant leurs homologues du HC Mila sur le score de 33 à 24 (mi-temps : 15-10), vendredi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). C'est le sixième trophée des handballeuses d'El-Biar après ceux décrochés en 2007, 2013, 2014, 2015 et 2016. Dans une finale disputée à huis clos, les joueuses du HBC El-Biar ont dominé la rencontre de bout en bout face à leurs homologues du HC Mila, qui ont atteint ce stade de la compétition pour la première fois de

leur histoire. Après avoir pris cinq buts d'écart en première période (15-10), les El-Biaroises ont doublé leur avance en deuxième mi-temps pour finalement s'imposer sur le score large de 33 à 24. Pour rappel, la FAHB dirigée depuis septembre 2021 par un comité directoire présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, avait décidé de la poursuite de l'édition 2020 de la Coupe d'Algérie, afin de permettre aux clubs de préparer la reprise du Championnat national, après deux saisons d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19.

Le palmarès après le sacre du HBC El Biar

1969: GCS Alger	1970: GCS Alger
1971: GCS Alger	1972: ARD CNEP Alger
1973: CS DNC Alger	1974: CS DNC Alger
1975: NADIT Constantine	1976: NA Hussein-Dey
1977: NADIT Constantine	1978: NADIT Constantine
1979: NADIT Alger	1980: NADIT Alger
1981: NADIT Oran	1982: NADIT Alger
1983: NADIT Alger	1984: NADIT Alger
1985: NADIT Alger	1986: non jouée
1987: MC Oran	1988: MC Alger
1989: NA Hussein-Dey	1990: NA Hussein-Dey
1991: NADIT Alger	1992: non jouée
1993: RB Alger	1994: MC Alger
1995: MC Alger	1996: NADIT Alger
1997: NADIT Alger	1998: MC Alger
1999: MC Alger	2000: MC Alger
2001: MC Alger	2002: MC Alger
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: HBC El-Biar	2008: MC Alger
2009: GS Pétroliers	2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers	2012: GS Pétroliers
2013: HBC El-Biar	2014: HBC El-Biar
2015: HBC El-Biar	2016: HBC El-Biar
2017: GS Pétroliers	2018: GS Pétroliers
2019: GS Pétroliers	2020: HBC El-Biar

CHAMPIONNAT MILITAIRE NATIONAL DE TIR AU PA À MILA

Domination des athlètes de la 1^{ère} RM

Les athlètes de la première région (1^{ère} RM) ont dominé le championnat militaire national de tir au PA (messier et dames), clôturé jeudi à la 7^{ème} brigade blindée "chahid Benhadj Messaoud" de Telegma (Mila), avec deux médailles en or, une d'argent et une autre de bronze.

Dans ces joutes de quatre jours qui ont mis en lice 70 athlètes de 25 équipes représentant les diverses régions, commandements et directions de l'institution militaire, les représentants de la 1^{ère} RM ont obtenu les deux médailles d'or du tir de précision individuel/dames et du tir de rapidité individuel/messieurs ainsi que l'argent du tir de rapidité individuel/dames et la bronze du tir de précision équipes/messieurs. L'équipe du commandement

de la gendarmerie nationale est venue en deuxième position avec quatre médailles dont deux en or au tir de rapidité (équipes/dames) et tir de précision (équipes/messieurs) et deux en bronze au tir de précision individuel/dames et individuel/messieurs. La troisième position est revenue à la 5^{ème} RM dont les représentants ont décroché 5 médailles dont l'or au tir de rapidité individuel/messieurs obtenu par l'équipe de la 1^{ère} brigade blindée, 2 en argent en tir de précision des messieurs en individuel et par équipes, une en bronze de la même épreuve en individuel/messieurs et une autre en bronze dans le tir de rapidité équipes/messieurs.

La 3^{ème} RM est arrivée en quatrième place avec 1 en or et 2 en argent suivie par le commande-

ment des forces terrestres avec 1 en or, 1 en argent et 1 en bronze. Le commandant de la 7^{ème} brigade blindée, le général Mahmoud Dridi qui a présidé la distinction des vainqueurs, a salué les performances des participants et participantes à ce championnat qui s'est caractérisée, a-t-il noté, par une compétition serrée qui a révélé le haut niveau des éléments de l'Armée nationale populaire dans le tir au pistolet automatique et le travail de base de formation fait au niveau des diverses unités militaires dans le cadre de la préparation au combat de leurs éléments. Le même officier a appelé à rattraper les insuffisances relevées estimant que la manifestation a été une opportunité d'évaluer le travail d'entraînement et les compétences acquises.

CROSS COUNTRY KLOUCHE AHMED/CHLEF

Coup d'envoi de la compétition de plus de 1300 athlètes

Le coup d'envoi de la 48^{ème} édition du challenge national de cross country Ahmed Klouche a été donné samedi à Chlef avec la participation de 1303 athlètes (dames et messieurs) issus de différentes wilayas. La cérémonie d'ouverture de cette nouvelle édition à laquelle participent des coureurs représentants 30 wilayas, s'est déroulée en présence du président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Yacine Louai, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Hamad Abderrahmane, ainsi que des autorités militaires.

Le directeur local de la jeunesse et des sports a indiqué à l'APS, que tous les moyens ont été mobilisés pour assurer les meilleures conditions d'accueil aux athlètes dans l'espoir de contribuer à la réussite de cette nouvelle édition et de relever le niveau de la compétition de l'un des plus importants challenges de cross country au niveau national.

Le cross a débuté par des courses dans les différentes catégories (minimes, cadets, junior et seniors). Le challenge organisé dans le strict respect des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19, est marqué par ailleurs, par la présence d'anciens athlètes locaux et nationaux et des autorités locales.

VOLLEY/COUPE ARABE DES CLUBS (MESSIEURS)

Participation confirmée de 20 équipes, dont OMK El Milia (Algérie)

Une vingtaine de clubs dont l'OMK El Milia (Algérie) ont confirmé leur participation à la 40^{ème} édition de la coupe arabe des clubs de volley-ball (messieurs), qui se tiendra du 15 au 27 février prochain à Tunis.

Le tirage au sort de la compétition sera effectué le 23 janvier courant au siège de l'Union arabe de volley-ball, au Bahrein. Les équipes engagées sont : OMK El Milia (Algérie), Espérance de Tunis et AS Marsa (Tunisie), Al Koweït et Kadhima (Koweït), Khaybal Al Choala (Yémen), Ahly Tripolo et Souihly (Libye), Al Sib et Al Kamel Wal Wafi (Oman), Al Rayane et Al Ahly (Qatar), Senjel et Assadaqa (Palestine), Gaz du Sud et Bechmeka (Irak), Dar Klib (Bahrein), Attarajji (Arabie Saoudite) et Chabab Al Hussein (Jordanie), Al Ahly (Egypte). Rappelons que l'édition 2021 a été annulée à cause de la pandémie de coronavirus.

La précédente édition jouée au Caire a été remportée par Al Ahly qui a disposé en finale de son compatriote Zamalek (3-0).

TENNIS/STAGE D'ARBITRAGE "RÉGION EST"

Trente stagiaires présents à Annaba

Trente (30) stagiaires prennent part au stage d'arbitrage de tennis (06 au 08 janvier) pour la "région Est", organisé à Annaba par la Ligue locale en collaboration avec la Fédération algérienne de tennis (FAT), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Ce rendez-vous entamé ce jeudi, regroupe une trentaine de stagiaires encadrés par les arbitres internationaux algériens Amine Mohat (white badge) et Chems-Eddine Oulhaci (green badge), a écrit l'instance fédérale. Il s'agit du second stage de suite en faveur des arbitres, après le premier qui s'est déroulé du 23 au 25 décembre 2021 au tennis club de Hydra (Alger) pour la région du centre.

Dans le cadre des futures échéances du calendrier compétitif 2022, l'instance fédérale informe qu'un programme ambitieux de formation d'arbitres a été élaboré. À l'ordre du jour, la familiarisation avec les règles du tennis et les différentes procédures et techniques d'arbitrage", avait annoncé la FAT avant l'entame du stage.

Selon la même source, un troisième stage consacré, cette fois-ci, pour la région Ouest, est programmé à Oran (13 au 15 janvier courant).



C A N 2 0 2 1

L'Algérie se réjouit de la tenue au Cameroun de la 33^e Coupe d'Afrique

L'Algérie, à travers son instance nationale de football, réitère son soutien aux pays africains et particulièrement au Cameroun, hôte de la 33^e Coupe d'Afrique des nations, la plus grande compétition continentale qui débute dimanche avec le match d'ouverture entre le pays hôte et le Burkina Faso.

Reportée d'un an pour cause de la pandémie de Covid-19, la CAN aura bel et bien au pays des Lions Indomptables, et nous nous réjouissons pour cela.

Car malgré cette crise sanitaire mondiale et d'autres aléas, le Cameroun a relevé le défi de pouvoir accueillir les meilleures nations du continent, en dissipant toutes les inquiétudes et appréhensions", a indiqué le président de la FAF, Charaf Eddine Amara, dans une lettre publiée sur le site de la FAF, à l'occasion du début de la CAN.

"L'Algérie, championne d'Afrique en titre, se réjouit de prendre part à cette belle compétition qui fera le bonheur de millions de férus de la balle ronde africaine, aux côtés des autres sélections qui performeront loyalement pour valoriser ce sport et ses vertus, en dépit de toute l'adversité et les obstacles dont il faut face", a-t-il dit.

La Fédération algérienne de football, à travers son président et son bureau fédéral, "souhaite pleine réussite au Cameroun pour l'organisation de cet événement et demeure persuadé que cette compétition se déroulera dans les meilleures condi-



tions possibles, compte-tenu des gros investissements et des efforts consentis par l'Etat de ce pays pour gagner le pari d'un tournoi qui tiendra certainement ses promesses en matière de spectacle, de sensations, de fête pour les supporters et de rap-

prochement des peuples". "Aussi, nous devons tous faire en sorte pour relever le défi sanitaire durant cette compétition par rapport au nouveau variant omicron, en faisant preuve de vigilance dans le respect des protocoles mis en place par les autorités

sanitaires de l'Etat du Cameroun et du Comité d'organisation, afin de préserver les acteurs et tous les présents à cette épreuve majeure de notre football continental", a conclu le président de la FAF.

Pour rappel, l'Algérie, tenante du

titre, entrera en lice mardi, dans le groupe E, en affrontant la Sierra-Leone au stade de Japoma à Douala (14h00), avant de défier le dimanche 16 janvier la Guinée équatoriale (20h00), puis l'ogre ivoirien le jeudi 20 janvier, toujours à Douala (17h00).

Le président de la CAF assiste à un match gala à Douala à 24 heures du début du tournoi

Décontracté et habillé d'une tenue sportive, le président de la Confédération africaine de football (CAF) le Sud-africain Patrice Motsepe, a assisté ce samedi matin à un match de gala, disputé au stade de la Réunification de Bépanda à Douala, à la veille du coup d'envoi de la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndr) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Ce match, qui a mis aux prises deux jeunes équipes de Douala, a vu la participation du secrétaire général de l'instance continentale Veron Mosengo-Omba, ainsi que le vice-président de la CAF le Sénégalais Augustin Senghor.

La rencontre d'une vingtaine de minutes, s'est déroulée sous un soleil de plomb, sous les yeux de la presse algérienne et étrangère. Portant une attelle au niveau de l'épaule

droit, le patron de la CAF a suivi ce match sur la main courante, en compagnie d'autres membres du Comité exécutif (COMEX) de l'instance africaine, dont le Djiboutien Suleiman Hassan Waberi (3e vice-président).

"J'aurais aimé jouer ce match de gala, mais en raison d'une opération à l'épaule je ne pouvais pas le faire", a indiqué Patrice Motsepe aux médias, venus couvrir cet événement convivial. D'autre part, le dirigeant sud-africain a tenu par l'occasion à mettre en garde tous les acteurs de l'événement africain au Cameroun, contre la pandémie du Covid-19, dont le variant Omicron est en train de gagner du terrain à travers le monde.

"La situation sanitaire liée au variant Omicron du Covid-19, demande beaucoup d'attention de notre part.

Nous prenons toutes les mesures, car nous

avons une grande part de responsabilité pour protéger et faire attention à la santé de tous les acteurs.

La santé n'est pas négociable", a-t-il ajouté. Le président de la CAF a également lancé un appel à la presse, à la veille du début de la CAN-2021, l'incitant à relever toutes les éventuelles imperfections liées à l'aspect organisationnel de la compétition. "Nous voulons que vous soyez nos yeux. Si vous remarquez qu'il y a des erreurs, je vous demande de nous le dire, pour qu'on puisse les corriger.

Cette relation entre la CAF et les médias est très importante", a-t-il assuré. Enfin, Patrice Motsepe a rendu hommage aux joueurs africains, évoluant notamment en Europe, dont la majorité se sont opposés à la volonté de certaines formations de les empêcher de participer à cette CAN-2021. "Nous remercions

tous les joueurs évoluant en Europe et ailleurs dans le monde, pour avoir honoré les convocations de leurs sélections respectives.

Nous avons une volonté profonde de travailler ensemble avec les clubs et fédérations européennes, et toutes les Confédérations dans le monde, pour que le football africain connaisse le succès, et que l'Afrique réussisse en tant que continent.

C'est notre principal devoir. Nous avons aussi le devoir de collaborer ensemble pour développer le football à travers le monde", a-t-il conclu. Le président de la CAF et l'ensemble des membres du Comité exécutif s'envoleront ce samedi pour Yaoundé, afin d'assister dimanche à la cérémonie d'ouverture, suivie par les deux premiers matchs du tournoi (Gr.A) : Cameroun-Burkina Faso (17h00) et Ethiopie-Cap-Vert (20h00).

Les medias algériens en force au Cameroun pour une couverture spéciale

Les medias algériens sont présents en force au Cameroun pour la couverture de la Coupe d'Afrique des nations de football "CAN-2021", prévue du 9 janvier au 6 février, en présence de 24 sélections dont celle de l'Algérie, tenante du titre.

Journalistes, cameramen, reporters-photo ou techniciens, ils sont nombreux à s'envoler pour le Cameroun, en tant qu'envoyés spéciaux de chaînes de télévisions, publique et privées, presse écrite, radios et medias en ligne.

Leur mission: assurer une large couverture médiatique, de cet événement sportif continental et notamment les matches de l'équipe algérienne et les à-côtés de la sélection de Djamel Belmadi.

C'est à Douala, ville abritant les matches de l'Algérie, que les envoyés spéciaux des medias algériens ont pris leurs quartiers.

Logée dans le groupe E, l'Algérie affronte la Sierra-Leone mardi prochain au stade de Japoma à Douala (14h00), avant de défier le dimanche 16 janvier la Guinée équatoriale (20h00), puis la Côte d'Ivoire le jeudi 20 janvier (17h00).

L'EPTV aux devants de la scène

En matière de couverture médiatique, la Télévision publique algé-

rienne (EPTV) se positionne sur les devants de la scène.

Avec une équipe de 16 personnes dont 8 journalistes et commentateurs, l'EPTV a mis le paquet pour assurer une couverture au niveau des attentes des férus de la balle ronde.

Pour cela, la Télévision algérienne a acquis les droits de retransmission de 10 rencontres de la CAN-2021 dont celles de l'équipe algérienne, et les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Une première: l'EPTV diffusera quotidiennement trois émissions spéciales: "Hallo CAN" (11h30-12h30), "Studio CAN" (18h00-19h00) et "Soirée CAN" (21h00-23h00).

La diffusion se fera à travers la 1ère chaîne Terrestre, la A3 et la chaîne 6, avec une éventualité d'associer Canal Algérie et la Chaîne 4 Amazigh.

La grille spéciale CAN de l'EPTV prévoit en outre cinq Directs quotidiens de 30 minutes chacun à partir du Cameroun, outre dix émissions, en lien direct avec les matches, intitulées "L'Algérie à l'heure de la CAN".

Le téléspectateur pourra suivre en direct l'ambiance des supporters algériens, les déclarations des joueurs en zone-mixte et les conférences de presse d'après-match.

Chaînes privées en concurrence: A qui la couverture la plus attrayante

Les chaînes privées, elles aussi, n'ont pas lésiné sur les moyens pour couvrir cet important événement sportif africain.

Pour rapprocher au maximum possible, leurs téléspectateurs de la compétition, ces medias ont dépêché, depuis mercredi dernier, soit quatre jours avant l'ouverture de la CAN, des équipes largement étoffées, de journalistes, cameramen, reporters-photos et techniciens.

Une panoplie d'émissions directes et de plateaux sont prévus durant la compétition, outre des envois directs quotidiennement à partir du Cameroun. A titre d'exemple, la chaîne "Echourouk News" a envoyé une équipe composée de trois journalistes et trois cameramans pour une vaste couverture de l'ambiance qui entoure la CAN.

Les journalistes d'"Echourouk News" ont entamé leur couverture de l'événement dès le 5 janvier à travers l'envoi de plusieurs reportages, notamment, sur le stade qui accueillera les matches des Verts au premier tour et l'hôtel où ils ont élu domicile.

Les envoyés de la chaîne algérienne ont également mis l'accent sur le protocole sanitaire mis en œuvre par les organisateurs afin d'as-

surer la sécurité des journalistes accrédités, des joueurs, des officiels et des supporters pour se prémunir du Covid-19. La direction d'"Echourouk News" a également programmé des retransmissions en direct à l'heure des journaux d'informations notamment, avant et après 15 matches de l'équipe nationale.

De son côté, la chaîne "EnnaharTV" entend réaliser une couverture médiatique spéciale du rendez-vous camerounais en dépêchant deux journalistes et trois photographes, selon le responsable de la rubrique sportive.

D'ailleurs, les envoyés de la chaîne ont commencé leur couverture médiatique, notamment l'ambiance qui prévaut à Douala, ainsi que les images du stade qui abritera les rencontres de "Verts" et le lieu de leur résidence.

Selon la même source, il est fort possible que la "chaîne EnnaharTV" dépêche d'autres envoyés au cœur de l'événement, en fonction du parcours des "Verts" dans cette compétition.

Au début de leur couverture, les envoyés de la chaîne ont réalisé des reportages sur la ville de Douala, et les mesures strictes prises par les autorités locales contre la pandémie Covid-19 aussi bien à l'aéroport qu'à

l'hôtel, et ce devant l'absence du respect du protocole sanitaire dans les différentes rues de la ville.

Le responsable du service du sport de la chaîne a souligné "qu'il y aura entre 4 et 5 retransmissions par jour, auxquelles s'ajoutent les envois et déclarations réalisés à partir de Douala, et cela du matin au soir, afin de permettre au public algérien de suivre la compétition dans le détail ainsi que les parcours des coéquipiers de Ryad Mahrez dans cette 33e édition. La stratégie de la chaîne Ennahar, consiste à "transporter via l'écran" le public algérien au Cameroun, à travers des émissions spéciales, telle que "Echos de la CAN", "stade de la CAN", animées par des consultants, techniciens et anciens joueurs. En résumé, les chaînes de télévision algériennes toutes confondues, sont fermement décidées à laisser leurs empreintes au pays des "Lions indomptables" à travers un travail journalistique accompli avec professionnalisme, et l'espoir que les "Verts" décrochent leur 36e sacre africain dont le second consécutif. Les chaînes de radio ne sont pas en reste, en dépêchant leurs envoyés pour bien suivre le déroulement du grand rassemblement continental du ballon.



Amunike : "l'Algérie est favorite mais je ne peux prédire qui va gagner"

L'ancienne star des Super Eagles du Nigeria Emmanuel Amunike a placé la sélection algérienne (tenante de titre) en tête des favoris de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football qui débute dimanche au Cameroun avec le match d'ouverture entre le pays hôte et le Burkina Faso.



"L'Algérie est l'équipe championne en titre, oui, c'est le favori, il y aura le Sénégal une équipe très costaud, le pays hôte, le Cameroun, l'Egypte, le Nigeria, le Maroc, la Tunisie.

Il sera très difficile de prédire qui va gagner le titre parce que nous avons tellement de belles équipes ici." a déclaré Amunike, ancien vainqueur de la CAN 1994.

"Il y a de gros changements dans le football africain, des joueurs de dimension mondiale, c'est prometteur.

En Europe, aujourd'hui, les footballeurs africains jouent les premiers rôles dans leurs clubs qui évoluent dans les top clubs dans

le monde. Et cela doit se refléter à travers cette compétition." a-t-il ajouté. L'ancien sélectionneur de la Tanzanie s'attend à un tournoi meilleur que le précédent en Egypte avec des sélections bien préparées décidées à aller le plus loin possible.

"J'attends qu'elle soit meilleure que l'édition précédente. En 2019, nous avons joué la première fois Coupe d'Afrique des Nations (CAN) avec 24 équipes, ce sera la deuxième fois et nous avons vu de nouveaux arrivants comme la Gambie, les Comores.

Cela montre que les gens travaillent et que le football africain progresse." Avant d'enchaîner : "Et

la CAN, c'est un tournoi regardé et suivi dans le monde entier.

C'est pourquoi cette édition malgré les difficultés que pose la pandémie de la Covid-19 doit se hisser vers les standards internationaux. L'Afrique doit montrer à cette compétition que sa compétition phare fait des pas de géants. Nous allons découvrir de nouvelles stars. Je suis très positif."

L'Algérie, tenante du titre, entrera en lice mardi, dans le groupe E, en affrontant la Sierra-Leone au stade de Japoma à Douala (14h00), avant de défier le dimanche 16 janvier la Guinée équatoriale (20h00), puis l'ogre ivoirien le jeudi 20 janvier, toujours à Douala (17h00).

La valeur des primes revue à la hausse

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni vendredi à Douala sous la présidence du Sud-africain Patrice Motsepe, a décidé d'augmenter la valeur des primes de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr), au Cameroun (9 janvier - 6 février) "Cette augmentation est conforme à l'engagement de la CAF de récompenser les meilleures perfor-

mances et de renforcer le statut de sa compétition la plus prestigieuse, la CAN. Elle sera effective dès cette 33e édition", a indiqué la CAF dans un communiqué. Ainsi, le vainqueur de cette édition empochera un chèque de 5 millions de dollars, soit une augmentation de 500.000 dollars.

Le finaliste, quant à lui, aura droit à 2,75 millions de dollars (une augmentation de 250.000 dol-

lars). Les demi-finalistes percevront une prime de 2,2 millions de dollars chacun (une augmentation de 200.000 dollars), alors que les quarts de finaliste auront droit chacun à 1,175 million de dollars (soit une augmentation de 175.000 dollars).

Au total, l'augmentation est de l'ordre de 1,850 million de dollars de la dotatio n totale des primes de la CAN-2021, dont le coup d'envoi sera

donné dimanche à Yaoundé, avec au menu le match d'ouverture entre le Cameroun et le Burkina Faso (17h00).

L'Algérie, tenante du titre, entamera la défense de son trophée mardi face à la Sierra-Leone (14h00), avant de défier la Guinée équatoriale le dimanche 16 janvier (20h00), puis l'ogre ivoirien le jeudi 20 janvier à Douala (17h00), dans une véritable "finale" avant la lettre.

MATCH D'OUVERTURE CAMEROUN - BURKINA FASO L'Algérien Ghorbal au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné un trio arbitral algérien, conduit par Mustapha Ghorbal, pour diriger le match d'ouverture de la 33e Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr), entre le Cameroun, pays hôte, et le Burkina Faso, dimanche au stade d'Olembé à Yaoundé (17h00).

Ghorbal (36 ans), international depuis 2014, sera assisté de ses compatriotes Abdelhak Etchiali (1er assistant) et Mokrane Gourari (2ème assistant), selon un communiqué de la Fédération algérienne (FAF) publié vendredi soir.

Le quatrième arbitre est l'Egyptien Mahmoud El-Banna, alors que le commissaire au match est le

Congolais Jean Médard Kossa. Les arbitres de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndlr) sont les Marocains Adil Zourak et Zakaria Brinsi. L'autre match de la poule A, mettra aux prises dimanche, également au stade d'Olembé, l'Ethiopie au Cap-Vert (20h00).

Pour rappel, l'équipe nationale, tenante du titre, entrera en lice



mardi, dans le groupe E, en affrontant la Sierra-Leone au stade de Japoma à Douala (14h00), avant de défier le dimanche 16 janvier la Guinée équatoriale (20h00), puis l'ogre ivoirien le jeudi 20 janvier, toujours à Douala (17h00).

ALGÉRIE 15 champions d'Afrique pour encadrer 13 novices

La sélection algérienne de football (tenante du titre), présente pour la 19e fois en phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations à l'occasion de la CAN-2021 au Cameroun (9 janvier - 6 juin), comptera sur un groupe assez expérimenté, en présence de 15 champions d'Afrique, sur 28, pour aller à la conquête d'une troisième étoile. Le coach national Djamel Belmadi a renouvelé sa confiance à 15 "guerriers", qui étaient présents en 2019 en terre égyptienne, pour offrir à l'Algérie un troisième trophée après 1990 et 2019. Deux joueurs et non des moindres joueront au Cameroun leur cinquième CAN, à savoir le portier Raïs M'bolhi et l'attaquant Islam Slimani. Ce duo expérimenté devance six joueurs qui comptent trois CAN, à savoir Aïssa Mandi, Sofiane Feghouli, Yacine Brahimi, et Riyad Mahrez.

Tout ce beau monde sera chargé de guider et d'encadrer la "nouvelle vague" qui va devoir connaître et s'acclimater à la dure réalité de la compétition de haut niveau notamment sur le continent.

13 joueurs au total vont vivre pour la première fois l'ambiance du tournoi africain, dans sa 33e édition : le gardien de but Mu stapha Zeghba (Damac FC/Arabie saoudite), ainsi que les joueurs de champ Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/ Belgique), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Houcine Benayada (ES Sahel/ Tunisie), Lyes Chetti (ES Tunis/ Tunisie), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bas), Haris Belkebla (Stade brestois/ France), Sofiane Bendebka (Al Fateh FC/ Arabie saoudite), Farid Boulaya (FC Metz/ France), Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), et Mohamed El-Amine Amoura (FC Lugano/Suisse).

Lors de l'édition 2019 en Egypte, ils étaient neuf joueurs à être retenus pour la première fois à la CAN.

Liste des joueurs présents à la CAN-2021 et le nombre de leur participation en phase finale:

4 participations (2 joueurs) :

1. Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq, Arabie saoudite): 2013 - 2015 - 2017 - 2019
2. Islam Slimani (O. Lyon, France): 2013 - 2015 - 2017 - 2019

3 participations (4):

1. Aïssa Mandi (Villarreal, Espagne): 2015 - 2017 - 2019
2. Sofiane Feghouli (Galatasaray, Turquie): 2013 - 2015 - 2019
3. Riyad Mahrez (Manchester City, Angleterre): 2015 - 2017 - 2019
4. Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC, Qatar): 2015 - 2017 - 2019

2 participations (3):

1. Ismaël Bennacer (AC Milan, Italie): 2017 - 2019
2. Baghdad Bounedjah (Al-Sadd, Qatar) : 2017 - 2019
3. Rami Bensebaini (Borussia Monchengladbach, Allemagne) : 2017 - 2019

1 participation (9) :

1. Alexandre Oukidja (FC Metz, France) : 2019
2. Mehdi Tahrat (Al-Gharafa, Qatar) : 2019
3. Djamel Benlameri (Qatar SC, Qatar) : 2019
4. Youcef Atal (OGC Nice, France) : 2019
5. Adam Ounas (Naples, Italie) : 2019
6. Youcef Belaïli (sans club) : 2019

Première participation (13 joueurs) :

1. Mustapha Zeghba (Damac FC, Arabie saoudite)
2. Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot, Belgique)
3. Abdelkader Bedrane (ES Tunis, Tunisie)
4. Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis, Tunisie)
5. Houcine Benayada (ES Sahel, Tunisie)
6. Lyes Chetti (ES Tunis, Tunisie)
7. Adam Zorgane (SC Charleroi, Belgique)
8. Ramiz Zerrouki (Twente FC, Pays-Bas)
9. Haris Belkebla (Stade brestois, France)
10. Sofiane Bendebka (Al Fateh FC, Arabie saoudite)
11. Farid Boulaya (FC Metz, France)
12. Saïd Benrahma (West Ham, Angleterre),
13. Mohamed El-Amine Amoura (FC Lugano, Suisse).

DEPAY EN ROUTE VERS LA JUVENTUS ?

Le FC Barcelone a besoin de dégraisser lors du mercato hivernal et aujourd'hui c'est le dossier Memphis Depay qui s'ouvre à quelques jours du début du mercato hivernal. Selon les informations de Goal, le FC Barcelone aurait proposé son joueur Memphis Depay à la Juventus pour cet hiver mais l'écurie italienne n'a pas donné suite pour le moment. Les dirigeants doutent vraiment du physique de l'ancien lyonnais et ne voudraient pas prendre de risque dès cet hiver même s'ils cherchent un nouveau joueur offensif. Arrivé lors du mercato estival, Depay a inscrit 8 buts en 15 matchs de Liga, et 0 en 6 apparitions en Ligue des Champions depuis son arrivée en Catalogne. Pour rappel, l'international néerlandais est sous contrat jusqu'en 2023.



LIONEL MESSI PRÉPARERAIT DÉJÀ SON DÉPART !

Après une première partie de saison assez délicate, Lionel Messi pourrait déjà réclamer son départ à l'issue de la saison notamment si le PSG ne remporte pas la Ligue des champions. Au terme d'un imbroglio avec le FC Barcelone, Lionel Messi a été contraint de quitter son club de toujours l'été dernier. En proie à d'importants problèmes économiques, le club blaugrana n'a pas pu prolonger le bail de l'international argentin, une aubaine sur laquelle a sauté le PSG pour s'attacher les services de Lionel Messi qui a donc débarqué à Paris en grande pompe au mois d'août. Mais alors qu'il était très attendu, Lionel Messi sort d'une première partie de saison assez décevante avec seulement un but en Ligue 1, bien qu'il en ait inscrit cinq en Ligue des champions. Une situation qui pourrait bien avoir une influence sur l'avenir de Lionel Messi. En effet, bien qu'il ait signé un contrat jusqu'en juin 2023, avec une saison supplémentaire en option, l'Argentin pourrait bien réclamer son départ en fin de saison selon les informations de Lobo Carrasco.

OUSMANE DEMBÉLÉ PRIORITÉ DU BAYERN MUNICH

La prolongation d'Ousmane Dembélé se fait toujours attendre au FC Barcelone et un départ libre l'été prochain est de plus en plus possible. Le Bayern Munich, qui apprécie beaucoup le joueur, serait très intéressé pour récupérer le Français gratuitement.

Le cas Ousmane Dembélé fait énormément parler depuis plusieurs semaines. Alors que le Français arrive en fin de contrat en juin prochain avec le FC Barcelone, il refuse pour l'instant de prolonger. Sa situation est donc suivie de près par les plus grands clubs européens. Le Bayern Munich serait séduit à l'idée de récupérer le champion du monde gratuitement au mercato estival selon L'Équipe.

Les Bavarois verraient d'un bon œil l'arrivée d'Ousmane Dembélé, surtout en cas de départ de Kingsley Coman, à qui il ne reste qu'une année de contrat. Ils s'étaient déjà intéressés à l'attaquant barcelonais lorsqu'il était à Rennes. À l'époque, il avait préféré rejoindre le Borussia Dortmund. La direction des Munichois loue les qualités de l'international français. Sa vitesse, son explosivité, sa qualité de dribbles et son insouciance sont grandement appréciés. Les pépinières physiques réguliers dont l'ancien du Stade Rennais est victime n'inquiète pas les champions d'Allemagne en titre. Au contraire, ils estiment même pouvoir éviter ce genre de blessures grâce à leur staff médical.

Pour l'instant, il n'y a pas encore eu d'échanges avec les représentants de Dembélé. Le Barça espère toujours convaincre son joueur de rester. Si le Bayern Munich ne parvient pas à faire venir le Français, Raphinha (Leeds) et Callum Hudson-Odoi (Chelsea) sont également pistés par les Allemands.

Le début de saison d'Ousmane Dembélé a été marqué par une blessure au genou. Il n'a donc disputé que 9 petits matchs toutes compétitions confondues pour 1 but et 2 passes décisives. Xavi, arrivé sur le banc du Barça en novembre dernier, compte beaucoup sur le Français.



GERRARD S'ACTIVE BIEN POUR COUTINHO

Sur le départ du FC Barcelone lors de ce mercato d'hiver, le milieu offensif Philippe Coutinho (29 ans, 12 apparitions et 2 buts en Liga cette saison) donne sa priorité à la Premier League. Suivi par plusieurs formations anglaises, l'international brésilien se retrouve bel et bien piloté par Aston Villa sur la demande de l'entraîneur de l'actuel 13e de Premier League, Steven Gerrard. D'après les informations de la Cadena COPE, le technicien anglais s'active personnellement sur ce dossier avec plusieurs discussions avec son ancien partenaire de Liverpool. Pour le moment, Villa négocie toujours avec le Barça pour obtenir un prêt de l'Auriverde sur la seconde partie de la saison. Reste ensuite à savoir si Coutinho sera convaincu par le discours de Gerrard.

La Premier League s'arrache Jonathan David

Irrésistible cette saison, Jonathan David porte le LOSC vers les sommets. Meilleur buteur de Ligue 1, il ne cesse de faire trembler les filets. Des performances remarquées outre manche alors que West Ham et Arsenal frappent à la porte. Avec 16 buts en 27 rencontres disputées toutes compétitions confondues, Jonathan David est auteur d'une première partie de saison exceptionnelle. Le buteur lillois ne cesse de faire trembler les filets et porte les siens vers les sommets, en Ligue 1 comme en Ligue des Champions. Néanmoins, si sur le terrain tout est rose, c'est loin d'être le cas en interne. Son agent a récemment fait une sortie express indiquant qu'il s'agissait de la dernière saison du Canadien sous les couleurs du LOSC. Des déclarations lourdes de sens qui ont refroidi les supporters mais attisaient l'intérêt des grandes écuries européennes. Les tabloïds s'affolent. Selon les informations de Radio Canada, Jonathan David (21 ans) serait une cible de choix pour de nombreuses formations en Premier League. Il serait notamment sur les tablettes de West Ham et d'Arsenal. Si un départ n'est pas à l'ordre du jour cet hiver, le prochain mercato estival sera une lutte féroce pour ses prétendants qui tentent déjà de le séduire. Le LOSC attendrait 50 millions d'euros minimum pour le lâcher.



ALGÉRIE-MALI

Le Président Tebboune reçoit le ministre malien des Affaires étrangères

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop porteur d'un message du Président de la transition au Mali, M. Assimi Goïta, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop porteur d'un message du Président de la transition au Mali, en compagnie d'une délégation de responsables maliens", lit-on dans le communiqué. La rencontre a permis de fait part au Président Tebboune "des solutions proposées sur la scène malienne en vue de sortir de la crise actuelle", a



précisé la même source. "Le Président de la République a affirmé à l'envoyé personnel du président de la transition

au Mali la disponibilité permanente de l'Algérie d'accompagner les frères maliens dans le rétablissement de la sécurité et la paix et le soutien du processus démocratique", ajoute la même source. "L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khelhal", a conclu le communiqué de la Présidence.

L'Algérie continue à jouer un rôle "essentiel" en tant que partenaire stratégique du Mali

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a salué, jeudi à Alger, le rôle "essentiel" que continue à jouer l'Algérie en tant que "partenaire stratégique" du Mali. "L'Algérie continue à jouer un rôle essentiel en tant que partenaire allié stratégique du Mali. C'est un pays qui a avec le Mali une inter-solidarité pour nous accompagner, à notre demande, dans le cadre des efforts pour ramener la paix et la stabilité", a déclaré Abdoulaye Diop, au sortir d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à qui il a remis un message du président de la transition au Mali, Assimi Goïta.

"Je tiens en particulier à saluer le rôle que l'Algérie joue à nos côtés, de façon discrète, notamment à travers mon frère Ramtane Lamamra qui a été et qui est un acteur essentiel et un artisan de ce

processus pour lequel nous avons demandé un accompagnement de l'Algérie", a-t-il ajouté. Evoquant le message remis à M. Tebboune, le chef de la diplomatie malienne a expliqué qu'il "s'inscrit dans le cadre des relations de solidarité, d'amitié, de fraternité et du bon voisinage qui a toujours existé entre le Mali et l'Algérie.

Il porte essentiellement sur la situation au Mali, notamment les avancées et les difficultés liées au processus de transition qui a été marqué récemment par la tenue des Assises nationales de la refondation qui ont permis aux Maliens de se parler, de s'approprier leur destin et aussi de partager leurs visions pour le Mali et aussi d'en fixer les étapes et les perspectives".

Pour M. Diop, "l'Algérie, en tant que pays voisin, est plus que concernée par ce qui se passe au Mali. C'est dans ce

cadre-là que le président Goïta nous a demandé de venir partager avec son frère aîné les messages et les recommandations de ces assises nationales qui ont vocation à renforcer la démocratie au Mali, mais aussi la paix et la stabilité". "Nous sommes là pour pouvoir partager l'ensemble de ces éléments, pour qu'en tant que pays voisin, le président algérien soit pleinement informé de ce qui est en cours et qu'il puisse aussi nous donner les conseils nécessaires pour la suite des étapes. Nous sommes certains que ses éclairages et sa sagesse, fondés sur l'expérience de l'Algérie, sont des éléments qui vont aider le Mali, les Maliens et l'ensemble du gouvernement à pouvoir ensemble s'acheminer vers une paix et une stabilité durable dans notre région, parce que la stabilité du Mali est aussi la stabilité de l'Algérie", a souligné M. Diop.

Lamamra s'entretient avec son homologue malien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, jeudi à Alger, avec son homologue malien, Abdoulaye Diop, en visite en

Algérie et porteur d'un message au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la part du président de la transition au Mali, Assimi Goïta.

TRANSPORT MARITIME

Bekkaï préside une réunion en prélude à l'ouverture de la ligne Algérie-Mauritanie

Le ministre des Transports Aïssa Bekkaï, a présidé, jeudi, à Alger, une réunion consacrée à la préparation de l'ouverture de la ligne maritime entre l'Algérie et la Mauritanie dans les meilleurs délais, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion était consacrée à l'examen et à la préparation de l'ouverture de la ligne maritime entre l'Algérie et la Mauritanie dans les meilleurs délais, compte tenu de son importance dans l'intensification et l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les deux pays", a expliqué le communiqué.

La réunion, tenue en exécution des instructions du Président de la République d'ouvrir une ligne maritime

entre l'Algérie et la République de Mauritanie, s'est déroulée en présence de cadres du ministère, de la Présidente et Directrice Générale (PDG) du Groupe Algérien de Transport Maritime (GATMA), et des directeurs généraux des Compagnies nationales Algériennes de navigation du Nord et de la Méditerranée (CNAN Nord et CNAN Med) ainsi que le PDG du Groupe public du transport terrestre de marchandises et de Logistiq ue (Logitrans). A cette occasion, le ministre a souligné "la nécessité de prendre en compte tous les aspects organisationnels et logistiques et mobiliser toutes les capacités matérielles et humaines pour assurer le succès de cette démarche, compte tenu de la demande

enregistrée par les opérateurs économiques souhaitant accéder à ce marché prometteur". M. Bekkaï a également appelé à "travailler en coordination entre toutes les entreprises sectorielles spécialisées dans le domaine des transports, et à appuyer sur leur expérience et leurs relations pour attirer les opérateurs souhaitant exporter leurs produits vers la Mauritanie et les différents pays d'Afrique de l'Ouest, en mettant à leur disposition des bases logistiques, des moyens de transport et des services de haut niveau pour assurer la faisabilité économique et la durabilité, ce qui contribuera à établir une dynamique économique entre les deux pays et avec le reste des pays africains voisins."

PERSONNALITÉS

Le savant et penseur Mohamed Salah Seddik distingué par la radio du Saint Coran

Le savant et penseur Mohamed Salah Seddik a été honoré, jeudi, à Alger, lors d'une conférence organisée par la Radio du Saint Coran sous le titre "Des érudits et des références", en reconnaissance à ce qu'il a offert à l'Algérie pendant la Guerre de libération et après l'indépendance. "Inculquer les valeurs morales, religieuses et patriotiques aux jeunes est la responsabilité de tous", a affirmé, le savant Mohamed Salah Seddik, dans son intervention lors de cette conférence organisée au centre culturel Aïssa Messoudi à la Radio Algérienne. A cette occasion, il a appelé les jeunes à "rester fidèles à la patrie, et au serment laissé par les chouhada, et à œuvrer pour développer et promouvoir le pays". L'Algérie "a payé un lourd tribut pour sa liberté et son indépendance depuis la colonisation

française", a indiqué le savant et historien Mohamed Salah Seddik, soulignant l'importance de "travailler en toute sincérité pour préserver l'Algérie et son unité nationale". Dans son intervention, le professeur universitaire Smail Mira a affirmé que le savant Mohamed Salah Seddik "est un érudit de premier rang qui s'est abstenu d'accepter tout poste politique et a préféré se consacrer à l'écriture", soulignant qu'il est l'auteur de "153 livres dans divers domaines de sciences et de connaissances historiques, religieuses et littéraires". Né en 1925 à Azazza (wilaya de Tizi Ouzou), Mohamed Salah Seddik, était le compagnon de nombreux leaders de la guerre de libération, dont le colonel Amirouche, le colonel Ouamrane, Abderrahmane Mira et Abdelhafid Boussouf.

ARMÉE

M. Chanegriha souligne l'intérêt accordé à la formation et à l'Ecole supérieure de guerre au regard du contexte régional particulier

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis l'accent sur l'intérêt accordé par le Haut Commandement de l'ANP à l'appareil de formation, en général, et à l'Ecole supérieure de guerre, en particulier, laquelle est investie d'une mission "hautement vitale" au regard du contexte international et régional particulier visant à créer des foyers de tension dans la sous-région, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Le Haut commandement de l'ANP veille, sous la conduite de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à accorder tout l'intérêt voulu à notre appareil de formation, en général, et à l'Ecole supérieure de guerre, en particulier, et ce, en ce qu'elle est investie d'une mission hautement vitale, qui consiste à développer les capacités des officiers supérieurs, notamment en termes d'assimilation des données stratégiques, technologiques, économiques et humaines, se rapportant au domaine de la défense et de la sécurité nationale et de les qualifier à occuper des postes supérieurs au sein des commandements opérationnels", a souligné dans un allocution le Général de corps d'Armée, qui présidait les travaux de la 15^{ème} session du Conseil d'orientation de cette prestigieuse Ecole.

Il a ainsi mis l'accent sur la "sensibilité de la mission qui incombe à l'Ecole Supérieure de guerre, au regard des événements internationaux et du contexte régional particulier que traverse notre pays actuellement à l'ombre des tentatives, menées par les ennemis des peuples, visant à créer des foyers de tension dans la sous-région", ajoute le communiqué. "En effet, cette mission est aussi sensible que vitale pour l'ANP, au regard des événements internationaux et du contexte régional particulier que nous traversons ces derniers temps, à l'aune des manœuvres que mènent les ennemis des peuples, pour créer des foyers de tension dans la sous-région, visant l'effritement de ses Etats et la spoliation de ses ressources naturelles, soit par l'action directe, soit sous le couvert d'organisations non-gouvernementales et de multinationales, qui exercent le chantage et la pression pour s'ingérer dans les affaires internes de ces Etats", a fait observer le Général de corps d'Armée. "A cela

s'ajoutent les mutations profondes opérées sur les caractéristiques des guerres modernes, qui sont menées, désormais, par procuration, ou par le recours à des organismes militaires privés, à des organisations terroristes et subversives, à la criminalité organisée et à l'emploi de la drogue comme arme", a-t-il affirmé, relevant que "de plus, il est fait appel à la manipulation de l'opinion publique, à travers la propagande tendancieuse, visant à ébranler le moral des populations, à semer la discorde et à attiser les conflits entre ses composantes ethniques, religieuses et tribales, de même qu'aux différentes formes d'opérations militaires hybrides, visant la destruction des Etats et le renversement de leurs régimes". En ce sens, le Général de Corps d'Armée a donné des instructions aux responsables de cette Ecole à l'effet de déployer davantage d'efforts afin de s'adapter à toutes les mutations, à relever les défis et à remporter l'enjeu du monde d'aujourd'hui, en l'occurrence, la sauvegarde de la souveraineté du pays et la préservation de sa sécurité et de sa stabilité. "Aussi, vous appartient-il, en tant que responsables de cette Ecole supérieure, de consentir davantage d'efforts, pour adapter les programmes d'enseignement dispensés aux évolutions sans-évoquées et aux grandes avancées technologiques enregistrées dans les différents armements et systèmes d'armes", a souligné le Général de corps d'Armée, soulignant qu'"en révolutionnant les méthodes de combat et les tactiques de la bataille moderne, ces nouveaux systèmes ont changé le cours des guerres, d'où la nécessité de relever les défis et de remporter l'enjeu du monde d'aujourd'hui, qui consiste en la sauvegarde de la souveraineté de notre pays et la préservation de sa sécurité et sa stabilité". A l'issue, le Général de Corps d'Armée a suivi un exposé exhaustif, présenté par le Commandant de l'Ecole, portant sur le bilan des objectifs réalisés depuis la précédente session du Conseil d'orientation, ainsi que sur le plan prévisionnel au titre de la prochaine année 2022-2023, et ce, avant de s'enquérir de près des différentes infrastructures administratives et pédagogiques. Pour rappel, c'est conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de guerre, que le Général de Corps d'Armée a présidé les travaux de la 15^{ème} session du Conseil d'Orientation de cette Ecole.

ALGÉRIE-JORDANIE

Communication : Bouslimani reçoit l'ambassadeur jordanien en Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du royaume hachémite de Jordanie en Algérie, Chaker Attallah El Amouch, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les voies et moyens de les renforcer, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de leur rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les relations entre les deux pays et les voies et moyens de les renforcer davantage dans le domaine médiatique, notamment à travers la formation et l'échange des expériences et des expertises", lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont convenu de "réactiver le projet des mémorandums d'entente et de coopération entre la radio, la télévision et l'Agence Algérie presse service (APS) et leurs homologues jordaniennes à la faveur de la signature d'une série de conventions". A l'issue de l'audience, "l'ambassadeur jordanien a souhaité la réussite des travaux du sommet arabe prévu mars prochain en Algérie".